









JOURNAL

DES

SCAVANS,

Pour le Mois de JANVIER

I 7 I 2.

TO ME IL



A AMSTERDAM, hez les Janssons à Waesberge. MD CCXII.

considerations Politiques sur les Coups d'E par Gabriel Naudé. 12. Suivant la C pie de Rome. 1712.

Job Commentarii cum Paraphrafi, dicibus cum Locorum Scr. Provebior. tum rerum Memorabilium ill trati cum nova Præfatione, vita Auctoris complexa. 4. Antwerpia sun tibus Friderici Gleditschii. 171ê.

Anuvaise foi de la France dans la Rupta des Preliminaires de 1709, dans les conférences de Geertruydenberg en 1710. dans les nouvelles propositions faites Angleterre. 1711. 8.

'ugement equitable des Articles Prelimina res qui doivent servir de Base. et de so

ugement equitable des Articles Prelimina res qui doivent servir de Base, & de so dement au Traité de la Paix Général & que la France a rendus inutileé en r

OURNAL

DES

CAVANS,

ur le Mois de Janvier M. DCCXII.

reations Historiques, Chronologiques, ographiques, & Critiques sur la Bible, Paris, chez André Pralard, rue saint cques, à l'Occasion. 1711. vol in 8. gg. 476.

L volume contient cinq Differtations fur la Genese. Dans la premiere on e de l'Histoire de la Création, de la prologie & de la description du Mondepuis la Création jusqu'au Déluge. E Differtation est partagée en huit pitres. On prouve dans le premier, le Monde n'est point éternel; qu'il avoir été formé par un Etre intelli- & sage; & qu'il n'a pas plus d'anneté que Moise ne lui en donne. Partes raisons qui montrent que la terre pas éternelle, celle qu'on tire de m. LL. A 2 l'iné-

423794

rre des montagnes dans les vallées uelque petite que soit cette quantité, i t certain qu'enfin les montagnes seroient planies, & les vallées remplies : ainfi la terre avoit été de toute éternité, i t indubitable qu'il n'y auroit plus ni ontagnes ni vallées, & qu'elle feroit tierement couverte d'eaux, la moine diminution sensible étant capable d'acantirles plus hautes montagnes dans l'efce infini de l'éternité. On dira peut-être, ontinue l'Auteur, que de temps en temps se forme de nouvelles montagnes; mais selle cause naturelle voyons-nous qui iffe produire des montagnes & creuser s vallées capables de contenir les eaux la mer? Qu'on lise toutes les Histoi-

s, on ne trouvera aucun exemple d'unouvelle montagne qui ait paru fur la fe, avec ce que nous lisons dans les autres anciens Historiens, on fait voir la verité de cette Histoire, & la bonne foi du Legislateur des Hebreux. On insiste entre autres choses, sur le petit nombre de générations qu'il met depuis le commencement du Monde jusqu'à son temps. Ce qui rend la Tradition obscure & incertaine, dit l'Auteur, ce n'est pas tant l'éloignement des fiecles que le nombre des personnes par les mains de qui un évenement passe. Moise étoit un homme habile, on n'en peut douter; s'il a été un imposteur il a dû prendre toutes les précautions possibles pour faire en sorte qu'on ne le pût convaincre d'imposture, & il pouvoit couvrir sa tromperie en supposant plusieurs générations. Pourquoi donc a-t-il donné une si longue vie aux Patriarches? Dans le temps qu'il écrivoit il pouvoit y avoir des Israëlites qui eussent vû les enfans de Joseph, & certainement il y en avoit plusieurs qui avoient conversé avec ses petits-fils. Toleph & fes freres avoient vécu longtemps avec leur pere Jacob, fils d'Isaac, dont le pere (Abraham) étoit né deux ans après la mort de Noé, & avoit convetle avec les enfans & les petits-enfans. Isaac avoit pû lui-même voir Salé & Heber, qui avoient vécu des centaines d'années avec Noé, lequel avoit vécu A 3 long-

it; mais nous ne pouvons nous acher davantage. Le second Chapitre nferme des reflexions fur le premie apitre de la Genese : on y entre dan détail de la Création. Le troisiéme ite de la formation de l'homme . & y refute le Système de l'Auteur du vre des Préadamites. En répondant biection tirée de ces paroles de Caïn siconque me rencontrera, me tuera. ontre que la terre pouvoit déja être rt peuplée dans le temps du meurtre Abel, qu'on suppose avoir été tué à la 8 année de sa vie. Quand nous supserions, dit l'Auteur, qu'Adam n'ait point eu de fils dans cet intervalle, aut necessairement convenir qu'il avoit des filles, qui furent mariées à Abel à Cain. ,, Je ne veux que les descendans de ces deux enfans pour faire un

", ligne droite 64 personnes. L'an 74, il ", y en aura 572. L'an 98, il s'en trou-" vera 4096. Et l'an 122, on en trou-, vera 32768. Si vous ajoutez ensuite les autres enfans nez pendant ce temps-" là de Caïn & d'Abel, leurs enfans, & les enfans de leurs enfans, produits " quand ils ont été en âge d'engendrer, , vous aurez en 122 ans 421164 hom-.. mes capables d'engendrer, sans compter .. toutes les femmes, tant vieilles que " jeunes, & les enfans au-dessous de 17 ., ans." Le Paradis terrestre sait le sujet du quatriéme Chapitre. & la chûte de l'homme le sujet du cinquiéme. Dans le Chapitre suivant il est parlé de Caïn & de ses descendans; de la saison dans laquelle le Monde a été créé; & de la durée du temps depuis la Création jusqu'au Déluge. Tout le monde scait que cette durée est exposée différemment dans le Texte Hebreu & dans la Version des Septante, & que les Auteurs font partagez fur le choix. Le nôtre rapporte fidellement les raisons des deux partis; & il conclud que dans le doute, il paroît plus raisonnable de préserer le Texte original à la Version.

La seconde Dissertation contient l'Histoire du Déluge & de tout ce qui l'a suivi jusqu'à la dispersion des Nations. On s'applique particulierement à décrire l'Ar-

torkante & dix-sept pieds cubes cité. Si l'on veut, ajoute comparer ce vaste bâtiment à feaux, & le mesurer par tonnea que conneau fuivant l'Ordonna. Marine étant de 42 pieds cubes; étoit de quarante-deux mille qui treize tonneaux, en sorte qu'e plus grande elle seule que 40 na mille tonneaux chacun: & à r deux mille livres pefant pour chae neau, elle pouvoit porter la ch

quatre-vingt-quatre millions hu vingt fix mille livres de France arrange dans cet espace tous les a & leurs provisions, avec beauc méthode & de commodité. troisiéme Chapitre où l'on exar question de l'universalité du Délu

ruine les objections

poient alors. Ce qui fait faire cette objection & toutes les autres, c'est l'envie de diminuer les miracles; & c'est néanmoins de cela même que nôtre Auteur tire sa réponse. " Il faut autant ou plus , de miracle, observe-t-il, dans l'hypo-, thefe de ceux qui supposent que le " Déluge n'a pas été universel, que dans " le sentiment de ceux qui croyent que " les eaux ont enveloppé toute la terre. Car supposant que les eaux tombées du " Ciel, ou forties du fein de la terre, fe " soient repandues sur sa surface, il est .. conforme aux loix ordinaires de la , Nature, qu'elles l'ayent enveloppé tou-" te entiere; au lieu qu'il est contre tou-" te forte de raison qu'une masse d'eau " liquide suspenduë & élevée à une ex-" trême hauteur fur une furface quarrée ,, ou ronde , demeure solide dans ses ., bornes , fans s'écouler de tous côtez. ,, Il faut un plus grand miracle pour fou-, tenir cette masse d'eaux, que pour en " faire fortir de la terre ou tomber du " Ciel une beaucoup plus grande."

Il s'agit dans la troisième Dissertation, de la dispersion des Nations, & de la Chronologie depuis le Déluge jusqu'à la vocation d'Abraham. En traitant de la confusion des Langues, l'Auteur expose le sentiment de S. Gregoire de Nysse. Selon ce Pere, ce n'a pas été la consu-

A N 3. les Nations a dispersion

la diversité e MM. Si-, femble remarque propos de u , dit-il, créatures, p dans les ue famille les ils ont

objets, & iennes tratoient liez en pû en dans leurs faires pour u'ils s'enfupposer mmes au

e Differtaz qui conles éveneivez dans r y parle sion, de Loth, & Ifaac, 8cc.

& cette une Obfer-

servation. En ce temps-là, dit-il, les enfans étoient long-temps nourris du lait de leurs meres.... La mere des Machabées dit à un ses enfans qu'elle l'avoit allaité pendant trois ans. Samuel vint au Temple austitôt après qu'il fut sevré. Les Rabbins veulent que les meres allaitent leurs enfans au moins deux ans, & l'Alcoran prescrit le même temps. On voit dans Aristophane que les anciens Grecs observoient le même usage. S. Jerôme dans ses Ouestions Hebraïques, dit qu'il y a deux fentimens sur l'âge auquel on sevroit les enfans du temps d'Abraham; que les uns affurent que c'étoit à cinq ans, & les autres à douze. Il y a de l'apparence qu'Isaac avoit environ douze ans quand il fut sevré. On peut voir dans le Livre fur quoi est fondée cette conjecture.

Le reste de l'Histoire d'Isaac, celle de Jacob & de ses ensans, & celle d'Esaü, fournissent les matieres de la derniere Dissertation. Elle finit par l'exposition des bénédictions des Patriarches, qui surent suivies de la mort de Jacob. L'Auteur s'étend principalement sur la bénédiction que Jacob donna à Juda, & il en dévelope le mystere, en détruisant tout ce que les Juis alleguent pour en éluder la force, ou pour en déguiser l'accom-

pliffement,

PHORI Cæfarei p. Prin-

in Alma calis ibi-Confultaum, poæ Faculvolumen Wolfgangi ensis. anveau Re-

Crimihe Harpen Droit la plupart mi versité.

Volfgang remberg. trouve à

e.

irs quef-

de Droit. pprecht, de Tufi justes, plûpart es troutations, Auteur n'a point craint de s'engager dans les questions disficiles. Les substitutions & les Fiess, qui sont peut-être ce que la Jurisprudence a de plus épineux, ont été le principal objet de ses recherches. Nous allons choisir dans l'une & l'autre de ces matieres quelques points importans qui puissent donner une idée de l'Ouvrage à ceux qui sont dans le goût de la Science du Droit.

Il n'étoit pas permis chez les Romains de faire des substitutions par Contract. Ces Peuples jaloux de la liberté de tester, vouloient qu'elle fût conservée jusqu'au dernier instant de la vie. C'est pour cela qu'ils ne souffroient pas qu'un homme se dépouillat de sa succession par des Actes entre-vifs. On a depuis confideré que les substitutions étant des movens de relever ou de conserver les familles, il falloit les admettre indifféremment dans toutes fortes d'Actes, pourvû que les formalitez propres à chacun fussent observées. De là est venue la distinction des substitutions conventionelles & des substitutions testamentaires. L'Auteur donne aux unes & aux autres la même étenduë & la même force, avec cette seule différence, que les Contracts étant de Droit étroit, s'expliquent à la lettre, fans rien suppléer, au lieu que les dispositions testamentaires sont interpretées plus favorablement. A 7

titution graduelle & infinie, carqui la bornent à certains degrez. Si exemple, le Testateur declare qu' que ses biens ne sortent point de sa le sidei-commis s'étend à toute la fat & comme la famille entiere ne le recueillir tout à la sois, les uns le re lent après les autres, & chacun dans dre des successions legitimes, suiva degrez de parenté. La substitution en ce cas là autant que la ligne à la le le Testateur paroît avoir desti biens. On juge qu'en faisant son

ment il a eu toute sa posterité dev yeux, & qu'ainsi ses descendans l' éloignez ne sont pas moins appel les plus proches, parce qu'ils étoi également presens à sa pensée; l'ordinaire, pour des personnes prend est pour assurer les biens à toute la fuite de sa race, alors la défense d'aliener devient un fidei-commis perpetuel, parce que cette défense d'aliener étant faite en consideration de la famille, toute la famille est appellée à recueillir desbiens dont l'alienation n'est interdite qu'en sa faveur. Il faut mettre aussi, observe l'Auteur, au nombre des marques d'une fubstitution le soin que l'on prend d'appeller les mâles, à l'exclusion des filles, & parmi les mâles les aînez préferablement aux cadets. La raison qu'il en apporte, c'est que d'un côté les substitutions ayant pour objet de conserver le nom des familles, c'est par les mâles seuls que ce nom peut se conserver; & que d'un autre côté, comme les biens dont les grandes Maisons ont besoin pour se soutenir, s'anéantissent peu-à-peu par la multiplicité des possesseurs, l'intention que le Testateur marque de laisser, par exemple une Terre toute entiere à l'aîné seul, fans aucun partage, est une nouvelle preuve de l'envie qu'il a eue qu'elle demeutât à jamais dans sa famille. On donne beaucoup aux presomptions en matiere de fidei commis ; la volonté du Testateur est la seule chose que l'on tâche de démêler; & pourvû qu'elle paroisse, on s'y arrête, sans s'embarrasser beaucoup des termes. C'est par cette raison qu'il

tier, qui étoit chargé de rendre la lu à quelqu'un, ne l'a pas recueillie luifoit parce qu'il n'a pas été en pou le faire, ou qu'il ne l'a pas voult à qui il étoit chargé de la rendre i pas d'y être admis en sa place qu'il ne dût, ce semble, la recev par fon canal. L'opinion de l'Au que l'heritier fidei-commissaire et la place de l'heritier institué. fon fentiment fur plufieurs Loix

motif en est si juste, qu'il ne faut la raison & de l'équité pour s'y Un Testateur qui donne ses biens pour les remettre à Pierre, té affez ouvertement qu'il veut que fuccede à ses biens ; & du mom cette volonté paroît, seroit-il juste devint inutile par l'évenement imp ort de Tean. I 'amitié que

seul obstacle qui l'éloignoit est que personne ne le précedant le cœur du Testateur, personne oit le préceder dans la jouissanbiens.

25 Consultation, il est parlé ment militaire. L'Auteur paaincu qu'on ne scauroit porter la faveur de cette espece de t . & que la moindre chose ve à un homme qui expose sa a Patrie, c'est de faire execulontez après sa mort, de quelere qu'on puisse les entrevoir. incipe M. Harpprecht n'exige rmalité en pareil cas. Soit que ait écrit lui-même son Testaou qu'il l'ait dicté à fon ami, 'avant fait ni l'un ni l'autre, il ient declaré ses intentions detémoins, le testament est égan, parce que la faveur & les la profession des armes dispengles ordinaires.

lique en divers endroits de cet a nature des Fiefs d'Allemagne, iere d'y succeder. Nous ne vifous la dure Loi des douze qui ne déferoit les biens qu'à c'est-à-dire aux mâles seuls. té naturelle introduite par le depuis donné aux filles la possesmoins dédommager la partie officette regle qui étoit prescrite Romains par la Loi Aquilia, e dée sur la presomption que le par un excès d'indulgence, ou exemples pernicieux, étoient cause en un sens des effets sa produisoit la conduite de lersei le Public. Nous laissons à la cate le Public. Nous laissons à la cate de le produise de la sense le Public. Nous laissons à la cate de le public d'approfondir ces matieres dans l'Ouvrage où traitées.

Bibliotheque des Auteurs Ecclesia, plément, contenant les princi de l'Histoire de l'Eglise des IV. Es VIII. siecles, avec une Ta logique. A Paris, chez Anc rue S. Jacques, à l'Occasion

Ecclesiastiques ont euës, & les dédes Conciles. Il y a des faits conles qui ne sont point entrez dans lein; on n'a pas même parlé des aux points de l'Histoire des IV. V. siecles de l'Eglise, ou si l'on en a elque chose, ce n'a été qu'en pasest ce qui a fait venir en pensee mer ce Suplément, où l'on a joint able Chronologique, qui commen-V. fiecle, & finit au VIII. L'Auxpose d'abord la persecution des ens sous Diocletien. L'Empereur remarque-t-il, commença le er à persecuter les Chrétiens. Diodans le même temps fut irrité conx. à l'occasion d'une réponse d'A-, laquelle portoit, qu'il y avoit e monde des hommes justes qui emient ce Dieu de prédire l'avenir. etien & Galere étant ainsi indisposez e les Chrétiens , se rencontrerent leux à Nicomedie en Bithynie, où fferent l'hyver à deliberer fur les ns qu'ils prendroient pour extermiqu'on nous expose ici avec beaucou dre & de clarté, après quoi on no présente la Religion Chrétienne slo sous l'Empereur Constantin. L'H du Schisme des Donatistes, cel Manichéens, des Ariens, des Photi des Luciferiens, des Apollinaristes Collyridiens, des Priscillianistes, de saliens, font ici des articles consider On voit ensuite quels Evêques on affis sur les grands Sieges pendant I siecle; quelle a été l'institution de Monastique; en quelle situation

trouvée l'Eglife fous l'Empereur J & un abregé de la doctrine, de la pline, & de la Morale du IV. Siecl La fuite du Livre contient le re ce qui s'est passé dans les V. VI. V

25

en Orient sur cette proposition : Un de la Trinice a soussert.

La Table Chronologique de l'Histoire de ces quatre siecles termine l'Ouvrage.

Meditations tirées de l'Ecriture Sainte & des Peres, pour tous les jours & fêtes de l'année. A Paris, chez Raymond Mazieres, Libraire, ruë faint Jacques, près la ruë de la Parcheminerie, à la Providence. 1711. in 12. quatre volumes. Premier volume pagg. 394. Second volume pagg. 432. Troisiéme volume pagg. 395. Quatriéme volume pagg. 347.

CET Ouvrage n'est précedé d'aucune Préface, ni accompagné d'aucune Table. Si l'Auteur a eu des vûës particulieres en le publiant, il paroît s'en être reservé la connoissance. Il faut presumer en général qu'il a cru que l'on ne pouvoit assez multiplier les Livres édifiants. Le fien fera d'autant mieux reçû, que les personnes qui font tous les jours une Meditation à certaine heure reglée, seront sans doute fort aises de s'appliquer à de nouveaux sujets de reflexions, ou du moins de suivre un nouvel ordre. Ouelque méthode d'Oraison qu'elles ayent embrassée, les sujets, de la maniere dont l'Auteur les a traitez, peuvent Tom. LI.

mais elles font bien remplies, & rement composées de passages ture Sainte, heureusement liez e Si on trouve qu'elles s'adressemplus à l'esprit qu'elles ne s'adrecœur, on doit considerer que personnes mêmes qui méditent mouvoir à la vûë des veritez pr & qu'un Auteur ne peut, sans trop dissus, exprimer lui-même fections, qui au sond ne seroien redites. Les assections, aussiles resolutions, sont les suites s

Les pieux Delassemens de l'Esprit.

grace qu'il en a reçûë.

des confiderations; on peut et celles-ci, mais il faut qu'un cha duife les autres, fuivant la mesu

ON sçait que J. P. Camus, Evêque de Bellay, qui s'est rendu si celebre par le nombre de ses Ouvrages, avoit entrepris de détourner les Chrétiens de la lecture des Romans prophanes, en leur proposant d'autres narrations, qui les instruisissent en les amusant. Le choix des sujets, sa maniere d'écrire, & surtout le prix très-modique de ces Livres, y donnerent un grand cours. Il prit les évenemens les plus touchans de l'Histoire Ecclefiastique, & par des Episodes ingenieusement ménagées, il les rendit encore plus propres à faire de grandes impressions. On v voit agir les mêmes pasfions qui intereffent dans les Romans prophanes; mais ou ces passions deviennent legitimes par une fin louable & conforme aux principes de la Religion; ou fi elles font criminelles, elles le paroissent aussi, parce qu'on les condamne, & que le châtiment les fuit. Par tout ce qui nous reste de témoignages, nous voyons que le style de M. de Bellay plaisoit beaucoup de son temps. Quoi que le goût ait changé, bien des gens ne laissent pas d'être perfuadez que ses Histoires feroient encore plaifir aujourd'hui, fi on en retranchoit les expressions surannées, les jeux de mots, & les reflexions ou Discours qui n'appartiennent point au sujet B 2

d'Agathonphile, & il contenoit mille pages. On peut dire qu'e geant, on n'y a rien retranché. fait que débarraffer la Scene, d'nité de décorations Gothiques, tous momens déroboient aux l'action, & les Acteurs. "A l'é, la verité de cette Histoire, rema, Cusson, le Martyrologe Roi, Baronius la justifient pour ce, garde la fin. En parlant des si, dix-neuf Martyrs de Sicile, le rologe celebre la mort d'Agath

, dix-neuf Martyrs de Sicile, le , rologe celebre la mort d'Agath Tryphine, & de Philippe A , Baronius dans fes Annales fai , tion d'Euple, comme du com , des trois autres. Ce qui conc , martyre des autres qui donner , fang dans cette celebre journée ques." Ce que M. de Bellay a tiré de outes ces sources compose ici une suite erveilleuse d'incidens enchaînez les uns rec les autres, soit par eux-mêmes, soit ir le sujet principal auquel ils tiennent us. Au reste, M. Cusson avertit "que si cette Histoire d'Agathon & de Tryphine, en l'état où on la donne aujourd'hui, est reçûe favorablement du Public, il sera aisé de lui en presenter d'autres, qui ne seront ni moins agréables, ni moins édisiantes.

esolutions de plusieurs Cus de Conscience, et des plus importantes questions du Barreau, touchant les droits et devoirs reciproques des Seigneurs & des Vassaux, des Patrons et des Curez, tant pour le for exterieur que pour celui de conscience; par Messire Joseph André de la Paluelle, Licentié en Theologie et en Droit, Curé de Clinchamps, Syndic du Diocese de Coutances, et Seigneur et Patron de la Lucerne. A Caën, chez Pierre-François Doublet, Imprimeur & Marchand Libraire, au Carresour de Nôtre-Dame. 1710. 2. vol. in 8. I. vol. pagg. 447. II. vol. pagg. 407.

2 U o 1 QUE la conscience ne soit dans l'homme qu'un jugement interieur ui approuve les bonnes actions, & lui jettis à la rigueur des formalitez quelquefois ces formalitez ne fervent leur presenter le faux pour le vrai. tention la plus éclairée & la plus d ne les fauve pas fûrement de l'erreur leurs décisions. Mais la conscience un Juge incorruptible, qui étend pouvoir fur tous les hommes. bien des fois condamne en secret ceux les autres Juges ont absous publiquen Les Magistrats sont malheureusement gez d'abandonner en plusieurs renco les droits de la Verité, en faveur d possession longue & tranquille. L

rêt de la Republique, qui veut qu'i un certain temps les patrimoines so certains, leur devient plus cher que terêt d'un proprietaire dépouillé. au Tribunal de la conscience, le temps

faute de preuves & de connoissances, ils ne peuvent decider eux-mêmes? Ils reconnoissent par là sa superiorité, & ils ne trouvent pas mauvais que même dans les choses qu'ils ont jugées, on s'écarte de leurs jugemens pour suivre les siens.

M. l'Abbé de la Paluelle a entrepris de concilier ces Loix différentes en examinant les unes par rapport aux autres. nous apprend dans la Préface de son Livre les motifs qui l'ont engagé à cet examen. " Je suis, dit-il, Seigneur & " Vassal, Patron & Curé, Contesseur & " Avocat: Ces différentes qualitez me " doivent obliger de dire ce que je pen-" se, sans flater personne." C'est particulierement pour la Normandie qu'il a composé cet Ouvrage. Etabli depuis long-tems dans cette Province, dont il connoît les mœurs, il a cru qu'il n'étoit pas inutile d'y publier des cas de conscien ce sur les matieres du Barreau, afin que chacun pût démêler ce qui est legitime d'avec ce qui ne l'est pas. La plûpart des questions qu'il décide ont rapport aux Seigneurs, aux Patrons, & aux Curez. Il explique les différens droits que chacune de ces qualitez attribuë. Il fonde ses décisions sur l'autorité des Peres de l'Eglise, sur les Decrets des Conciles, sur le ientiment des Auteurs Ecclesiastiques & mieux en donner l'idée, qu'en ra tant ici quelques-uns des cas de con ce qui font proposez par l'Auteur.

Il demande si on peut donner l'a tion aux Juges Seculiers qui entrepre sur les droits de la Jurisdiction Ecc tique, ou aux Juges d'Eglise qui prennent sur la Jurisdiction Seculier Sa réponse est que si de par

Sa réponse est que si de par d'autre l'entreprise est certaine, le de l'absolution est regulier; mais ne l'est pas quand la chose est dou Ces deux Jurisdictions ont chacur étendue & leurs bornes. Cependant me le point qui les separe est délic feroit dangereux en cette matiere fuser legerement l'absolution sur des préjugez ou de l'interêt.

Un Ecclefiastique peut-il, sans

Il rapporte à ce sujet divers passages, & cite entre autres l'exemple du Grand Constantin, qui sans vouloir lire un Memoire que les Ariens lui avoient presenté contre des Evêques, le jetta au feu, & dit aux Evêques : Vous ne devez pas être jugez par les hommes, puisque Dieu vous a donné le pouvoir de nous juger nous-mêmes. L'Auteur ajoute : .. Je ne rapporte point ,, ce trait de l'Histoire Ecclesiastique pour " conclurre que les Magistrats Seculiers " n'ayent pas le pouvoir de juger de la ., vie & des biens Ecclesiastiques: car " les Clercs étant membres de la Repu-"blique, sont sujets aux Loix des Prin-", ces, & aux jugemens de leurs Offi-" ciers. Mais je veux seulement, con-" tinuë-t-il, faire voir combien il est "honteux de nous exposer à la satyre " des Avocats."

On demande si un Ecclesiastique qui a dit quelques injures à un Laïque, & qui est assigné devant le Juge Royal en reparation d'injures, doit demander son renvoi devant le Juge d'Eglise; ou si le Promoteur l'ayant revendiqué inutilement, peut appeller du resus de renvoi.

M. de la Paluelle répond que l'appel fera en ce cas-là bien fondé, & pour l'établir il rapporte tout au long les confultations par écrit de trois celebres Avocats du Parlement de Paris, qui explijures contre les Ecclesiastic avoient été maintenus dans par un Arrêt du 18 Nov n'ont changé sur cela de

& qu'il feroit dangereux d dans cette Province.

A la fuite de ces décifi une Differtation fur les d Differtation est curieuse, et tre lûë dans l'Ouvrage m renvoyons le Lecteur, po

ce dans cet Extrait à d'aut cience. Un particulier trouve une fomme confiderable.

une somme considerable.
s'il est le maître de cette se
usage il en doit faire.
L'Auteur répond que
doit rechercher de bonne

tout un écrit qui avertissoit qu'il les avoit trouvées. Celui qui les avoit perduës vint auffi-tôt chez lui, & lui offrit vingt de ses pieces. Le bon homme les refusa: l'autre faché de ce refus, lui jetta le fac tout entier, en lui disant : Je n'ai rien perdu, si vous ne voulez rien recevoir. II fallut accepter les offres, mais ce fut pour en donner fur le champ tout le profit aux pauvres. On étoit bien éloigné en ce temps-là, observe l'Auteur, de vouloir exiger une recompense de celui qui avoit perdu quelque chose, pour lui indiquer ou pour lui rendre ce qu'il avoit perdu.

Il est parlé ensuite des Patrons, & à leur égard M. de la Paluelle soutient qu'ils font obligez en conscience de donner les Bénéfices dont ils ont la nomination, à ceux qui sont le plus capables d'en remplir les charges, fans rien accorder aux préventions du cœur, ni aux liaisons du fang. Il entre dans un grand détail fur les différentes obligations des Patrons. Il n'explique pas avec moins d'étendue les droits des Curez & des Seigneurs. Il croit que la prétention qu'ont les Seigneurs. d'obliger les Curez à leur presenter l'aspersoir, pour prendre de l'eau benite avec la main, est injuste; qu'elle est contraire à l'usage de l'antiquité, & qu'elle est injurieuse à l'Eglise. L'eau benite est la figure du Baptême; elle représente aussi moins besoin que le Peuple, de ces secours spirituels; ainsi ils les doivent recevoir d'une maniere uniforme, qui fasse connoître l'autorité spirituelle que Dieu a donnée aux Prêtres sur tous les Larques, & non pas d'une maniere servile & indigne du Ministere des Autels. Si on laisse introduire cette nouveauté, " l'on verra donc, dit l'Auteur, à la

ques, & non pas d'une maniere fervile & indigne du Ministere des Autels. Si on laisse introduire cette nouveauté, , l'on verra donc , dit l'Auteur , à la , honte du Clergé, les Curez qui repréfentent Jesus-Christ, lorsqu'ils sont dans , l'exercice de leurs fonctions , essuyer , pendant un quart-d'heure les complimens des Dames & des Gentilshommens qui se trouveront dans le banc du

"mens des Dames & des Gentilsnom-"mes qui se trouveront dans le banc du "Seigneur. Il faudra que le Ministre de "J. C. revêtu de l'aube & du surplis, "demeure debout & la tête nuë, pour "attendre la conclusion de ces compliinsposer toute sorte de Musique, obligé de connoître le ton ni le ec des reflexions sur la necessué vrage. A Paris, chez Gilles Imprimeur-Libraire, à l'entruë du Foin, du côté de la Jaques. 1711. in 12. pp. 29.

1 scait que certaines voix vont at ou plus bas les unes que les iue les Instrumens ne sont pas cordez sur le même ton. : la Musique ne pouvant s'exéar des voix & des Instrumens ou à l'octave de l'unisson. vent obligé de hausser ou de n des Instrumens pour les metensemble, ou avec les voix: ju'il y a de plus ennuyeux en ur les Auditeurs, tant à caus les dissonances qui se succepar la longueur du temps qu'il loyer; outre que les cordes nt tenduës ne tiennent point Pour éviter tous ces embarras. sé d'executer la Musique plus is bas, en changeant seulement cless & des notes, sans chandes Instrumens: & c'est ce le transposer, déclaver, & qu'on ut-être nommer transfoner.

en établiffant deux principes sçauroit lui contester, dès tention que l'octave est un des sept notes, & de tous

de la Mufique. Par le premier principe

que si le diésis ou le bémo note, l'éleve ou l'abaisse d il faut imaginer sept diésis de plus, après la clef de transposer, pour chaque de position plus haut ou plus par là que chacune des se un diesis ou un bémol, & toute l'octave & toute la levée ou abaissée à propo vouloit transposer d'un il faudroit imaginer quat ainsi des bémols, & des au oi l'on a établi un autre print voir que l'octave contenant deux demi-tons, ou douze il n'y avoit qu'à baisser ou d'un degré, pour déplacer tes, ou du moins pour en om, ce qui produit un demience à la note de chaque & un ton de différence à la que ton; & par conséquent tons dans l'étendue de l'octabaissoit ou élevoit la clef de , il y auroit pour lors douze ngt-quatre demi-tons de dif-. Il est donc visible que pour ze diesis ou douze bemols, il aisser ou élever la clef d'un a'enfin toute transposition de fait par l'addition ou par la des diesis & des bémols, ou ement des clefs. Si l'on vouans le détail, il faudroit co-

de la Méthode pour la Transeu en vûë l'utilité des Musifession, & de tous ceux qui la Musique. Il ne se condémontrer la verité de cette ui parut au mois d'Octobre es Memoires de Trevoux; il en ore l'utilité & la necessité. Il les Musiciens n'ont point de Il dit en avoir fait l'expérier Musiciens conviennent que c de est infaillible. Le peu de faut à un Ecolier pour la c en démontre la facilité. instruit répondra d'abord & sa d'un Instrument, aux quel lui fera fur toutes les transpol bles; au lieu qu'un Maître n faire qu'il ne consulte un Inst qu'il n'écrive : encore lui fau du temps pour y parvenir el Ce que l'Auteur avance étai qu'il nous l'affure, il ne faut que les Musiciens capables aux préjugez . ne témoigne empressement pour s'instruit méthode, pour la fuivre, 8 seigner à leurs Ecoliers; ou

faire voir on'elle leur est inuti

saître de Musique doit non-seuleavoir transposer; mais qu'il doit ' montrer la Transposition. r soutient que le Maître de Musipoint de principe pour cela; & colier n'acquerant la routine de er qu'à force d'habitude cette facilité qu'à son propre tra-& nullement aux soins de son. , qui ne lui fournit fur cela aucuiere. On ne prétend pas néandiminuer en rien le mérite des & l'on convient qu'une longue, sûre, exacte, it, suffit pour leur donner de la on. Mais on voudroit qu'ils fuijuelque méthode, sur-tout pour à des personnes qui ne sont à fait automates en fait de Musique. ni paroît affez extraordinaire, c'est 'il en faut croire l'Auteur, plus. raticien dans la Musique, moins facilité à comprendre sa méthoqui prouve peut être la simpliciincipe. Du reste, l'Auteur rédiverses objections qui expliquent opent encore mieux le mystere insposition, & il finit ses reflexions ettant sa méthode, qu'il croit exile, & juste, à toute autre méis générale & plus aifée pour prapour enseigner la Transposition.

le plus negligé du côté des principes & c la théorie.

Memoires sur la Collation des Canonicats a l'Eglise Cathédrale de Tournay, saite pi Leurs Hautes Puissances Nosseigneurs l'Etats Généraux des Provinces Unies, reueillis par M. LENGLET DU FRE NOY, Prêtre, Licentié en Theologie. Tournay, chez Louis Varlé, Libra re, proche l'Eglise Nôtre-Dame. 171 in 8. pagg. 159.

D Ans la Préface de ce Recueil on famention de neuf Memoires, do on publie feulement le premier, le cinqui me, & le fixléme. Dans le premier o raconte le fait qui a donné lieu aux a tres Memoires. Ce Memoire est par géen trois points.

M. Ernest convient aux discours & aux actions qu'on rapporte de lui. Nous voyons une conversation où il avance que l'absence d'un Evêque rend l'Evêché vacant; que dans cet intervalle tout ce que font les Vicaires Généraux de l'Evêque est nul, & qu'il est de Droit que le Souverain nomme aux Bénéfices vacans. Ces maximes font appliquées à M. l'Evêque de Tournay, & aux Hollandois, à present maîtres de cette ville-là. Elles sont refutées dans la même conversation; & for ce qu'on dit à M. Ernest, qu'il prend le grand chemin de l'Excommunication: " Vous vous mocquez de nous, répond " ce Chanoine, avec vos excommuni-, cations; nous ne considerons pas plus , celles dont vous parlez, que celles " dont les Juifs de Rome menacent leurs " debiteurs qui reculent de les payer: n Je te ferai excommunier, si tu ne me " payes pas, dit-il, en Italien." 2. On le propose de faire voir que les Hollantois le sont conduits avec une grande dreonspection dans la Collation des Bétéfices de Tournay. Voici en quoi conlifte cette circonspection. Ils n'accordetent pas d'abord les Bénéfices à ceux qui les demanderent. Hs firent attention à un Memoire du 24 Août 1710, où l'on prenoit la liberté de leur marquer qu'ils ne pouvoient nommer à ces Bénéfices. qu'avant de rien cir. sulteroit la Faculté Juridique de C'est à quoi se borna, à ce qu'il paroit la circonspection de Leurs Hautes Pui fances: car se contentant de l'avis int ressé de M. Ernest, & de la décision d'un Docteur particulier, elles confé rent de plein droit au même M. Err & à d'autres, les Canonicats de Te

nay le 14 Janvier 1711. 3. On lou fagesse & la prudence du Chapitr Tournay, qui fut fort embarrasse parti qu'il avoit à prendre, lorsqu

Ernest & les autres pourvus se pre rent. Les Chanoines de Tournay terminerent à ne point agir just que Rome eut parlé " Se trous ", balance, dit l'Auteur, entre la ", fe de l'Eglise leur Mere, & ses of Etats Généraux leurs Maîtres,

, qu'ils peuvent admettre les Chanoines , pourvus par l'Etat, il est certain qu'ils " le doivent faire, & qu'ils le feront; " ils ont trop de Religion pour désobéir " à leur Souverain." Ce Memoire & les deux autres sont suivis d'un affez grand nombre de Pieces qui justifient tout ce qu'ils contiennent, & ces Pieces font accompagnées de bonnes Notes. Le second Memoire, que nous n'avons pas, mais qu'on nous promet, renfermera un examen de toutes les fortes d'absences dans lesquelles se peuvent trouver les Eveques; & l'on y montrera qu'il n'en est aucune qui puisse faire vaquer le Siege Episcopal, qu'après des monitions & des procedures juridiques, & un jugement rendu dans la forme prescrite par les Canons. Le troisième Memoire répondra à une question finguliere : scavoir : Si la conquête d'un Evêche, où la Regale est établie, donne lieu derechef à l'ouverture de ce Droit , jusqu'à ce que l'Evêque ais prêté le serment de fidelité au nouveau Souverain qui le conquerre. Le quatriéme Memoire concernera le Droit du Prince dans la presentation & dans la Collation des Benefices . Dignitez . & Prelatures Ecclefiastiques, soit en vertu des fondations Larques, soit en vertu des Indults Apostoliques.

On prouve dans le cinquième Me-

tez, & les exemples ment cette verité. Nous me dernier des exemples allegue teur. : " C'est celui de S. A. ", ce Eugene de Savoye. D , que possede ce Prince, il " fort celebre en Piémont, " de faint Michel de l'Ecluse " le il est Abbé, & en mêm " néral de la Congregation ,, tins qui en dépend. " été fondée par un Seign " fort puissant alors (966) " & dans les Provinces vo , que toutes les Collations " de cette Abbaye sont e " en Limoufin, à Toulou , ne, à Carcassone, &c

n'ignore point que les

ent on pourroit faifir, felon M. fon droit de Collation, qui v confiderable, & fort étendu. nt nous affurons ici M. Erneft, Prince a en France un Vicaire qui exerce librement & au scu our, sa jurisdiction spirituelle, confere tous les Bénéfices au Monseigneur le Prince Eugene. ire Général s'appelle M. l'Ab-Germain, Chanoine & Comion.... Ce Prince confere quelpar lui-même, & ses Collant respectées, sans qu'on pren-Cour de France des voves de r en empêcher l'exécution." Il dans le fixiéme Memoire, par preuves du Droit ancien & du iveau, que les Collations des faites par des Souverains Proont absolument nulles, & que is auffi-bien que ceux qui les à la possession, sont frappez res & des Excommunications de Dans cette Piece, l'Auteur atement ceux qui voudroient op-Canons & aux autres preuves de l'Histoire Ecclesiastique de ecles, une prescription imagiremarque en passant, que des it en certaines occasions, de s personnes qui disent que l'Eglife , Canons de l'Eglife font toûjours ge, qu'il ne faut se départir en leur rigueur & de leur autorité; poursuit M. Lenglet, trouvez constance, épiez une occasion conduite de ces nouveaux Zelle, en opposition avec les regle constantes de la discipline de ils vous disent froidement qu'ils gles ne sont plus en usage; Canons sont abolis. Et si,

mettre à l'épreuve, vous leur dez qui leur a fait connoître ment le non-usage de ces re n'auront d'autre réponse à vous que celle de leur interêt part, ne croyez pas qu'il vous soi ment permis d'être avec l'funder des sentimens contraires aux

" Morale étroite & severe, prêchée avec , tant de force?" On fait esperer une Addition à ce sixième Memoire, laquelle on fera voir, que la Collation qui a été faite des Bénéfices de Tournay par les Etats Généraux, est une affaire de Religion; & que quand elle ne seroit que d'une Discipline purement exterieure, le Clergé pourroit toûjours refuser les pourvûs, sans mériter pour cela d'être traité de rebelle. On exposera dans le septiéme Memoire les conséquences que pourroit avoir la Collation des Bénéfices Ecclesiastiques faite par une main Protestante. La principale de ces consequences est l'introduction du Schisme & de l'Heresie dans l'Eglise de Tournay, de l'aveu même d'un des partisans de M. Ernest. Le huitiéme Memoire regardera la reception des Brefs Apostoliques, & des Rescrits du S. Siege. Le neuviéme Memoire sera une Lettre adressée à M. Ernest, dans laquelle on lui représentera les excès où il s'est engagé. " Peut-être, dit l'Au-, teur, que d'autres circonstances feront , naître encore d'autres Memoires. Les .. ressources si secondes de M. Ernest sont , que nous y sommes déja tout preparez." * Tom. Ll. Hif-

≠ On a imprime dans les Païs-Bas une Lettre contre ces Memoires, & on a communiqué au Libraire d'Amsterdam, qui imprime ce Journal, des Resexions fur la muiere des Memoires, qu'on inserera dans e Mois Prochain.

Ifraelites. Dedice à S. A. & les & Politique gneur le Duc de Lorraine & de de Ferusalem. Par Messire I DE SOMMIER, Prêtre, Doct logie, Protonotaire Apostoliq

ler , Prédicateur ordinaire M.le Duc de Lorraine, & Cu Seconde Partie, Tome I. AP:

rentin Delaulne. 1711. p. CET Ouvrage qui conti Dogmatique de la Re Loi écrite, est la suite d'un ge du même Auteur , qu Religion sous la Loi de les premiers temps les hou pour se gouverner que la le, & les traditions d pes qui obligent universellement tous mmes. Elle contient aussi des préparticuliers pour les Israëlites, dont voulut être lui-même le Legisla-Et ces préceptes ont rapport à Sacrifices, à leurs Mysteres, & mê-

leur Gouvernement Civil. Les différens objets de la Loi écrite, division des deux Livres qui comce volume. L'Auteur explique e premier Livre les préceptes qui loient tous les hommes en général. le fecond, ceux qui étoient proà la Religion des Israëlites. Ces Livres font précedez d'une Differoù l'on établit l'autorité des Livres oïse, par la tradition de l'Eglise ienne, qui les propose comme la le Dieu; par l'exemple de la Syna-, qui les a toujours reçûs comme criture Divine; & par certains caes de grandeur, de simplicité, & rité qui s'y font sentir. Nous pastette Differtation préliminaire, pour au corps de l'Ouvrage.

y demande d'abord pourquoi Dieu ié sensiblement le Décalogue?,, Faicette question, dit l'Auteur, c'est nême chose que si l'on demandoit rquoi Dieu a revelé & manifesté raordinairement & fenfiblement fon tence, son unité, sa puissance, la

foient ces grandes ventez, qu'elles se trouvent gravées , Raison de tous les hommes, n », pas eu des Athées, des Idolati des Libertins, qui les ont méce ,, ou de dessein, & par une ig , affectée, ou parce qu'ils on

, vrez à ces tenebres hereditaires

», peché originel a répanduës fu " genre humain? Il a donc fall , velations & des manifestations

» dinaires & fur-ajoutées aux », naturelles, pour découvrir ce , retenuës captives fous l'injuf », pour rapprocher des yeux c " mes, ces objets, qui avo ,, que disparu de leurs esprits l'aveuglement du Genre humain les devoirs de la Loi naturelle

Il conclud de là que les sentimens té, d'immanité, & de moderation. Nature inspire à tous les hommes, it besoin d'être ranimez dans le des Itraëlites par une revelation & nanifestation expresse, qui triom-le l'incredulité de ce Peuple, & le lât à ses devoirs.

a suite de ces motifs, on trouve cation des préceptes du Décalogue, rent gravez sur deux Tables, & c en dix commandemens. Ceux premiere Table marquoient l'amour

honneurs que l'homme devoit à : ceux de la seconde . l'amitié & ours qu'il devoit au prochain. C'est es deux devoirs principaux que conoute la Loi écrite. Mais comme eux devoirs généraux s'étendent à es obligations particulieres . l'Auxplique ces dix préceptes l'un après . & marque le caractere & l'étene chacun. Il observe sur le preque l'homme, comme intelligencorps tout ensemble. doit adorer vir Dieu par ces deux parties de ême; comme intelligence, lui renin culte spirituel par la toi, ance, & par la charité, qui font sis devoirs de l'adoration spirituelles nme corps, lui rendre un culte exr par les Sacrifices & les Sacremens.

3 Nous

propre ne goûtera pas an loix humaines permettent de force par la force, & ne pu les homicides que l'on fait fa propre vie; & parce que des peuvent être involontai d'ailleurs fi les loix humain foient, ce feroit une occafins d'exercer plus librement ces; mais il ne s'enfuit pas que

toleré à cet égard devant pour empêcher de plus grand ,, innocent devant Dieu, ,, terieur, & qui connoît ,, fendant on a voulu seu ,, der d'être tué, ce qui s' ,, blement & legitimemen ,, force par la force; ou f , der plus efficacement,

Il vous peut arriver du secours " par mille endroits. Vôtre adversaire peut tomber : ses armes peuvent man-" quer, & vous donner lieu de prendre , la fuite, & autres choses semblables. " Mais quand vôtre mort seroit infailli-"ble, qu'importe, est-ce là une raison pour offenser Dieu? Les Martyrs s'en font-ils servis contre les Tyrans? Elea-" zar y déferât-il lors même qu'il n'étoit .. question que de faire semblant de cons trevenir à quelques constitutions lega-" les pour éviter une cruelle mort ?" L'Auteur ajoute, qu'il ne faut pas conclurre que Dien favorise les assassins. " Il leur " defend, dit-il, de vous attaquer, & il " ne vous empêche pas de vous défendre. ... Il défend à vôtre ennemi comme à vous " de tuer sur peine de damnation éter-.. nelle. Vôtre ennemi ne peut vouloir vous tuer sans se damner. .. vous vouloir le tuer & ne vous dam-" ner pas?" On oppose à cela que chacun pouvant préferer legitimement sa propre conservation à celle d'un parent, d'un ami, peut à plus forte raison la préserer à celle d'un ennemi. , Cela est vrai, " replique l'Auteur, quand nôtre con-" servation dépend de moyens legitimes. " Je puis me fauver d'un incendie, me ,, tirer d'un naufrage, pourvoir à ma " nourriture, avant que de procurer ces CA

me tuer, il ne m'est pas permis
pousser cette injure par une
poissamerai-je celui qui veut me
mer, sous prétexte que mon ho
me doit être plus, ou du moin
cher que le sien? Ruinerai-je co
me veut ruiner, & le prévien
sous prétexte que je puis legitir
sous prétexte que je puis legitir
me procurer du bien préferable
un autre?" A ces consideratio
teur ajoute qu'il y va de l'interé
teur ajoute qu'il y va de l'interé
me de nôtre adversaire. "
certain, continue-t-il, qu'un
qui veut nous ôter injustemen
est en état de peché mortel,

", s'il meurt en cet état il fera ", blement damné, au lieu que ", davantage il pourroit fe repe faire penitence. Nous lui ôt

qui regardoient en particulier les Israëlites. Ces préceptes, qui furent aussi dictez à Moise, établissent le Tabernacle, figure du temps futur; l'Arche d'alliance, où Dieu se montroit present par ses oracles. & où les Tables de la Loi étoient renfermées: l'élevation d'Aaron frere de Moise: le souverain Sacerdoce, ou le Pontificat, dignité unique donnée à lui & à ses enfans : les cérémonies de leur facre, & la forme de leurs habits mysterieux; les fonctions des Prêtres enfans d'Aaron, celles des Levites, avec les autres observances de la Religion: & enfin les regles des bonnes mœurs, la Police & le Gouvernement du Peuple élû. Voila ce qui est marqué par l'Epoque de la Loi écrite, qui n'étoit qu'une explication, ou un renouvellement de la Loi de Nature, & une préparation à la Loi de Grace. Ces différentes matieres sont traitées avec beaucoup d'ordre & d'érudition: & le style de l'Ouvrage répond à la grandeur du sujet.

* Eloze de feu M. le Baron de SPAN-HEIM.

E ZECHIEL DE SPANHEIM, forti d'une famille noble du Palatinat, naquit l'an C (mil

^{*} Tité du Journ. de Trevoux, Octob, 1711. P. 8763.

debourg en France. Il étoit depuis ques années son Ambassadeur à Lor On peut assurer qu'il ne lui a manque du loisse pour disputer de rang ave plus sçavans Critiques de son siécle que la veritable Foi, pour être un fait Chrétien, droit, généreux, chible, régulier dans ses mœurs. Il probeaucoup de tems sur ses emplois & ses cheres études pour lire, pour me l'Ecriture sainte. Il écrivoit ses me tions, & on les a trouvées après sa politesse étoit si grande qu'il se

ses cheres études pour lire, pour me l'Ecriture sainte. Il écrivoit ses me tions, & on les a trouvées après sa sa politesse étoit si grande qu'il se portionnoit toûjours à la portée de qu'il entretenoit : il se rabaissoit vers Des personnes sans lettres étoient enées de se trouver un esprit qu'il se leur donner, les Sçavans mediocritoient charmez de se voir de niveau

zociateur. les negociations cependant lui paroissoient unidevoir pénible que la Raiion lui commandoit : mais l'étude étoit pour lui un amusement délicieux auquel I confacroit tous les jours plusieurs heutes, qu'il menageoit habilement dans les intervalles de la fonction. C'est à l'étude des antiquitez Grecques & Romaines qu'il s'eft le plus appliqué. La grande conoillance qu'il en avoit acquile paroît dens fon Commentaire fur Julien l'Apostat, dans ses Observations sur Callimaque. fur-tout dans son grand Ouvrage de l'extellence & de l'ulage des Medailles, of & prafantia numi/matum. Le premier Tome de l'Edition fort augmentée que Mr. Spanheim en vouloit donner panut l'an mil sept cens six. L'illustre Auteur a laissé pour le second cent cinquante feuilles d'impression miles au net, excepté peu de pages. Il y traite entre autres difficultez ce qui regarde les Medailles Consulaires. Si l'Auteur avoit put schever fon Ouvrage, il auroit sans doute épuisé la matiere. Il n'a touché, ni à la Geographie, ni à la Chronologie, à la Religion & aux fables des Anciens: c'est la partie la plus difficile de son beau dessein.

Les Ouvrages qu'il laisse se réduisent à trois Dissertations, l'une imparsaite sur les sêtes de Bacchus, l'autre sur l'Art dra-

Medailles de la ville de Smyrne, est de Latin. Il a ordonné par son Testamen que ses Livres, chargez de beaucoup de notes de sa main, seroient envoyez de Berlin dans la bibliotheque qui port son nom. L'Electeur son Maître a ache té ses manuscrits dont il n'avoit rien di dans son Testament. On y trouve un gran nombre de lettres qui lui ont été écrite par les Sçavans de son tems, d'amples re cueils sur la Théologie sabuleuse des Anciens, & quelques materiaux d'un Commentaire sur Eschyle.

cueils sur la Théologie fabuleuse des Arciens, & quelques materiaux d'un Commentaire sur Eschyle.

L'opinion commune des gens de Lettres donne à Mr. de Spanheim plus d'bon sens & de solidité que de pénetration d'esprit, plus de pureté que de nesse de sille. Il mettoit de l'ordre de la beauté dans les matieres désichées mais il n'étoir pas habile à les désichées

et d'une nouvelle Grammaire pour apdre l'Hébreu Gres anciennes Langues intales sans points. Par Mr. MAS-EF Chanoine d'Amiens.

Premiere Partie.

s voyes nouvelles ne sont pas touour à rejetter. Il reste encore bien roses à découvrir dans les Sciences. dans celles qu'on a le plus approes, & qu'on croit le mieux scavoir. a s'étoit contenté de l'ancienne médes Geometres, de combien de découvertes se seroit-on privé? On ut dire autant de presque toutes les Sciences. La Physique, la Mee, l'Optique, l'Astronomie, la Naon, les Mechaniques, l'Art même isonnement, en ont fourni depuis s d'un fiécle des exemples bien éis: tant est vraye cette parole d'un en, qu'il faut incessamment aller à couverte & ne point se rebuter de her la Verité de plus en plus. Auım est, & Veritas investiganda, quam si non adsequamur, omnine tamen promam nunc sumus ad eam perveniemus. n.

C 7 C'est

Tité du Journ, de Trey, Octob. 1711. 2.

être trouvera-t-on que le moyen of propose ne sera pas inutile à la rer core plus parfaite, & à donner telligence plus exacte des saintes res, qui est sans doute la sin que es proposer ceux qui se donnent à re d'étude.

Comme les principes sur lesque nouvelle méthode est appuyée s' partie avouez de tous les Sçavans, partie encore contestez par quelqu on s'arrêtera moins sur les premier traiter les autres avec un peu plus due; mais toûjours avec la brie dans les bornes que demande un Proiet.

On a si clairement démontré dernier siécle que les points don ser presentement pour lire l'Hébr y a presentement très-peu d'Ee quelque reputation qui osent le contraire.

le contraire.

tems auquel ces points ont été, quelques-uns le mettent vers rinquième fiécle; d'autres peut-plus de raison le reculent jus-uvième. Mais quand on accorpremiere de ces époques, il sit toûjours que les points n'au-inventez qu'environ mille ans l'Hébreu a cessé d'être une Lanaire; puisque ce changement est ou dans le tems de la captivité one, ou au moins très-peu après, pace de tems, & même moins, la fin qu'on se propose en cet

ammaire Hebraïque est encore ente. Elle n'a pû en esset être u'après l'invention des points; & preuves fort claires qu'elle ne it avoir été avant le dixiéme siétoit dans ce siècle, & vers l'an vivoit Saadius Gaon, le plus es Grammairiens Hébreux que l'on e.

int accordé il en suit un second eroit aussi difficile de disconveest que les Massoretes qui ont les points qui reglent présentement nciation de l'Hébreu & la Gram-

maire

ne parioit pius riculcu naire, & l'on sçait qu'il en coup moins pour faire oublier

ciation de quelque Langue qui Nous en avons des preuves est arrivé aux Langues Grecqu nes. Les plus scavans Critique nent, & démontrent même fçait présentement comment coient ces deux Langues du te ceron & de Demosthene.

dant beaucoup moins de tems & l'autre ont cessé d'être vu une grande différence entre le qui ont tâché d'en découvrir prononciation, & les Massore On sçait que les premiers genie vif & cultivé par tout belles connoissances, ont ed très-considerables dans une in

de l'antiquité & de toute Observation Grammaticale, au moins dont ils ayent

été en état de faire profit.

Il ne faut pas craindre qu'on oppose que les Massoretes ont été divinement inspirez dans leur travail; car outre qu'il n'y a présentement que des Juissqui donnent dans ce sentiment, c'est qu'il ne ne peut subsisser, dès que l'on accorde le principe posé d'abord, & que l'on convient que les points n'ont été inventez que plusieurs siécles après l'Ere Chrétienne.

On opposera plûtôt que les Massoretes ont appris par tradition quelle étoit la veritable & l'ancienne prononciation de l'Hébreu, & que cette tradition les a empêché de s'y méprendre; car on ne peut disconvenir, dira-t-on, qu'il n'y ait eû dans tous les siécles grand nombre de Juiss qui ont fait une étude particuliere de l'Hébreu de la Bible, & que dans les Synagogues Juives de tous les païs du monde on ne se soit occupé tous les jours de sabbat à lire Moïse & les Prophetes, & à chanter les Pseaumes en Hébreu.

Mais tout cela ne suffit point pour perfuader que les Massoretes ayent effectivement conservé ou reparé l'ancienne & la veritable prononciation de l'Hébreu; car on a cû les mêmes avantages pour retepresque infini de Livres ancier en Grec & en Latin, & où parties de la Grammaire se tripliquées dans un grand détai même, si constante à ne poses usages, a conservé & c deux Langues dans ses Offices dant rien de cela n'a empêciveritable prononciation ne se sans esperance de la pouvoir se doit donc dire la même cho breu, nonobstant cette trad

mous oppose.

Mais pour faire voir combijection est peu solide, il ne fau
dre garde aux variations que
tion a sousfertes. Les Ma
sçû fans doute prononcer l'H
me il se prononcoit de leur

que la tradition qui a dans les diverstems appris aux Juifs à prononcer l'Hébreu n'a pas toûjours été la même? Et si cette tradition a changé, comment veut-on qu'elle ait suffi aux Massortes pour les empêcher de s'égarer dans une affaire si incertaine & si embrouillée?

Qu'opposer à ce raisonnement ? Le fait est certain, & la conséquence que l'on en tire a une liaison necessaire avec ce fait.

Dira-t-on que quelque changement qui foit arrivé à la prononciation de l'Hebreu, on doit au moins reconnoître que la maniere dont les Massoretes la prononcent est la meilleure. Mais sur quoi sondé, & par quelle raison pourra-t-on en convaincre ceux qui le contesteront? L'impossibilité seule de prouver cette prétention sussit pour en démontrer la nullité. Mais nous avons plus que cela. On ne manque point de preuves positives qui convainquent que la prononciation des Massoretes est très-desectueuse, & souvent plus désectueuse que les autres.

Car en premier lieu dès que l'on convient que la tradition qui a enseigné à prononcer l'Hébreu a souffert tant de variations, dans les siècles écoulez depuis que cette Langue est éteinte, & que les Massortes l'ont prononcée autrement que les Septante & les autres anciens

de l'origine, plus le changer grand. On conviendra donc sa que les Septante avoient déja per acte maniere de prononcer Ceux qui les ont suivi la dever voir encore moins qu'eux; & l'etes qui sont venu les derniers le cours ordinaire & les bonn doivent l'avoir moins sçuë qu'autres.

Car on doit remarquer qu'ils lement examiné comment on pautrefois l'Hébreu, mais seulen ment on le prononçoit de leur se peut faire à la verité que examine presentement quelle é nonciation du Latin du tems ce le prononce micux que ceux q

rence qu'il le prononcera mieux que ne l'ont prononcé ceux qui ont vécu un siécle ou deux seulement après celui d'Auguste. Or c'est le cas où sont les Massoretes par rapport à la prononciation de l'Hébreu. Entrons dans un plus grand La prononciation des Massoretes détail. roule fur deux points. Premierement sur le son qu'ils attribuent à chaque lettre de l'alphabet Hébreu; & en second lieu sur les voyelles qu'il faut necessairement sousentendre dans les syllabes où elles ne sont pas exprimées : car chacun sçait que les Hébreux n'écrivoient pas toutes les voyelles qu'ils prononçoient. Or il n'est pas difficile de faire voir que sur l'un & l'autre de ces deux points les Massoretes sont très éloignez de l'ancienne . & conséquemment de la veritable maniere de prononcer l'Hébreu. Pour ce qui regarde les lettres, les Massoretes & leurs fectateurs foutiennent qu'elles sont toutes consonnes, & qu'il n'y a parmi elles aucune vovelle. Qui est-ce qui se le persuadera? On aura inventé les lettres qui n'ont d'elles-mêmes aucun son, & celles qui se font entendre par elles-mêmes & qui font entendre les autres n'auront pas été inventées? Pourquoi donc a-t-on inventé les lettres? N'est-ce pas pour s'en servir, & 1 quoi, si ce n'est pour exprimer les sons? Or pour cette fin les AOACJ- y a de plus simple, & er plus composé. Or les voy coup plus simples que les puis ne trouve-t-on point Hébreu 1 n & c'est-à-di he, jod, van. Or qu'est caracteres que de veritable toute l'antiquité les a più le faut pas douter qu'est plus de créance que les plus de créance que les plus de créance que les peuveci ont des le pri

k leur a meme joint n'il ne faut pas douter or plus de créance que les fi ceux-ci ont dès le prun tel égarement, que mettre de leurs autres peur égarement fur jueres moindre. On r fur tous, on ne s'arrêt uns, pour ne point tro

es Massoretes, & autant de preuusseté de leur prononciation, puisouvent qu'elle est entiérement de l'ancienne.

point sur lequel roule la pron des Massoretes, sont les voyelajoûtent aux endroits où ils le cessaire; surquoi ils disserent des , non-seulement en ce qu'ils es voyelles où les Anciens n'en point, ou qu'au contraire ils tent point où les Anciens en ; mais encore en ce qu'ils y en e dissertes.

: qui se découvre manifestement niere dont les uns & les autres noms propres. Les Mafforetes nt Nebucadnessar, Rechabegham, Chishia , Jirmeia , Jechizchel; ieros, Dariavesch, &c. où les Josephe, Origene, St. Jerôlà Nabuchodonofor, Phinées, Eteremias, Ezechiel, Assuerus, Da-Si les Massoretes se sont si fort e l'ancienne prononciation de , qui a cependant été d'autant à conserver qu'ils ont toujours connus & d'un grand usage, que penser de ceux qui se renconrarement, & qui n'entrent jamais dans le discours ordirigene, ou tere Grec, & de la manie nonçoit de fon tems. On ment St. Jerôme a pronc droits du texte Hébreu. les conferer avec la m Juifs prononcent présente endroits, pour être coi ils sont différens.

Cette différence s'éter

endroits, pour ette estills font différens.

Cette différence s'éter vent jusqu'à changer et des mots. Ce qui est fingulier, masculin, prentif, sutur, descendant cine, se trouve chez le riel, seminin, seconde

riel, feminin, feconde préterit, descendant différente; & cela pa d'inscrire en ces endre déterminent à ces mo

On observera même que ce n'est pas avec les Anciens seulement, les Septante, par exemple, Josephe, Origene, Saint Jerôme, que les Massoretes ne sont point d'accord sur la maniere de prononcer & de ponctuer certains endroits; mais qu'ils différent encore d'avec les Talmudiftes. On scait comment ceux-ci ont ponctué & prononcé certains endroits de l'Ecriture fainte; & ceux qui conférent ces endroits sont étonnez de voir que leur ponctuation est toute différente de celle des Massoretes. Ils ne les ont cependant précedez que de fort peu de siécles. Si donc dans le court intervalle qui s'est écoulé depuis les Talmudiftes jusqu'aux Massoretes la prononciation a si fort changé, que doit-on penser de cette longue suite de siécles qui s'est écoulée depuis la captivité de Babylone jusqu'aux Massoretes? On ne doit pas omettre que dans le petit nombre de siécles qui se sont passez depuis celui des Mafforetes jusqu'an nôtre, leur prononciation a souffert de grandes alterations. Les Juifs prononcent présentement certaines voyelles, par exemple, le cameis, tout autrement que les Massoretes ne le prononçoient. Ces derniers en faisoient un o, ainsi que de scavans Hommes l'ont observé, & les Tom. LI.

d'une façon, de la participa d'une façon. Les Chrétiens plus partagen, ainsi qu'en reux qui ont fait cette sorte & comme en conviendront dront seulement se donner consalter quelle est la pron les Grammairiens attribuen & aux points dès le comme leurs Grammaires; se cett s'emarquable, que ceux s'emarquable, que ceux s'emarquable, que ceux l'elébreu sous différens y veut de la peine à s'ent tre. Tant il est vrai qu'entement possible de

quelle était la veritable la Langue Hébraique, Langue était vivante, dum consuetudinem que olim fuit in usu apud Antiquos, in qua ets nonnibil desiderari possit, tamen maluimus nunc eam segui. quam hanc novam barbaram, que unde sit, aut quem auctorem habeat, nescitur; ego saltem nescio. Si qui sciant, velim me doceant qui primus docuerit Hebraos sonare P. Latinum, cum, ut Hieromymus non uno in loco testatur , sermo Hebraus P, Latinum non babeat : ut ne dicam quod plerusque Oriens banc consonam sonare non potuit, sed de his alias. In antiquitate repenio duo H. & tres S, videlicet, H ba, & H beth ; item S (amech, S fade, S fm. Ex his altero H & duobus S fermo noster caret. Caret etiam littera ain, qua veteres us pro vocali. Quod dico clarum faciam ex Hieronymo , cuius unius auctoritatem, recentiorum omnium auctoritatibus in hac re facile anteposuerim. Nec tamen veto, & cui libet, & quantum libet, nuperam banc bornidam o insuavem pronunciationem sequatur.

On pose un troisième principe qui n'est pas moins savorable à la nouvelle méthode. C'est que pour entendre l'Hébreu il est tout-à-sait inutile de sçavoir comment on le prononçoit autresois. Qu'importe pour apprendre le Grec de sçavoir comme on le prononçoit du tems de Demosshene, qu'on le prononce à la moderne, & comme on fait dans la plûpare des Colleges, ou comme on le prononce.

D 2

vient déja qu'il n'importe qu'on nonce comme les Juifs du Leva comme ceux de l'Europe, cot Portugais, ou comme les Ou'importe donc pour l'entendi le prononce comme on l'a fait a comme on le fait encore en cen droits, ou d'une maniere toute le? Le fond de la fignification dans les caracteres, & nullement

maniere de les prononcer. Dès ment donc que l'on conserve les res tout est en sûreté. Si même couvroit les exemplaires d'Orige l'Hébreu étoit écrit en caracteres (la maniere dont les Juifs de fon prononçoient, on ne sçait s'il propos de dreffer une Grammaire Hébreu, ni même si cet Hébreu

mes difficultez qu'on fait présentement aux Mafforetes.

On espere avoir prouvé jusqu'ici qu'il est permis d'abandonner la ponctuation & la prononciation des Mafforetes. On va établir un quatriéme principe qui fera voir qu'on la doit effectivement aban-

On dit donc que pour bien entendre l'Hébreu de l'Ecriture sainte; & pour le traduire selon les regles de la bonne Critique, il le faut lire par les seuls caracteres qu'on appelle présentement consonnes, & indépendamment des points des Mafforetes.

Ce principe est présentement reconnu de tous les Commentateurs de l'Ecriture Sainte, tant Catholiques, que Protestans, qui ont quelque réputation : en voici quelques preuves.

Premierement les points des Mafforetes sont des pieces ajoutées, & qui ne font point partie des saintes Ecritures.

Ces pieces ajoutées ne nous représentent point quel a été le sens de l'Auteur facré; mais seulement celui que lui ont imputé les Mafforetes, lesquels on convient n'avoir point été infaillibles dans leur ponctuation.

Il s'enfuit de-là que quand on lit la Bible suivant la ponctuation des Massoretes. on ne peut pas dire qu'on life l'Ecritu-

Ponchuateurs qui tombent dans le défaut. C'est ce que sont à tou ment les Massoretes, & ils ne p pas faire autrement, puisque leurs déterminent de leur nature le se mots, & en restreignent essentiel la signification à un sens plûtôt quatre.

Il faut ajouter que les Massoret ponctue la Bible conformément préjugez, & que ces préjugez point savorables aux Chrétiens très souvent la ponétuation de ce teurs n'est point la meilleure, ai de grands Critiques l'ont démonts

de grands Critiques l'ont démontre est même fort croyable qu'il y a leur fait un peu de détour & de nse foi.

On ne prétend pas qu'ils ayent o

versets entiers, il est à croire que cela ne s'est point fait par malice. La varieté des exemplaires, & le peu d'attention des Copistes, en auront peut-être été les seules causes. Mais voici la malice dont on peut raisonnablement les soupconner.

Lorsque deux parties disputent sur la Religion chacun tâche de tirer à soi l'Ecriture sainte. S'il y a des passages sufceptibles de différent lens, on leur donne celui qui favorise l'opinion qu'on soutient. Cela se fait même sans que l'on s'en appercoive, & c'est ce que l'on peut croire qu'ont fait les Juiss. On sçait les disputes qu'ils ont eues contre nous. Dans ces dispates on a produit de part & d'autre grand nombre de passages, plusieurs de ces passages étoient susceptibles de différens sens, n'est-il pas naturel de croire que les Juiss en auront ponctué quelques-uns de la maniere qui les favorifoit davantage?

C'est ainsi que de celebres Auteurs enseignent que les Juis veulent saire perdre aux Chrétiens plusieurs preuves de la Divinité du Messie. Il sussir d'en donner pour exemple ce passage celebre du Chapitre neuvième d'Isaïe. v. 6. Parvulus natus est nobis, & factus est principatus super humerum ejus, & vocabitur nomen ejus admirabilis consiliarius, Deus sortis, pater susuri saculi, princeps pacis.

CAVANS.

de ce passage on floretes font cavovoient que le itur pouvoit être & de forte qu'il ou au passif, ils naniere, contre s, & lisent comibit eum Deus prinà Dieu le Pere is, font attribuez, eçon des Anciens Nunc Judei ita e parva punctatione testimonium omninò ו איזף וchra , שם. pitheta priora ad paremum ad Meffiam. pretes, Aquila, Theo. enp passive legerant . Biblic. l. 1. exerc. ilà ce qu'on appelle sifque la bonne foi r à laisser l'Ecriture , fans la détourner e être le plus favora-

Hébreu dans sa puaduire selon les bonle lire & le traduire x points des MassoDe là fuit un cinquième principe. C'est que pour avoir une bonne Grammaire Hebraïque îl en faut une qui apprenne l'Hébreu sans points; puisqu'il est clair que la fin de la Grammaire ne peut être

que l'intelligence de la Langue.

Aussi est-ce ce qu'ont reconnu nos plus labiles Critiques, & sur-tout le celebre Louis Cappel. On scait que de tous les Auteurs qui ont travaille fur la Langue Hébraïque, & fur la Critique du texte Hébreu de l'Ecriture sainte, il y en a peu qui soient si universellement estimez. Ses principes font présentement recus de presque tous les Scavans; & ce qui les rend encore plus recommandables, c'est qu'il n'y en a point qui s'accordent si bien avec la doctrine de l'Eglise. Trois de nos plus celebres Théologiens en ont été fi perfuadez, qu'ils ont procuré l'impression du plus considerable de ses Ouvrages, qui est la Critique facrée. C'est-là qu'il fait voir au long combien on doit être peu satisfait de la ponctuation des Massoretes & de leur Grammaire, & de quelle im-Portance ilseroit d'en dresser une toute nouvelle. Il en propose même le plan & les regles, & il veut fur-tout qu'elle foit indépendante des points. Il est vrai que les difficultez de l'exécution l'arrêtent tout court, & lui paroiffent si insurmontables, qu'il se contente de souhaiter qu'il se trouve enfin

DS

nouvelle Grammaire se puisse ex rien ne sera mieux voir qu'on a se le bonheur de rencontrer ce ques Homme a inutilement cherché au de travail & si long-tems.

Voici comme il parle au Livre de cette Critique, au Chapitre o qui a pour titre, Nova Grammi il ex ista de variis lectionibus obse institutada.

instituenda.

Cum tota punctatio que in hodier
Hebreo exstat à Massoretis sit excegit,
rum auctoritate & punctatione non
nissi quatenus en aptum & commodu
sensum, si consonarum dumtaxat i
habenda est ratio, atque ex voctb,
las consonas signatis Canones Gra
sunt constituendi, quicquid hodie i
matica Hebraica ad punctationem es

JANVIER 1712. sis à Judgorum Grammaticis apent, atque ex iis legendi ratio confforet; vorum quia illa frequentissiextu Hebreo absunt, ubi ad vocasandas adesse deberent, legendi ratio iis haberi posset impedita admodum lexa, atque adeò valde imperfecta (Il auroit dû ajouter qu'elle seroit ible, puisqu'il y a grand nombre ts qui n'ont aucune voyelle.) Ideò ne o appositissime ad juvandam leci excogitata fuerunt er addita à Mas-: puncta. C'est ce qu'on ne doit t accorder à Cappel pour les raique l'on a rapportées, & sur-tout e que les Massoretes n'ont pas inté les points simplement pour facilila lecture de l'Hébreu, mais encore ir en fixer & en déterminer le sens. si Cappel ne parloit de cette sorte que ce qu'il ne connoissoit rien de meilr que l'Ouvrage des Massoretes, ainsi l'on le va voir. Cum itaque Grammaratio commode & utiliter tradi non pos-, niss voces enuncientur, enunciandi aui ratio er via certa er plena ex solis ris, , , n R aleph, be, ovan, jod, u bodie in textu Hebrao exstant , diffier tradi possit, punctationi Massoretica wis adhareamus (qu'on remarque bien paroles, elles sont importantes & isives,) quatenus neque certior, neque

D 6

CG :9

Alemans. Les Chrétiens sont plus partagez, ainsi qu'en convi ceux qui ont fait cette sorte de rec

& comme en conviendront ceux q dront seulement se donner la pe consulter quelle est la prononciati les Grammairiens attribuent aux & aux points dès le commencem leurs Grammaires; & cette différe si remarquable, que ceux qui ont l'Hébreu fous différens Maîtres of vent de la peine à s'entendre l'u tre. Tant il est vrai qu'il n'est p fentement possible de scavoir a quelle étoit la veritable prononcia la Langue Hébraïque, lors qu Langue étoit vivante, qui est le principe que l'on a prétendu établi Avant que de paffer à un troifié

* Observation nouvelle sur la nature & les qualitez du Frêne sauvage, où l'on montre qu'il peut tenir lieu du Sené. Par Mr. TABLET.

EN examinant de près les caracteres du Sené, particuliérement de celui qu'on apporte en France de Tripoli, j'ai reconnu manifestement que c'étoit une même espece avec le Frêne sauvage, dont il y a abondance dans les bois. Les feuilles de l'une & l'autre plante sont aiguës : ce sont deux arbrisseaux dont les tiges sont ligneuses, qui poussent des branches qui approchent de la couleur & de la figure de celles du reglisse, d'une faveur gluante, un peu ameres & odoriferantes. Ces fleurs naissent dans toutes deux sur l'extremité des branches en forme de roses, dont le pistile devient une filique tellement pressée qu'il semble que ce soit un Ouvrage de l'Art.

A l'égard des facultez du Frêne sauvage, les feuilles purgent excellemment & en même dose que celles du Sené, même avec moins de trenchées, parce que le Sené croissant dans un climat chaud est plus déphlegmé que le Frêne & plus abondant en sels acres; & au contraire le

D 7 Frê.

^{*} Tirée des Mem, de Trev. Octob, 1711. 2-

CAVANS.

qui prétendent naniere? N'eftnd par tout la n fouffre point, breu, on conqu'on le pro-Levant, ou , comme les les Alemans. entendre qu'on a fait autrefois, en certains entoute nouvelication confifte lement dans la . Dès le morve les caractemême on red'Origene, où cteres Grecs de de fon tems le it s'il seroit à mmaire fur cet Hébreu y serviit que de trèsimaginé. On fi les Juifs du conservé l'anfi la ponctuane limitoit pas . On pourroit eu près les mêmes difficultez qu'on fait présentement aux Mafforetes.

On espere avoir prouvé jusqu'ici qu'il est permis d'abandonner la ponctuation & la prononciation des Massoretes. On va établir un quatriéme principe qui fera voir qu'on la doit effectivement abandonner.

On dit donc que pour bien entendre l'Hébreu de l'Ecriture sainte; & pour le traduire selon les regles de la bonne Critique, il le faut lire par les seuls caractetes qu'on appelle présentement consonnes, & indépendamment des points des Mafforetes.

Ce principe est présentement reconnu de tous les Commentateurs de l'Ecriture Sainte, tant Catholiques, que Protestans, qui ont quelque réputation : en voici quelques preuves.

Premierement les points des Massoretes font des pieces ajoutées, & qui ne font point partie des faintes Ecritures.

Ces pieces ajoutées ne nous représentent point quel a été le sens de l'Auteur sacré; mais seulement celui que lui ont imputé les Mafforetes, lesquels on convient n'avoir point été infaillibles dans leur ponctuation.

Il s'ensuit de-là que quand on lit la Bible suivant la ponctuation des Massoretes. on ne peut pas dire qu'on life l'Ecritu-

gnon. Appuyé d'un par P. Lequien a vû s'applanir les tez qui jusqu'alors lui avoient par que insurmontables, du côté d pression; un Libraire s'en est avec joye, & I'on peut dire que niere dont il s'en est acquitté l en quelque façon partager avec l'I la gloire qu'on peut recueillir d'un si bien executé. Pour rendre compte maintenant qui met cette nouvelle Edition deffus de toutes celles qui ont p qu'ici, nous ne pouvons mieux

d'emprunter de l'Editeur même nous en apprend dans sa Préfac le; & c'est de quoi nous allon un précis. Ce détail roule sur de fur les différentes Verfions

fous le Pontificat d'Eugene III. & l'on affure ici qu'elle est digne de la barbarie ' & de l'ignorance qui regnoient alors. Le P. Lequien soupconne à ces deux marques, que la traduction de quelques autres Ouvrages de nôtre Saint, qu'il a trouvée dans un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi de France , & qu'Henri Gravius a publiée dans sa Collection, pourroit bien être du même Burgundio. Quoi qu'il en soit , Pierre Lombard , S. Thomas . & les autres Scholastiques du XIII. & du XIV. fiecles n'ont connu les Ecrits de ce Pere de l'Eglise que par cette Version informe. On ne vit point d'autre traduction de saint Jean Damascene, jusqu'au commencement du XVI. siecle, que Jacques le Fevre d'Estaples mit en Latin le même Livre de la Foi Orthodoxe, & le fit imprimer chez Henri Etienne, en 1507, in 4. Il fut réimprimé en 1512, puis en 1519, de la même traduction, & accompagné des Notes de Josse Clictosa_

Enfin il parut en Grec pour la premiere fois en 1531, par les foins de Donat de Verone, qui y joignit le Sermon touchant ceux qui sont morts dans la foi, & qui dédia l'un & l'autre au Pape Clement VII. Les Editions se multiplierent, il s'en fit deux à Bâle, puis une à Cologne; & elles grossissionent insensibleà Bale en 1548, puis en 15 thieu Hopper, qui fit imprin côté du Latin, seulement Livres que nous venons de en 1575 le même Hopper de fiéme Edition fort augmer presque tous les Traitez pagnez du texte Grec. Pre temps, Jacques de Billi, F la version Latine, que style rendoit inintelligible d'endroits, entreprit de la revoyant le texte origin Manuscrits. Cette nouve de Billi fut imprimée à 1577; puis en 1603, & de nouvelles pieces qu' Fronton du Duc. Mais comme le texte

qu'il preparoit, & qu'il vouloit mettre au jour la premiere, n'acheva ni l'une ni l'autre. Cela engagea quelques Prélats à lui substituer dans ce travail le P. Combesis Dominicain, qui se vit fortement sollicité par divers Scavans, & sur-tout par le fameux Allatins, de s'appliquer tout de bon à cet Ouvrage. Le P. Combesis ne manquoit pour cela ni de talens, ni de bonne volonté : mais n'avant pû obtenir d'Anbert la communication de quelques Opuscules qu'Allarius lui avoit envoyez de Rome, & dont ce nouvel Editeur avoit besoin pour remplir sa commission, il abandonna l'entreprise, & tourna ses études d'un autre côté. Cependant le P. Labbe en 1652 publia le Projet d'une neuvelle Edition de S. Jean Damascene, qu'il méditoit, & dans laquelle il prétendoit distribuer en quatre Tomes les Ouvrages de ce Pere ; mais sans en avoir fait une revuë assez exacte, ce qui rendoit sa distribution moins juste. Le sçavant Jesuite s'en tint au simple pro. jet, comme avoient fait avant lui le Pere Combesis & Aubers ; l'exécution en étoit reservée au P. Lequien, & c'est de fon travail que nous devons présentement instruire le Public.

II. Ce travail regarde le Texte Grec du faint Docteur, la version Latine, l'arrangement des divers Traitez, les Notes, &

les Prolegoménes.

que du Roi de France, de la B que de M. Colbert, de celle du lier Seguier, de celle des Jésuites Bibliotheque Vaticane, de celle Germain des Prez, & des Biblid'Angleterre. L'Editeur n'oublifaire ici une mention honorable ceux par l'entremise desquels il a usage de ces Manuscrits, & en ticette Edition les secours necessaire de MM. les Abbez Renaudor & guernë ne lui ont pas été inutiles

version ou la revision de quelq vrages de saint Jean Damascéne l'original Grec est perdu, & qu trouvent qu'en Arabe, Dom Be Montsaucon, & Dom Anselme I qui ont contribué à enrichir l'O soit en sournissant des éclairciss partie du Dialogue contre les Manichéens, l'Opuscule touchant le reglement des mœurs, le Traité des deux volontez de J. C. & diverses Homelies: Le P. Lequien nonseulement a mis en Latin tous les Traitez qui n'avoient point été publiez, mais il a retouché les versions de tous les autres, & y a fait des changemens considerables. Il observe après le Pere Combesis, que quoi qu'on puisse regarder Billi comme un des meilleurs Interpretes Latins qui avent travaillé sur les Auteurs Grecs, fa version de saint Jean Damascéne n'est pas exempte de défaut, & qu'elle est d'autant moins achevée, que c'étoit en quelque forte son coup d'essai. Ce qu'il y trouve de plus vicieux, c'est l'abus des circonlocutions, qui énervent la force des termes Grecs: & l'affectation de s'écarter du style familier aux Theologiens, même dans les expressions où il n'est point incompatible avec la pureté du Latin.

3. Quant à l'arrangement des différens Traitez qui appartiennent veritablement à faint Jean Damascéne, ou qui lui sont attribuez, l'Editeur les a partagez en trois classes. La premiere renserme tous les Ouvrages, tant legitimes que supposez, concernant les Dogmes de la Foi; & c'est ce qui compose le premier volume de cette nouvelle Edition. Il a rangé

un tromeme, auqu ment , le reste des Piece quelques discours ascétiques fait depuis peu la découvert nuscrit de la Bibliotheque Seguier, & qui sont certaine Jean Damascéne; quelque encore imprimez de différer qui méritent d'être mis fou fin les Ouvrages de Leone dont plufiéurs n'ont jamais & qui pourront bien, faut le troisième volume, en ticulier. Sur ce pied là c P. Lequien n'est encore de fa carriere; & les Sçava trop fouhaitter qu'il soit fournir entierement.

4. Les Notes qui rempl

à la doctrine, aux sentimens, & aux expressions des Peres de l'Eglise Greque, le P. Lequien n'a pas crû que des remarques de ce genre dussent interesser beaucoup les Sçavans; & il s'est attaché dans les siennes à exposer nettement les opinions des anciens Docteurs de l'Eglise. en consultant pour cela non-seulement les Livres imprimez, mais aussi les Manuscrits, dont il n'a pas fait difficulté de transcrire de longs fragments, lorsqu'on en pouvoit tirer quelque lumiere par rapport aux dogmes, aux mœurs, & à l'Histoire de l'ancienne Eglise Orientale. Il s'est appliqué de plus à démêler, en suivant les regles de la faine Critique, les veritables Auteurs de certains Ecrits que faint Jean Damascene, faute d'un suffifant, examen, ou trompé en cela par les Heretiques qui les avoient supposez, cite comme étant les Ouvrages de quelques Peres.

5. Les Prolégoménes de cette Edition font très-amples; & nous comprenons fous ce nom toutes les Pieces qui suivent la Préface, & qui précedent la Dialectique, ou le premier Ouvrage du faint Docteur. On trouve d'abord l'élite des Préfaces & des Epîtres dedicatoires qui ont paru à la tête des autres Editions. Enfuite vient une longue Dissertation d'Allatius, touchant la personne & les F.crits les il a cru devoir renvoy ment de divers points, do ne pouvoit s'achever dans ginales. Ces Differtations bre de sept; dont voici le la Procession du Saint Espr ques autoritez sur lesquell ses Sectaires appuyoient on y discute fort au long les Livres supposez de Des 3. De la Lettre écrite au laquelle porte le nom de S

fostome, & de quelques au il n'est parlé pour la predans les Ectits de S. Je 4. De plusieurs Lettres quoir été écrites à Pierre la jet de l'addition faite au la profession de Foi qui s'

nons au simple exposé de ces Dissertations, si dignes de la curiosité des Sçavans; l'étenduë prescrite à nos Extraits ne nous permettant pas de descendre surtout cela dans un détail plus particulier. La vie de S. Jean Damascéne écrite en Grec par Jean Patriarche de Jerusalem, & accompagnée des Notes de l'Editeur; quelques autres narrations Latines sur le même sujet, & les témoignages des Anciens touchant nôtre saint Docteur, ter-

minent ces Prolegoménes.

Le P. Lequien après avoir employé une partie de sa Préface à nous informer de ce qui regarde les dissérentes Editions de saint Jean Damascéne, s'occupe dans le reste à deux choses: 1. à saire diverses restexions sur les Ecrits de ce Saint; 2. à suppléer quelques omissions, & à se retracter sur quelques méprises qui lui avoient échapé dans ses Notes & dans ses Dissertations. Comme ce dernier article ne peut interesser que ceux qui sont au fait des questions traitées par le sçavant Editeur, nous ne nous y arrêterons pas; & nous dirons seulement deux mots du premier.

La premiere Observation du Pere Lequien est sur le nombre des Ouvrages de faint Jean Damascéne. L'impossibilité où l'on est de le déterminer vient de deux causes principales : 1. de ce que

Lettres: 2. des Ecrits supp nom, & qu'on ne peut dis ritables, sans s'être familia main avec ses sentimens d'écrire. D'ailleurs le P. Le te pas qu'il n'y ait encore le crits de ce Saint cachez de theques, & qu'il n'en ait nombre.

L'Editeur passe de là à style de son Auteur. Ce siy est clair & simple dans les son matiques: dans les Sermo

melies, il est plus diffus, il longues periodes, à la man tiques, & n'est le plus tissu de passages & d'exprecriture. La Poésie de faint céne, c'est-à-dire, ses H Cantiques, l'égalent en que les Grecs ont de plus

soient de la Critique les Ecrivains de ce temps-là, & en général la plûpart des Peres; mais on ne passe pas condamnation sur-tout ce qui lui est imputé à cet égard. & l'on releve une bévûe du grand Cafanbon, qui dans ses remarques sur Baronius, applique à saint Jean Damascéne deux reproches de cet Annaliste, qui ne tombent que sur un Ecrit fabuleux de Jean Malala. Plusieurs blâment encore nôtre saint Docteur de son trop d'attachement pour les chicanes de Logique. Mais cette méthode étoit alors d'autant plus indifpensable, que presque tous les Heretiques ne s'appuyoient que sur des Sophismes & des subtilitez de Dialectique, & qu'on ne pouvoit les refuter efficacement qu'en mettant en œuvre les mêmes armes.

Le Pere Lequien finit par un dénombrement des Ouvrages qui composent ces deux volumes, parmi lesquels ceux qui sont marquez d'une étoile n'avoient point encore été imprimez, ou n'avoient paru qu'en Latin.

Dissertations sur la menuance de la Bretagne, par rapport au dreit que les Dues de Normandie y prétendeient, co sur quelques autres sujets Historiques. A Paris, chez François Fournier, Libraire, rue faint Jacques. 1711. in 12. pagg. 287.

E 2 L'Av.

age paroît en les différens te; foit qu'on reuses remaron découvre nes, & beaure est partagé Dans la preoir que le Peorfqu'il a trai-Dudon, fures qu'on rapdans la difuteur rappelle eritez histori-.. Pour me qu'on n'ignodans toutes n jeune Prinr la France. cle, comme utres Capitaiportant par ant trente-fix aris, Meaux, reux, Charres villes; & s le Simple à en mariage, Arie qui fut ndie, dont il TIOTO ... , étoit déja presque entierement maître. .. Qu'il obtint aussi la mouvance de la " Bretagne, & qu'il conclut ce Traité à ", Saint Clair fur Epte, en l'an 912, par la médiation de Franco Archevêque de Rouën. Ou'ensuite ce Prélat le ., regenera dans les eaux du Baptême. " où le Duc Robert, depuis Roi de "France, lui donna son nom. Qu'A-" lain & Berenger Comtes de Bretagne, alors très-foibles, le reconnurent pour leur Seigneur. Qu'ils chercherent tou-" tefois à secouër le joug de Guillaume " son fils, dès qu'ils se sentirent un peu , forts. Que c'est ce que firent aussi " leurs successeurs à l'égard de ses autres " descendans, & que néanmoins ils fu-" rent presque toujours contraints de s'y " soumettre ; en sorte que dans les der-, niers temps ils ne penserent plus à s'en " defendre."

Après cette idée générale, il s'applique à prouver en particulier que le Pere Lobineau n'a eu nulle raison de prendre pour des sictions ce que Dudon raconte, 1. De la prise de Bayeux par Rollon, durant le Siege de Paris; & du mariage de ce Prince avec Poppe sille de Berenger. 2. Du Baptéme de Rollon, fait par Franco Archevêque de Rouën. 3. Du mariage de Gille sille de Chatles le Simple avec Rollon. 4. De la mouvance de la

dus que les autres; on y pele raisons du Pere Lobineau, & on n glige rien pour faire paroître dans te leurs forces celles qu'on y oppose, sont appuyées sur une suite de fait comprend environ trois cens ans. concluston de cette Differtation re me plufieurs reflexions qui ont rappo tout ce qui précede. L'Auteur, avoir comparé les anciens Normands Romains, pour ce qui regardoit l'a tion & la bravoure, pourfuit ainfi:, , tant leur génie , il falloit necel , ment qu'ils dominassent par to ,, ils fe trouvoient, ne pouvant fe r ,, dre de ceder à d'autres qu'à leur " pres Souverains. Et quoi, par e ,, ple, de plus prodigieux en ce , que leur établiffement dans l'I

Ce n'étoit qu'une poignée

" raux de leurs Armées; quelques-uns " même eurent ensuite l'audace de leur " faire la guerre quand ils n'en furent pas , contens. Et si les Empereurs d'Occi-, dent ne vouloient pas le servir d'eux, ce " n'étoit que parce que les connoissant " mieux, ils apprehendoient de devenir .. aussi à la fin eux-mêmes leurs sujets. " Ainsi après cela sera-t-il encore difficile " aux Bretons de croire, ou honteux " d'avouër qu'ils ayent aussi enfin suc-" combé sous leur puissance? Mais au , fond ils ont présentement tout lieu de " se consoler de cette ancienne sujetion. " en voyant leur Duché, par la vicissi-, tude des choses, élevé aujourd'hui en " quelque forte au dessus du notre, tant ,, par les grands privileges qu'il a conser-" vez. & que ce dernier a perdus, que " parce qu'il lui a été préferé pour don-" ner le nom au fils aîne de Monsei-" gneur le Duc de Bourgogne, " que cet honneur fût du par tant de " titres au Duché de Normandie." L'Auteur dit ensuite que les Normands ont lieu de se plaindre des Superieurs de la Congregation de faint Maur, qui, selon lui, devroient appliquer quelques uns de leurs habiles gens originaires de Normandie, à illustrer leur patrie par une Histoire compleite. " Il est vrai ? ajoute-" t-il, que la Normandie n'est plus aujour-

' mais les millions de bien qu'ils y pol " fedent de plus que dans cette autr " Province, par la liberalité & la magni " ficence de ces généreux défunts , n " meriteroient-ils pas très-justement qu'il .. facrifiaffent même . si cela étoit ne " cessaire, quelques centaines de pistole , pour une si belle entreprise, qui ren " droit leur reconnoissance éternelle. La seconde Dissertation roule sur que ques autres points de l'Histoire de Nor mandie, sur lesquels on tâche de montre que le Pere Lobineau s'est aussi mépri Ces points font, r. Si Philippe I. Roid France fit lever en 1007 le fiege de Do à Guillaume le Conquerant Roi d'An gleterre. 2. Si ce dernier Prince affiege

encore cette ville-là en 1086. 3. Si fut seulement en l'année suivante

JANVIER 1712. noit du Diable, & qu'il retourneroit au Diable. Cette prophétie tirée de Bromton par le Pere Lobineau, a été faite après coup, & attribuée mal à propos à saint Bernard, selon nôtre Auteur. Quelques circonstances bien examinées en découvrent la supposition. Bromton prétend, par exemple, que ce fut à la Cour de France que saint Bernard la prononça, & que le jeune Henri étoit élevé en cette Cour. Mais on fait voir que ce Prince, né au mois de Mars 1133, étoit auprès du Roi Henri son ayeul en 1134; qu'il n'étoit ni chez Louis le Gros en 1137, ni chez Louis le Jeune en 1139, que le Comte de Glocestre son oncle le mena en 1141 en Angleterre, d'où il ne revint qu'en 1146; qu'il y retourna encore très-peu de temps après, y ayant été fait Chevalier en 1149, par David Roi d'Ecosse; & qu'enfin il prit lui-même en main le Gouvernement du Duché de Normandie en 1150. Y a-t-il là. dit l'Auteur, aucun temps où l'on puisse croire qu'il eut été livré aux Rois de France? La Dissertation finit par la discussion d'un sixième point, qui n'est pas

moins interessant que les autres, sçavoir, s'il est vrai, comme le Pere Lobineau l'assure après Bromton, qu'Eleonore de Guyenne s'abandonna au Duc Geossico,

tandis qu'il faisoit sa charge de Sénéchal E 5 de & du retour du corps de faint Marti attribuée à faint Odon Abbé de Clu Il prétend que cette Histoire est l'Ouvi ge d'un Imposteur : & ses raisons mé tent d'autant plus d'être examinées, qu avouë lui-même qu'elle a été ,, reco , nuë pour sincere par tous nos me , leurs Critiques, tels que Duchesne, , Peres Labbe, le Cointe, Mabillo , M. Du Pin , & même M. Baillet . , exerçoit une censure si fevere sur " Actes des Saints." La quatriéme Differtation traite l'origine des Rois de France de la troisié Race. Il est question de l'extraction Robert le Fort , Duc de Neustrie .

l'origine des Rois de France de la troisie Race. Il est question de l'extraction Robert le Fort, Duc de Neustrie, fayeul de Hugues Capet. L'Auteur r porte sur ce sujet quatre opinions, & raisons qui y servent de sondement. JANVTER 1712.

nion de M. le Duc d'Epernon, qui fait Robert le Fort fils de Nebelong II. Comte d'Autun. La quatrième est celle de Jacques Chifflet, selon laquelle Robert eut pour pere. Conrad, Comte d'Altors & d'Auxerre, fils de Welphe, Duc de Baviere. L'Auteur embrasse ce sentiment, & l'établit sur des raisons qui le rendent assez-

Marquardi Gubii & Claudii SARRAVII Senatoris Parifiensis Epistolæ una cum responsis: quibus accedant ex Bibliotheca Gudiana clarissimorum & doctiffimorum virorum qui duobus ultimis sæculis floruerunt Epistolæ, Alciati, Barthii, MERARII, CARDANI, &c. & aliorum ultra quinquaginta, curante PETRO BURNANNO. C'est-à-dire: Lettres de Marg. Gudius, & de C. Sarran, avec plusieurs autres Lettres de Sçavans qui ont vécu dans les deux derniers fecles, tirées de la Bibliotheque de Gudins, & mifes au jour par M. Burman. A Leyde, chez Jean du Vivié. 1711. in 4. pp. 676. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

MARQUARD GUDIUS s'est rendu austi celebre par son amour pour les belles Lettres, que par l'habileté E

par ses premieres études de ce qu'il verroit, il parcourt cipaux Etats de l'Europe. voyages il s'appliqua princip ramasser des Manuscrits, & lir les Ouvrages des Scavans tout leurs Pieces fugitives. s'en retourna, il en avoit un quantité, que M. Burman peut-être aucun Particulier n' mais tant. Il esperoit s'occ ranger, & à les donner au Pi fes maîtres l'enleverent aux Li l'appliquer aux affaires. Il ne trouver le tems de mettre a Fables de Phedre, qu'il s'étoi peine de corriger fur d'excelle crits, & d'expliquer par un taire. Par bonheur cet Ouv

foin sur M. Burman. Le Recueil commence par trente Lettres Latines que Gudius a écrites à différentes personnes, & qui sont suivies d'un plus grand nombre de Lettres Latines, Françoises, & Italiennes, qui lui ont été adressées. Dans une de ces Lettres J. G. Grævius lui envoye cette Inscription, qu'un de ses amis avoit trouvée dans le Piemont, & qui plaira sans doute à ceux qui aiment les oiseaux.

DIS AVIRVS

LVSCINIAE. PHILVMENAE EX. AVIARIO. DOMITIOR.

SELECTAE, VERSICOLORI, PVL-CERRIMAB, CANTRICI.

SVAVISS. OMNIBVS, GRATIIS. AD DIGITVM. PIPILANTI.

In, pocvlo. myrrhino. capyt, ablventi.

INFELICITER. SVMMERSAE. HEV. MISELLA.

Avicula. Hinc. inde. volitabas. tota.

GARRYLA. TOTA, FESTIVA. LATI-TAS. MODO.

INTER. PVLLA. LEPTYNIS. LOCV-LAMENTA. JN. PROPRIO. CVBICVL NAE. KARISS. LACRYMANS, PC

HAVE. AVIS. 10 CVNDISS MIHI. VOLANS.

OBVIA. BLANDA. PE ROSTELLO. SALVE

TOTIES. CECINISTI. C

VALE. ET. VOLA. PER. IN. CAVEA. PICTA. SALT

MVTA. TENEBROSA. NV

Le nombre des Auteurs de tres est très-grand. Les une

7 T E

let le comblent de louanges, témoignent dans leurs Lettres i ont des obligations infinies. Amasæus étoit Professeur de lettres à Bologne. Il tiaduisit

n Pausanias, & les sept Li-Xenophon de l'expedition de on peut voir le Catalogue de

André Camutius étoit Medefelon furent imprimées à surpassoit Thomas Phædrus

rages dans Gesner, & dans Lin-André Minturnus excella dans e; & il composa un Traité du dont Vossius, Rapin, & Piereille ont parlé avec éloge. Beheocrenus se rendit aussi trèspar ses Poësies, qui, Valerianus dans son Livre du mals Gens de Lettres, dit que per-Il avoit le talent de uence. er fur le champ avec beaucoup : & d'agrément, & de reprétablir d'après les origina été retranché des Lettres adressée: Il n'est pas possible de rendre maife. Extrait un compte particulier d qui forment ce gros Recueil. ral, les Sçavans des mains d les sont sorties s'y entretienner petits interêts, & de nouvell terature; & s'y communiq lumieres sur diverses difficulter maire. Dans la Lettre 121. plaint de Paré, qui prépar velle Edition de Plaute, Commentaires dans lesquels l'Edition de Taubman, q pose que Gruter ait beauc à cette Edition. " Paré

., a été autrefois mon Ecc iamais reconnu p



JANVIER 1712. a de la vigueur, je mettrai aifént en fuite de tels animaux par le I son du fonët, ils ne meritent pas je prenne d'autres armes; mais quand erai mort ce sera à vous à désendre memoire,&c." Dans la Lettre 183, el Piccartus donne quelques remar-Tean Kirchman, qui travailloità differtation fur les anneaux des An-Il raporte les raisons que quelins ont rendues de l'usage où l'on a ars été d'orner de bagues les doits main gauche. Selon eux, on mets anneaux à la main gauche, 1. Adérober à la vûë le luxe & l'orla main gauche étant plus aifée à que la main droite. 2. Afin que n droite, dont on a le plus affaire, is libre. 3. Pour mieux conferver rres. 4. Parce que le côté gauche côté du cœur, & qu'il y a une peeine du cœur qui s'étend jusqu'au e la main gauche nommé annulaiiccartus accompagne cette derniere

dans cette Lettre comment les qui la contenoient furent brûlez, & Sectateurs de Photin.

on bannit d'Altorf les nou M. Burman fait observer à l'égare Lettres de Sarrau, qu'il est bien el d'aprouver tous les jugemens que cet Ecrivain. Sarrau, felon lui, trop attaché à Saumaife. Il eft vra M. Burman, que Saumaise étoit un me presque divin, d'une érudition mense, d'une memoire qui renferm Ecrits de tous les fiecles; mais ce me le rendoit si fier, qu'il se croy droit de mépriser & de déchirer to autres Scavans. Il en vouloit fur-t Daniel Heinfius, & il le traitoit gnement. Heinfius cependant ne l pas d'avoir, au jugement de Scalig Cafaubon, & des autres grands ho de ce tems-là, un esprit excellent,

crire foit en profe - foit en

1

se, à qui il s'étoit livré. Qui croira jamais, par exemple, que Heinsius ait voulu désendre sa reputation par des coups de bâtons, & se venger de Saumaise en l'assassimant, ou en le jettant dans quelque canal? C'étoient-là des rêves du timide Saumaise; ils naissoient dans son cerveau, & Sarrau les debitoit comme des realitez.

TABLE DES LIVRES,&c.

Issertations sur la Bible. FERD. CHRISTOPHOR. HARPPRECH-TI Confultationes. ELL. DU PIN Suplément à la Bibliothéque des Au-29 teurs Ecclesiastiques. Meditations pour tous les jours & fétes de l'année. 25 J. B. CAMUS Les pieux delaffemens de l'Esprit. 26 JOS. AND. DE LA PALUELLE Refolutions de plusiurs Cas de Constituce, &c. 29 L'Art de transposer tonte sorte de Musique 37 LINGLET DU FRESNOY, Memoires fur la Collatin des Canonicats de l'Eglise de Tournay faite par L. H. P. 42

J. CLAUDE SOMMIER, Histoire Dogmatique de la Religion. 50 Elege de Mr. le Baron de Spanheim. 56 MASCLEF, Projet d'un nouvelle Grammaire pour

aprendre l'Hébren, &c. 61 TABLET, Observation sur la nature & les qualitez, du Frène sanvage. 85

MIC. LEQUIEN, S. JOANNIS DAMASCENI OPEIR. 86
Differtations for la mouvance de la Bretagne. 99
MARQ GUDII& CLSARRAYI I Épifolz. 107

Amsterdam chez ics JANVIER (On continuera ce Catalogue tous les Mois & on d'avoir toujours les Laures de cette Catalog A Blot (Robert) de Suprema potestate B Londini 1619.
Abelli (Ludov.) Episcopalis' follicitudinis dion. 4. Paril. 1677.
Medulla Theologica. 12. Pari
. Antv. 1698. Colon. 1705.
Sacerdos Christianus. 12. Colon. 1 Abominationes Papatus, five demonstra Romanum esse Antichristum. 4. 165 Abrabanelis (Ifaxo) Commentarius in priores Hebraice, Fol. Lipfia 1686.
priores Hebraice, Fol. Lipfia 1686.
in Hofeam, ex Vertione, &
Fr. ab Hufen, 4. Leyda 1687. - Dissertatio de principatu Abimi vationibus illustrata à Jo. Franc. Bu Abreu (Sebaft. d') Institutio Parochi na 1694. parochorum. 4. Aug. Vind. 1700. derici (Luca) veterum aliquot

CATALOGUE

sombi (David.) Observationes de variatione arietate pulsus. 8. Lond. 1685.

nia Natura Curioforum Ortus, Leges, Cata-

s. 4. Norimb, 1683.

rius (Joan.) de Urinis. 8. Trajell. 1670.

Amydeni Libri Medicinales Grzce. fol. apud

um. Venetiis 1534.
ii (Nicol.) Commentarius in Virgilii Mar.

ra omnia. S. Rothomag. 1659.

(Bened.) Dialogus de præstantia Virorum

s Tatius de Clirophontis & Leucippes Amos cum notis Salmafii, Gr. Lat. 12. Lugd. v. 1640.

dyk (corn. ab) Logica, 12. Ultraj, 1666.
i (Domin.) Historia Civitatis, 12. Franck, 1651.
iruditorum Lipsiensia, ab anno 1682. usad finem cum suplementis & Indicibus Gelibus, 4.

- Eorumdem omnes partes separatim.

- Philosophica, Societatis Regiæ in Anglia, ore Oldenburgero. 4. Liplia 1675. Amft. 1671. — Compromissi Francosurtensis continuatio ra Electorem Palatinum. 4. 1700.

ecularis facri Academiæ Vitenbergenfis, an. 2. celebrata. fol. Vitenb. 1704. gé de la Doctrine de la Tolerance Civile. 12.

gé de la Doctrine de la Tolerance Civile, 12 otterd. 1691.

le la Foi & de la Morale de l'Eglife, tité 'Ecriture Sainte, par le R. P. N. Alexandre, Paris 1686. 2 tom.

de l'Hittoire Ecclesiastique du Païs de Vaux.

des Histoires des plus fameux Heresiats, 12. Cologne 1699. oine justifié & triomphant, par Renaudot.

Paris. en belle humeur, Nouvelle Galante, 12. Cologne

Chronologique de l'Histoire de France

des Turcs depuis ton julques à present, par Vanel, 12. Paris 1704 - de Cleopatie. 12. Payis 1668. Ccidenti di Cioramindo da Franc. Belli Adone Poema Heroico del Caval. Mai Alciato de la Maniera de Desafio, S. A Abererambit David) Academy of Sciences. 8, Adami (Jo. Sam.) Troftender Priester im oder 139. Absolutions formulen. 8. D Acta Publica Monetaria , der H. R. Wefer, Reces, Conflictiones and von Herrn von Hagenstein colligirt. fol. Abentheur () von allerhand Mineral len , Kreuiern und Blumen . &c. 4. A. B. C. cum Notis Variorum. 8. J Abgebildetes altes, neues und unterr Aultius (Joarnis) Befrege ing der Redenle - Inielding tot de Zidenleer, 8. 1 Aarwyfing day Politique Grouden Republik van Holland en 1

DE LIVRES.

411.) Elenchus Orthodoxus pfeudo-Re-Comano-Catholicz. 4. Davent. 1615.

fix Mediolanentis, Frederici Cardinalis

i juflu collecta & edita, fol. Lagd. 1682.

orum Ordinis St. Benedicti opera L. d'AJ. Mabillon feculum. 1. 3. 4. 5. fol. Paris,

tolorum Grace. 8. Colonia. (1683.

batz Vitg. & Mart. 8. Ang. Vind. 1706.

etri) Refum ab omni autiquitate Judicata
iectx. fol. Paris. 1615. Genev. 1677.

Franc.) Naniz Pontificis de Jure Re
landi. 8. Roma nova. 1706.

(Feder.) Symmetria Juridico-Austria-

imberg. 1674.

soft. Recolutiones Aurex. 4. Francof. 1694. Autoin. Dad.) Commentarius in Decretales Innocentii tertii, fol. Parii. 1666. eorg.) de Re Metallica. fol. Bafil. 1657. nurie, Corn.) Opera Omais. 8. Lugd. 2. voll. G. Anton.) Aphorismotum Hippocratis Petipatetica. 4. Patav. 1649.

ignus, de Secretis Mulierum. 12. Amstel.

ntian.) Bibliotheca Chemica contracta. 8;

a/er.) & Mureti notæ in Taciti Opera.

Fac.) Dialexis Scholastica Gr. Lat. 8.

1593.

hh) Vitz Eruditorum cum Germanoexterorum, fol. Framsf. 1705 rerum odmitabilium encomia cum figu-Nos anngi. 1677

odus novæ Philosophiæ R. Des Cartes,

j. 15.43

(76.7n.) & Andr. Brunneri Annales Boicx ol. Francof. 1710. (vide plura hujus Auc-1.)

Crifpis, Epitaphium Antiquum in Agro 8. Dordr. 1618 Elian

Brege de la Morale des IV. Evangi ___ des Actesdes Apor St. Paul, Canoniques & de ibid. 16\$7. 4 voll. - du veritable Christianisme Pratique par Labadie. 12. Amft de la Vie de Mr. Claude. 1 Art de guerir les Hernies , par Paris. 1688 Abrege Chronologique de l'Hiftfane, par Philippe Labbe, 12, Pe ___ Methodiques des principe l'Art du Blafon, par Meneftrier. des Derniers mouvemens Anvers. 1651 du Procès fait aux Juifs de - de l'Histoire de Holland d'Entretiens fur plusieu fies, par M. D. C. 12. Nimwe △ Gricoltura & cafadi Villa di Car tovi trattato dell' Exceller

Almanaco perpetuo di Rutal Be

JOURNAL

DES

CAVANS,

Pour le Mois de

FEVRIER

I 7 I 2.



A AMSTERDAM,
les Janssons à WAESBERGE,

MDCCXII.

MATTHEI HILLERI Hermeneutica quibus Loca turæ plurima ex Hebraico explicantur. Tubinga fredum Stollium. 1711

JO. CONR. BOECKMANNI Historico-Literarium de lais. 8. Witeberge impensis I Selii. 1712.

Reflexions Historiques & Critique nal intitulé, la Clef du Cabi ces &c. 8. A Cologne chez

teau. 1711.

Remarques , Memoires & Lettres sentes Negociations de Paix. l'Anglois, 8. A Utrecht chez Putte. 17.12.

Paraphrase tirée de l'Ecriture sai raison Dominicale la meilleur les prieres, pour la Confession, C Messe, Meditation, er pour t

JOURNAL

DES

SCAVANS,

Pour le Mois de Fevrier MDCCXII:

JACOBI PERIZONII Origines Babylonicæ & Ægyptiacæ Tomis II. quorum [prior Babylonica, & Turris in terra Sinear extructæ, ac dispersionis hominum ex ea, rationem ac historiam continet. Lugduni Batavorum, apud Joannem Vander Linden juniorem. 1711. C'est-à-dire : Les Origines Babyloniennes & Egyptiennes, par Jacques Perizonius; en deux Tomes, dont le premier contient les origines Babyloniennes, avec l'histoire de la Tour bâtie dans le pais de Sennaar, & celle de la dispersion des Peuples. A Leyde, chez Jean Vander Linden le jeune. 1711. in 8. pp. 376. pour le premier volume. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

démiques, & Imprinices les Comme ces Differtations, suivant l'ordinaire des pièces fugitives, con çoient à devenir rares, M. Periz qui en est Auteur, a cru devoir le sembler & les resondre, pour en se ces deux volumes. Nous allons recompte ici du premier, partagé er torze Chapitres, où l'on recherche gine des Babyloniens; & nous re rons pour le Mois prochain l'Extra second volume, où l'on traite de gine des Egyptiens.

L'Auteur, dans sa Dissertation origines Babyloniennes, se proposichoses. Il prétend d'abord prouve Nembrod a été le fondateur & le p Roi de Babylone : en second lie che de découvrir le veritable mo

une tour dans la plaine de Sennaar, avant leur dispersion; ce qui arriva (dit l'Auteur) vers le temps de la naissance de Phaleg. c'est-à-dire vers le commencement du second siecle depuis le Déluge. Epoque s'accorde avec ce que dit l'Ecriture, Que Nembrod petit-fils de Cham, fit de Babel la capitale de son Royaume. & encore mieux avec le témoignage de Josepbe, qui après avoir fait l'histoire de la dispersion des hommes, ajoute Que Nembred ne suivit point les autres, mais qu'étant demeuré à Babylone, il y établit sa domination. Cela convient core avec ce que rapporte Simplicius d'après Porphyre, Que le Philosophe Callisibine, qui suivit Alexandre le Grand dans fon expedition, trouva que les Observations astronomiques des Chaldéens ou Babyloniens remontoient jusqu'à ans avant Alexandre, ce qui ne s'éloigne guéres du temps de la naissance de Phaleg. L'Auteur cependant ne s'écarteroit pas du sentiment de Vossius le pere, qui met entre Abraham & Salomon quelques trois siecles de plus que ne fait la Chronologie Sacrée, & par ce moyen differe jusqu'au siecle d'Abraham le commencement de ces Observations Babyloniques; ce qui est d'autant plus vrai-semblable. qu'on attribuë à ce Patriarche l'invention de l'Astronomie, & qu'il n'y a guéres F 3

posterité des Obierva Les Babyloniens du temps d'Au poussoient leurs prétentions beauco loin par rapport à l'ancienneté, donnant pas moins de 470000 an en faut croire Cicéron) ou mê 473000 (fuivant Diodore.) Quelqu ginaires que fussent de pareilles tions, que penser du passage de où cet Historien, après Bérofe & me, réduit les Observations Baby nes à 480 ans seulement, ce qui au-dessous de l'antiquité que leur Callisthène? M. Perizonius ne de que le passage de Pline ne soit co & qu'il n'y faille fuppléer le me

après 480, ce qui approche de alleguées par Cicéron & Diodore, re Hardouin avoit déja sent la ne

gne de Nabonassar. C'est ce que M. Perizonius refute par de folides raisons, qui affignent la veritable cause pourquoi les Historiens ont fixé le commencement des Observations Astronomiques des Babylo-

niens à l'Ere de Nabonassar.

Il combat fur-tout en particulier l'opinion de Marsham, qui rapproche l'origine de Babylone jusqu'au regne de ce Prince, affurant que l'Ecriture ne fait mention de cette ville que depuis cette Epoque, & supposant que Babel dans le x. Chapitre de la Genese, doit s'entendre du païs où Nembred bâtit les villes d'Arach, d'Achad & de Chalanne, mais qu'il abandonna dans la fuite, à caufe des frequens débordemens du Tygre & de l'Euphrate, pour passer de là en Assyrie, où il fonda les villes de Ninive, de Chalé . &c. Nôtre Auteur détruit ces fuppositions en observant, 1. Que le mot Babel dans le passage dont il s'agit, n'est pas moins un nom de ville que les trois mots suivans, & qu'ils désignent tous des villes situées dans le païs de Sennaar, & dont il est dit également qu'elles donnerent commencement au Royaume de Nembrod , Nimrodo initium regni fuisse Babelem, Erech, Accad or Chalne in terra Sinear: 2. Qu'il ne faut pas s'imaginer pour cela que Babylone fût alors une ville reguliere, mais qu'elle n'étoit encore que le pais de sennaar lut tener jet aux inondations qu'il en fût ble, puisqu'il est parlé dans l'histo braham, d'Amraphel Roi de Seni de Babylone, & qu'il est dit da vre de Josué (v11. 21.) que Achan avoit derobé dans le buti richo un habit de Sennaar, c'e

Achan avoit derobé dans le buti richo un habit de Sennaar, c'e un habit Babylonien: 4. Qu'on fans faire une extrême violence de la Genese, & sans choquer de la Langue originale, ente Assur l'Assyrie dans ce passage: bac egressus est Assur, comme s'i egressus est (Nimrodus in) Assur, sortit du païs pour passer en Assyrie

que le sens naturel de ces mots e

C'est ce que M. Perizonius à prouver dans le quatriéme Cha

à prouver dans le quatrième Cha il le fait avec d'autant plus de so a contre lui, sans compter Mars. nande. L'Auteur répond à une obection affez forte, titée du peu de liaion que paroît avoir ce passage pris dans : fens naturel avec ce qui précede & ce ui suit. Il fait voir que rien n'est plus ommun dans le thyle de l'Ecriture que es fortes de parenthéses bistoriques, & il n produit plufieurs exemples remarquales. Mais (dit-on) pourquoi l'Ecrivain acré, après avoir parlé d'Affur en son ang, c'est-à dire en faisant le dénombrenent de la potterité de Sem, s'avise-t-il en reparler ici, où il n'est question que les descendans de Cham? L'Auteur n'en rouve d'autre raison que le voisinage de es puissantes villes Ninive & Balylone, qui a engagé Moife à joindre ensemble te qu'il avoit à nous apprendre de leur origine. M. Perizonius conclud de tout cela que Nembrod n'est point forti du pais de Sennaar, qu'il y a fixé sa demeute, & y a jetté les fondemens de la Monarchie Babylonienne.

Il revient ensuite à Marsham, qui malgré le consentement de la plûpart des Ectivains profanes sur la fondation de Babylone, qu'ils attribuent unanimement à Belus ou à Semiramis, lui donne pour sondateur Nabonassar, prétendant que Belus étoit un Egyptien fils de Neptune & de Libye, qui condussit dans la Babylonie une troupe de Sages, qu'on nomma

mais qui ne doivent point êtr avec le Babylonien; que le Baal designant Dien on Seigne comme leurs fondateurs.

Orientaux, il n'est pas mer différens Peuples ayent honor les grands hommes qu'ils c De là on passe à l'examen d'Isaïe (xxiii. 13.) fur lequ s'appuye uniquement pour att bonassar la construction de Ba passage est susceptible de diffé pretations, & chacun l'ac fon Systême. L'explication Marsham paroît infoutenable zonius, qui prétend l'exponiere beaucoup plus confo l'arrangement des mots, so tances historiques de ce ter pose que lorsqu'isais en par déens qui doivent saccag

FEVRIER 1712. nevcu d'Abraham; qu'il en est parlédans les Livres de Moise, & qu'il est dit dans le Livre de Job (1. 17.) que les Cha!déens ayant fait une irruption sur ses terres, enleverent ses chameaux, & tuerent ses serviteurs mais que les paroles du Prophete signifient seulement que les Chaldéens ne faisoient auparavant nulle figure parmi les autres Nations, ayant presque toûjours été sous le joug des Assyriens; ce qui fait que depuis Moise il n'en est presque plus fait mention, jusqu'autemps L'Auteur montre de Nabuchodonosor. au long par plufieurs exemples, que cette expression, ce Peuple n'étoit point, d'autres semblables : sont usitées dans toutes les Langues pour marquer ce Peuble étoit compte pour rien. Ce principe une fois posé, l'Auteur ne trouve plus de difficulté dans le passage d'Isaïe; on peut voir comme il en développe le sens. C'est sur quoi nous nous dispenserons d'entrer dans un détail plus particulier; de même que sur la discussion qu'il fait du sentiment de Dicearque, touchant l'origine de Babylone; sur ce qu'il nous dit de Semiramis, qui, selon lui, ne fit qu'embellir cette ville fondée long-temps avant le regne de cette Princesse; sur ce qu'il oberve au sujet de Herennius Philo & d'Aexandre Polybistor, par rapport au fondaeur de Babylone, &c. Ce détail nous

mc-

II. Après avoir établi N veritable Belus fondateur l'Auteur recherche quel fut cipal qui détermina les ho une ville & une tour dan Sennaar; & c'est à quoi i Chapitres, c'est à-dire plus ce volume. Il pose d'abo tous les hommes qui étoie fe trouverent à cette entrer porte (felon lui) l'expres nese (omnis terra) & qu exclurre ni Sem, ni Heber quoi que peut-être ces Pa desaprouvé la constructio ce. A l'égard de l'argum fert pour les disculper sur difant qu'ils n'ont point punition, puisque la Lang

Unbravage leur eft demet

ceux qui étoient informez sur cela de la volonté de Dieu; & que ce sut cette espece de revolte qui lui valut le nom sous lequel Mosse nous le fait connoître; car Nimrod en Hebreu ne signifie autre chose que revoltons-zous, terme par lequel cet ambitieux excitoit sans cesse les hommes à se soulever contre les ordres de Dieu, qui leur étoient annoncez par les gens de bien.

Il prétend (contre Poilon & d'autres) que l'histoire de la construction de cette Tour n'est point une pure allegorie, mais que c'est une narration vrayement historique, & qui offre d'abord un sens litteral, ce qui n'empêche pas néanmoins (ajoute-t-il) qu'après avoir consulté le sens litteral on ne puisse passer à un sens mystique & allegorique. Il s'étend fort fur la tignification de ces mots labium unum, confusio labii, employez dans cette narration: expressions qu'il soutient se devoir prendre uniquement ici pour même Langue, & confusion de Langue, & nullement pour consentement unanime, & varieté de sentimens; comme si les hommes après avoir entrepris de concert cet édifice. l'eussent abandonné dans la suite par le seul esprit de discorde, sans que la confusion miraculeuse des Langues y eût en rien contribué.

L'Auteur, après ces préliminaires,

Interpretation de ces paroles nese (x1. 4.) Adificemus nobis Turrim, cujus cacumen ascendat o faciamus nobis nomen, ne di Super faciem totius terra. C'est-àtiBons-nous une Ville er une Tour sommet monte jusqu'aux Cieux , & nous un nom, de crainte que nous dispersez sur la face de toute la parcourt fur ce point les divers se des Interpretes de l'Ecriture, & te les uns après les autres. Ce point dans la vûë de faire la gue tre le Ciel, ou de se mettre à d'un second Déluge, que les ho mirent à bâtir une Tour : ce ne à dessein de se faire un nom, querir de la reputation chez leurs dans, comme le passage sembl

re . ce ne fut point nour

FEVRIER 1712. 135

dans le texte Hébreu Em, mére, c'està-dire Métropole. M. Perizonius ne manque point de raisons plausibles pour com-

battre toutes ces interpretations.

Il n'admet d'autre motif de cette entreprise que celui qui est specifié dans le passage même, par ces mots, ne dispergamur, de crainte que nous ne soyons disperlez. Les hommes (dit-il) ne voyoient alors rien de plus à craindre pour eux que la dispersion, ils s'imaginoient que leur conservation dépendoit de l'union qu'ils garderoient entre eux. Dans cette pensée, ils ne trouverent point de plus für moyen de prévenir les fuites fâcheuses de cette separation qu'ils apprehendoient, que de construire au milieu des plaines de Sennaar, où ils se trouvoient tous raffemblez, une Tour si élevée, qu'on put l'appercevoir de fort loin, & qu'elle servit comme de Phare ou de Fanal, pour ramener au gros de la troupe ceux qui s'en écarteroient, foit pour mener paître leurs troupeaux, foit pour chasser, ou pour d'autres raisons. Il prétend que la vraye fignification du mot Hébreu Sam en cet endroit n'est autre que Signe, Signal, & que c'est de là que les Grecs ont tiré leur onux, qui se prend dans le même sens : sur quoi il nons étale beaucoup d'érudition Hebraïque & Greque, à laquelle nous renvoyons le ÇAVANS.

en Ezra (dit M. ntré juste sur l'udestinoient cette mpé sur la vraye

m, fignification eur) n'a point é En effet le pai-

près cet Interprele précis du fentious exposer avec

enfin à l'histoire iples, ce qui rem-Chapitres de ce sion ne fut point

n qu'eussent merité
entrepris de conse
tour. Cette en-

elle-même n'avoit criminel; mais elle de Dieu, qui voufeparassent, & se la terre. Le moyen y déterminer, sur

la terre. Le moyen
y déterminer, fut
ues, qui a pû arrieres. M. Perizonius
ifusion de langages
s, c'est-à-dire jusnes se fussent parta-

is qu'ensuite ils reils parloient auparaà la longue divers

angemens, d'où resulta la diversité des iomes. L'Auteur ne doute pas que iftoire de la Tour de Babel & de la sipersion racontée dans le onziéme Chaitre de la Genese, ne doive être regarlée comme ayant une liaison naturelle ivec ce qui est dit dans le Chapitre x. ouchant le partage de la terre entre les descendans de Noé; en sorte que ce dernier évenement soit posterieur à l'autre, & en dépende comme l'effet dépend de la cause. Sur ce principe il combat le sentiment de ceux qui trompez par l'ordre renversé de ces deux Chapitres, supposent deux dispersions arrivées en divers temps, la premiere, lorsque Noé partagea la terre entre ses enfans: la seconde. du temps de Phaleg, à l'occasion de la Tour de Babel. On s'imagine bien sur ce pied-là qu'il n'est pas d'accord avec Marsham, qui outre ces deux dispersions, en admet une troisiéme seulement pour les descendans de Sem.

On peut voir les raisons qu'il met en œuvre pour refuter les uns & les autres, & pour montrer que les hommes ne se répandirent pas d'abord dans les païs les plus éloignez; qu'ils ne formerent pas fi promptement toutes les Nations dont le fixième Chapitre de la Genese fait le décombrement; que cette énumeration ne oit s'entendre que des Peuples qui habinous nous contentons d'av volume est terminé par des des changemens à faire dans l'Ouvrage.

Sermons du Pere BOURDAL Compagnie de Jesus, poi Saints, or pour des Vés sunts Religieuses. A Pari gaud, Directeur de l'Imp le, ruë de la Harpe. in 8. I. vol. pagg. 509. 506. Se trouve à Amst Waesberge.

VOICI la suite des Se Bourdalouë. Un non mi les Prédicateurs ne pro grand. Les précedens vo

'honneur des Saints & pour nôtre proore sanctification, l'Eglise en celebrant eurs grandeurs, nous propose leurs exemples; & que comme leurs grandeurs nous portent à les honorer, leurs exemples nous invitent à les imiter. Il conclud de là qu'un Prédicateur, dans ses Panegyriques, doit toûjours mêler les instructions aux lottanges. " Si d'une , part il n'est attentif qu'à la gloire des so Saints dont il fait l'éloge, il éblouïra " par un magnifique recit d'actions & de " vertus heroïques; mais ceux qui l'é-, coutent en tireront peu de fruit, & " fouvent n'en remporteront qu'un se-" cret desespoir d'atteindre à une sainte-"té qui leur paroîtra plus admirable qu'i-" mitable. Ou s'il donne dans un excès " tout contraire, & qu'il n'ait égard qu'à "l'instruction des Auditeurs & à leur " édification . il ne fera connoître " qu'imparfaitement les mérites des Saints, " & ne leur rendra pas tout le tribut " de louanges qui leur est dû. " donc en recueillant d'abord de leur " Histoire ce qu'il y a de plus memo-" rable & de plus grand, pour l'exposer " avec les ornemens de l'éloquence " Chrétienne, & puis en l'appliquant " aux mœurs du fiecle, pour les refor-" mer & les regler, qu'il remplira son " ministere, & qu'il entrera dans l'esrirg ee s'est attaché au caractere particuli le distinguoit. , Car de même , la Préface, qu'il y a dans les pe , des vices prédominans, il y a d , Saints , pour ainst parler , des , fouveraines , où tendent tou , reslexions de leur esprit , & to , sentimens de leur cœur. Si bi , de représenter chaque Saint d , point de vûë , c'est en quelque , le mettre dans son jour , & l , voir dans son plus beau lustre remarque donc en cet endroit q dans la Morale , soit dans l'Elos

P. Bourdalouë a toûjours pris il garder l'unité, comme une des pres perfections du Discours, parce en rassemble les parties & qu'elle un corps mieux proportioné &

courte moralité; & selon que ces font différens les uns des autres, at différent entre eux les points de ale qu'il touche, & fur lesquels il obligé de passer très-legerement. e méthode donne lieu à quelques vifs & ingenieux. L'esprit v ve toûjours un nouveau champ ercer, & de nouvelles lumieres à ndre; mais ce ne sont, après tout, des lueurs ; & il est difficile que diteur soit bien émû de cette diverd'objets, qui disparoissent au mênoment qu'on les lui presente; & on ne lui laisse entrevoir qu'une aine fuperficie."

ftyle brillant & fleuri femble être opre aux Panegyriques qu'aux Difde Morale; mais l'Auteur de la remarque que bien des Prédica-abusent de cette regle, & que vouloir imiter certains Orateurs à ftyle convenoit, parce qu'il étoit len eux, ils tombent dans l'affecta-

le ridicule.

P. Bourdalouë a conservé dans negyriques le style de ses autres ns; c'est toûjours un style noble mpeux, qui va au vrai, & qui s'y ; qui persuade & qui touche tout ble. Les deux Oraisons sunebres avoit de lui, & qui quoi qu'imprêcher, & sans emprunter étrangers, il sçavoit faire d accomplis. Sa prudence & paroiffent encore dans les di a faits fur l'Etat Religieux. les consolations & les douce Etat, mais il n'en cache point Il évite ces peintures outrées

d'après l'imagination, & qui tiennent pas dans la pratique cueil est terminé par un peti

M. le Premier Prefident de La qui n'est, selon la Préface, q

essai de ce que le P. Bourdale à dire, s'il eut entrepris un é plet de ce celebre Magistrat.

Nous n'entreprennons pas c quelques endroits de ces Pan pour les remettre ici fous les

s de Physique. I. scavoir, si la uion du fætus dépend ou non de sa ture. II. S'il y a ou non entre lui femme une reciproque circulation, Si le fœtus se nourrit d'un prétendu e la matrice, ou du sang de sa me-7. Si devenu fort il suce ou non ce sphosé. V. Si sa vie dépend ou non de de sa mere. VI. Si l'enfant sort de trice parce qu'il est privé d'aliment, rce qu'il en est chassé par la contracle cette partie ; resolus par M. MEl'un des Anatomistes de l'Académie e des Sciences , & Maître Chirurle l'Hôtel-Dieu de Paris. A Paris. Jean Boudot, Imprimeur ordidu Roi & de l'Académie Royas Sciences, ruë S. Jacques, au d'Or. Brochure in 4. pagg. 31.

Dissertations qui viennent de pare, ont été faites à l'occasion d'use foutenue dès le mois de Février ée derniere, aux Ecoles de Mede Paris. M. Falconet le fils, qui t à cette These, & qui en étoit r, y expliqua ses sentimens sur la on & la nourriture du sœtus. Il ua sur-tout à combattre l'opinion qui croyent que l'enfant se nouveang de sa mere. Cette opinion

parée du fang de la mere, ont je cette liqueur ne pouvoit être qu'à la nourriture de l'enfant. M mi ceux qui fe font rangez de ce parti, quelques-uns ont crû néa qu'il reftoit toûjours entre le fan mere & celui de l'enfant quelqu merce de circulation.

Dans la These qui a donné li Dissertations dont il s'agit, M. I soutint que non-seulement le san mere ne servoit point de nour l'enfant, mais qu'il n'y avoit me cune communication de l'un à par les vaisseaux du sang. Il app sentiment sur deux principes gé l'un, que pour attribuer à une l'usage de nourrir l'enfant dans le sa mere, il faudroit que cette lique passage manifeste de la mere.

FEVRIER 1712. 144

, au contraire, dans le suclaiteux. a point de routes connues ni du e l'enfant, ni du côté de la mere, dmettre ce passage. Du côté de on ne trouve nul vaisseau ouvert furface du Placenta; & quelque ent que l'on presse cette partie, on it en faire sortir une goutte de sang. té de la mere, les vaisseaux du bien loin d'être ouverts pour cette ure, au commencement des groffont plus fermez alors que jamais, e il paroît par la supression des évans periodiques; & si ces vaisseaux disposez à s'ouvrir, il arriveroit rtes presque continuelles dans les ers tems de groffesse, où les memn'étant point encore attachées. ent l'épanchement plus facile. D'ailn enfant n'est jamais plus tendre délicat que lorsqu'il vient d'être comment se peut-il qu'alors il iffe du fang actif & bouillant de puisqu'après qu'il est né. & que quent il est plus fort, on ne lui éanmoins que du lait pour alifaut ajouter à cela, que le ent rapide du sang forceroit aiséresforts d'une si foible machine. n-tôt le battement du cœur de endroit le dessus sur celui du enfant. Une experience que ion Système. Cette experience à tirer tout le sang d'une chienne on trouvera dans cette chienne puisée, ses petits en vie avec to sang : d'où il conclut que le sang mere n'a point de communication celui de l'ensant, & que par consilensant n'en est pas nourri; mais est nourri d'un suc laiteux qui a les qualitez convenables à l'état o trouve alors.

L'existence de cette liqueur est one; on l'exprime avec abondance certains animaux, lorsqu'on presse l'estatus, qui sont les petits reservoir elles s'amassent. D'abord les memb qui envelopent l'ensant s'imbiben cette liqueur par des pores impercept à mesure qu'elle s'échape.

qu'on appelle Placenta, les vaiffeaux du sang de l'enfant, qui composent le cordon, se divisent en une infinité de rameaux. C'est dans les rameaux d'un de ces vaisseaux, nommé la veine umbilicale, qu'une partie de la liqueur laiteuse est portée par les petites racines qui l'ont succée, pour être distribuée de là dans le corps de l'enfant, pendant que l'autre partie est portée immediatement dans la cavité des membranes où l'enfant est contenu; & l'enfant qui nage dans cette liqueur, s'en nourrit lui même par sa bouche des qu'il a affez de force pour sucer. Cette liqueur au reste a des convenances parfaites avec le corps qu'elle doit nourrir. Sa qualité est douce & balsamique; sa quantité est fuffisante, parce que pendant la groffesse tout ce qu'il y a de laiteux dans le sang de la mere est déterminé vers l'endroit où l'enfant se nourrit; & il faut bien que cette liqueur foit l'extrait le plus pur de tout ce qu'il y a de nourricier dans le fang de la mere, puisque l'enfant depuis son premier point jusqu'à sa naissance, croît dans le sein de sa mere dix mille fois plus qu'il ne croît depuis qu'il est né jusqu'à ce qu'il parvienne à sa juste grandeur. Enfin elle a un mouvement doux & lent, par le moyen duquel elle s'infinue dans les vaisseaux de l'enfant, sans les endommager. Telles G 2 taol font les principoles M. Falconet. Nous mieux M. Falconet. pour mieux rassembler ici, pour mieux de l'Ouvrage qui les combat.

M. Mery, que M. Falconet n'ave que M. Mery, que M. These que sous le titre desgné dans sa These que marquer le sevant Anatomiste, pour marquer le sevant Anatomiste, pour marque de lui, s'est cru obligé d'uil faisoit de lui s'est cru obligé d'uil faisoit d'uil d de l'Ouvrage qui les combat.

quer une opinion contraire à la fie Il n'a pu soussir que ce qu'il avoit c pour demonstration dans les Mer de l'Académie Royale des Science été traité d'erreur dans les Ecole ques de Medecine ; par un Doct il reconnoit lui-meme en plusi droits de son Ecrit, la capacité perience. Il entreprend donc voir qu'il est faux que la gén foctus ne dépende pas moins d ture, que son accrossieme se que son accrossieme se que son accrossieme se fection. Pour sour sour entre une se

position, il saudroit croire, siche a été ouverte d l'embryon ne dépend point de sa nourriture, & qu'il n'y a que son accroissement & sa perfection qui en dépendent. Il ajoute qu'il n'est pas vrai que l'enfant dans le sein de sa mere prenne la nourriture par la bouche. La raison qu'il en apporte, c'est que le sucement dépend de la respiration: or comme le fœtus ne respire point dans la matrice, il est impossible qu'il y suce. Pour s'affurer qu'un enfant qui ne respire point ne peut sucer, il n'y a, dit M. Mery, qu'à lui serrer le nez pendant qu'il tire le lait de sa nourrice, on verra qu'il ne pourra plus sucer ce lait s'il n'ouvre la bouche pour respirer. Il a paru un grand nombre de fœtus, dont les uns avoient la bouche & le nez fermez, & d'autres n'avoient point de tête, ils paroissoient cependant aussi bien nourris que ceux qui n'avoient pas les mêmes défauts : or comme ces fœtus monstrueux n'ont pû recevoir de nourriture que par le cordon umbilical, il est clair que le fœtus ne fuce point dans la matrice en quelque tems que ce foit. C'est donc une chimere, ajoute-t-il, de dire qu'il s'épanche par des conduits invifibles un fuc laireux de la matrice dans l'amnios, pour être pris par la bouche du fœtus, si-tôt qu'il est en état de

Il soutient d'ailleurs, contre le senti-

ructus. O II CIL VIAI, CUIIIIIC M. Falconet, que dans les pre de la groffesse le fœtus ne tie la matrice par le Placenta ni pa branes, & que par cette rais

de la mere ne puisse servir à s re, parce qu'alors ce fang se dans la matrice, & ne pour dans les bouches des reservoirs ta, il faut convenir que dans cas le fuc laiteux n'y pourroit e parce que la même raison doit re que dans ce tems-là les co teux ne sont pas moins ferm autres vaisseaux. Ainfi, felon le raisonnement de M. Falco

> truit par ses propres principes. encore de chimere la propositio ce M. Falconet, que sur la fin fesse tous les vaisseaux de la m comprimez par le corps de l'e qui le prive de sa nourriture.

la mere n'est point propre à la nourriture de l'enfant, & qu'une liqueur laiteufe lui convient mieux. M. Mery foutient le contraire, & voici comme il le prouve. ,, Après la naissance, l'enfant ne fuce que le lait des mammelles de , fa mere; ce lait fe change en chyle , dans fon estomac; ensuite ce chyle parvenu qu'il est dans la veine sous-, claviere gauche, s'y mêlant avec le , fang, se convertit en sa nature. En-" fin le sang est distribué par les arteres , à toutes ses parties , pour leur fervir " de nourriture : d'où l'on doit inferer , que le fang de la mere est beaucoup , plus propre à nourrir le fœtus, que le prétendu lait de la matrice, puisque " le fang eft dans l'un & dans l'autre l'a-" liment immediat des parties, & n'a , pas à subir les changemens que devroit " fouffrir ce laituterin avant de les nour-" rir." L'Auteur rapelle après cela les Observations qu'il a faites dans l'Académie des Sciences, & qui sont raportées dans les Memoires. " En détachant le , Placenta du fond de la matrice, je fis , voir, dit-il, à cette illustre Compa-, gnie, 1. Que les surfaces par lesquel-.. les ces deux parties font jointes ensem-" ble, sont dépouillées de membranes. ,, 2. Que leurs vaisseaux sont ouverts , dans ces deux fuperficies. g. Que le

G 4

84103 ..

.. le fuc laiteux que Mi. ,, que la matrice fournit au fœt " sa nourriture ? Il ne s'en éco " une seule goute en pressant la ,, & le Placenta; & par conféq , Falconet a tort d'affurer qu'i trouve une quantité abondar , voit bien, ajoute til ailleurs,

" jamais examiné ni le Placenta , fant, ni la matrice d'une femi

" te après fon accouchement." Dans l'Histoire de l'Académie d

ces, M. Mery avoit raporté d'une femme groffe, qui s'éta tomber d'un lieu fort haut, se t qui on trouva ses propres vaiss ceux de son enfant également fang. Cet exemple sembloit pr circulation reciproque entre le

& calui de l'aufant

perience qu'il a faite sur une chienne pleine : experience qui est au pouvoir de chacun, & dont on peut démontrer à tous les instans la verité. M. Mery répond néanmoins qu'il n'a pas eu occasion de la faire, & que d'ailleurs l'anatomie par comparaison n'est jamais sûre. Il ajoute, qu'il a appris d'un des amis de M. Falconet, que ce n'étoit pas lui même qui avoit fait cette experience; mais qu'il l'avoit fait faire par un Ecolier. Ce qu'il y a d'étonnant c'est qu'il ne s'agit pas d'une chose fort difficile ni fort rare. Nous ne prenons sur-tout cela aucun parti; nous invitons seulement le Public a approfondir une question qui est digne de sa curiosité.

Dissertation sur la Translation du corps de S. Firmin le Consesseur, troisième Evêque d'Amiens, où l'en fait voir qu'il est dans l'Eglise Cashédrale d'Amiens, contre ce qu'en ont écrit l'Auteur de la Lettre à un Curieux, & seu M. Thiers. On y prouve aussi que le corps de S. Firmin le Mariyr, premier Evêque d'Amiens, est dans la même Eglise, & non pas dans celle de l'Abbaie de Saint Denys en France. A Amiens, chez Charles Caron-Hubault, Imprimeur-Libraire, vis-à-vis S. Martin. 1711. in 12. pagg. 264.

octeur de la Mai-Sorbone, & Cha-'Eglise d'Amiens, vrege, dont le funtestation qui s'est tre d'Amiens , & aie de S. Acheul. int Firmin le Cones de l'Eglise Cairent que ce corps es de leur Eglise; là-deffus est fondée lus de dix fiecles. Acheul prétendent, uinze ans, que ce un des tombeaux nt découverts sous On scait que l'Abst au bout d'un des d'Amiens, & qu'elingregation de fain-

lonnerent lieu à la e premier fut une saint; & le se-de cinq tombeaux Acheul. Cette dé-7, & on sit paroître veur de l'Eglise de rit intitulé; Lettre i sur suivi d'un autre de

de M. Thiers, qui avoit pour titre, Differtation sur le lieu où repose presentement le corps de saint Firmin le Confés. La premiere de ces Pieces sut condamnée par une Ordonnance de seu M. Faydeau de Brou, du 20 Juillet 1697, & la seconde sut suprimée par un Arrêt du Conseild'Etat du 27 Avril 1699. Il étoit à propos d'informer le Public des raisons qui dans ces deux occasions ont sait agir l'autorité, & c'est ce qu'entreprend M. de Lestocq dans cet Ouvrage, qui est divisé en deux Parties.

Il raporte dans la premiere les preuves de la Translation du corps de saint Firmin le Confesseur de l'Eglise Cathédrale d'Amiens. Ces preuves sont au nombre de dix. La vie de saint Salve fournit la premiere. S. Salve Evêque d'Amiens. qui vivoit au VII. fiecle, fit la Translation dont il s'agit. Les Peuples, dit l'Auteur de sa vie, ignorant le lieu ou reposois le corps de faint Firmin Martyr de J. C. Salve, éclaire des lumieres du faint Esprit, alla à l'endroit où il étoit inhumé . Er l'ayanz tiré de son tombeau, on le porta dans la ville.... où le bienheureux Salve le fit mettre dans la Chapelle orientale de l'Eglise qu'il avoit fait batir ... Il fit aussi mettre avec respect dans la Chapelle orientale, les saints Firmin Eveque & Confesseur, Ache, & Acheul Martyrs, & il les fit orner decom-G 6 ment.

avoit transferé le corps de saint F ne subsiste plus depuis plusieurs que différens édifices ont été co depuis, dans lesquels il a été transse cessivement; mais que le Clergé glise Cathédrale en a toujours été positaire. Le corps de ce Saint, fe trouve encore avec ceux des Martyrs Firmin, Ache, & Acheu faint Salve avoit confiez à ce Cleri autres preuves ne sont pas moins que cette premiere; elles sont tirée tes authentiques, des Martyrologi Memoires qui se font dans l'Egli miens, & de plusieurs Monumen même Eglise. On voit dans le Chapitre de cette Partie, une reci tion de toutes ces preuves, après

le l'Auteur paroît avoir juste suje

deux suppositions, dont la premiere est, qu'on a fait l'ouverture de la chaffe de faint Firmin le Confesseur, & qu'on n'y a rien trouvé. Les Religieux de faint Acheul ont avancé sur cela, que Maître Jean du Crocq Serrurier, avoit assuré en presence de témoins, Qu'il avoit travaille à ouvrir la chasse de saint Firmin; qu'après l'avoir retournée en différens sens . es regardé de tous les côtez pour en trouver l'ouverture, il avoit fait un trou de terelle; qu'il avoit mis une bougie dedans; qu'il avoit apperçu que l'ouverture étoit dans le fond de la chasse, en forme de porte, qui tenoit par plusieurs verges de fer qui passoient d'outre en outre par les deux côtez de la châfle; qu'ayant coulé or retiré ces verges de fer, la porte étoit tombée, & qu'on n'avoit trouvé aucunes Reliques dans la chase. A cet Exposé, l'Auteur oppose un recit exact de ce qui s'est passé à la visite de la châsfe, où Maître du Crocq fut employé. , Les Chapelains de l'Eglise de Nôtre-" Dame d'Amiens, dit-il, qui étoient " en tour pour porter la châsse de saint " Firmin le Confesseur à la Procession " qui se fait tous les ans le jour de sa " fête, avant prié le Chapitre de voir si ,, on ne pouvoit pas diminuer la pesan-" teur de cette châsse, le Chapitre crut " qu'il falloit avoir égard à leur remon-, trance. En conséquence de ce qui a-

de la fainte Vierge, Orfévre, & du Crocq Serrurier, visiter cette chasse, & connoître le étoit la cause de sa pesanteur Sieur Debonaire étant present. févre leva d'abord une plaque d'a qui couvre un des bouts de la cl pour voir s'il n'y avoit point d entre le bois & l'argent; il leva

une autre plaque au haut de la ci & n'ayant trouvé que quatre bi

de fer posées en quarré fort mis on jugea à propos de percer le c de bois, pour sçavoir s'il ne se veroit pas dedans quelque coffi plomb. On fit deux trous ave villebrequin, par lesquels on reco qu'il n'y avoit pas de coffre de ple " & que la pefanteur ne venoit pas

lement de la grandeur de cette ch

,, les deux plaques qui avoient été le-" vées. Voila ce qui s'est passé dans , cette visite." La verité de ce dernier exposé est ici mise en son jour par l'examen de toutes les circonstances qui pouvoient contribuer à l'éclaircir; & un pareil examen sert à faire paroître le peu

de solidité de l'autre narré.

La seconde suposition consiste en une Inscription. Les Religieux de saint Acheul avant découvert cinq tombeaux sous leur maître Autel, prétendirent lire fur celui qui est du côté de l'Epître le mot Firminus. L'Auteur nous donne une copie des caracteres qui représentent ce mot aux yeux des Religieux de saint Acheul, & nous avoûons que ces caracteres informes & irreguliers ne font pas fur nos yeux

la même impression.

Dans le dernier Chapitre de cette Differtation, M. de Lestocq prouve que le corps de saint Firmin le Martyr est à Amiens, & que Dagobert ne le fit pas transferer à saint Denys en France, comme le veut faire croire un Ecrivain anonyme, dont l'Ouvrage a été imprimé à la fin de ceux de Guibert de Nogent. L'Auteur refute & cet Ecrivain, & Nicole Gilles, qui rapporte une vision inventée pour appuyer la translation fabuleuse des reliques de faint Firmin. ,, On , lit, dit Nicole Gilles, qu'à l'heure de " faint Hilaire, faint Fremin, &
" qui se plaignoient & demandois
" geance contre lui de l'expoliat
" avoit fait de leurs Corps &
" Eglises & Reliquaires; & ains
" grande turbe & multitude de
" voulurent prendre ladite ame

", grande tube & multitude de
", voulurent prendse ladite ame
", gobert, pour l'emporter en la
", diere de Vulcan, vinrent faint
", Areopagite, premier Evêque
", ris, faint Rustic & saint Eleut
", Compagnons, faint Martin

, Areopagite, premier Evêque , ris, faint Rustic & saint Eleut , Compagnons, faint Martin , Maurice, & autres Saints qu'il , à son aide, en l'honneur & rev , desquels il avoit fondé & enrich , coup d'Eglises en son Royaum , avoit envers eux singuliere cor , & tant débatirent iceux Saints , les autres qui demandoient ve Gilles, si elle se trouvoit néanmoins dans quelque Auteur contemporain de Dagobert, avec toutes ses circonstances, elle ne laisseroit pas d'être une sorte de preuve que ce Prince autoit fait transporter le corps de saint Firmin le Martyr à saint Denys, mais il sait voir que ce qui regarde saint Firmin dans cette vision, y a été ajouté par des Ecrivains qui ont vécu depuis environ deux cens ans, & que le premier Auteur qui ait parlé de la vision, qui étoit Religieux de saint Denys, & qui vivoit du temps de Dagobert, n'a pas sait la moindre mention de saint Firmin.

On a mis à la fin du volume tous les passages Latins qui ont été traduits dans cet Ouvrage, & quelques Pieces entieres

qui y ont été citées.

Q. D. B. V. Differtationem Academicam de Coloniis, sub Divini Numinis auspicio in celeberrima Treboccorum Augusta, Præside Dn. Johanne Georgio Scherzio, J. U. D. & P. P. Ord. & Capituli Thomani Canonico, d. 21 Martii A. R. N. M. DCCXI. folenniter examinandam proponet Johannes Jacobus Witterus Argentoratensis, Auctor. horis loc. sol. Argentorati, Typis Vidua Johannis Friderici Spoor. C'est-à-dire: Dissertation

Veuve Jean Frideric Spoor. 1 4. pagg. 34.

est du ressort de la Politique, le Gouvernement des Peuples s' partie considerable de la Jurispru M. Witter, qui fans doute se de cette Profession, & qui veut y ses degrez, a choisi la matiere donies pour sujet de cette Disserta cadémique, où il doit donner de ves de sa capacité dans une Scienc quelle il confacre ses études. Ce sertation, écrite avec toute la sec qui accompagne d'ordinaire les Orde ce genre, est partagée en seiz graphes; & l'on y suit principa pour guides Lipse dans ses Livres Distribute Remana. Signia dans son

Maison de Campagne, mais plus ordinairement pour une troupe de Citoyens que l'Etat dont ils sont sujets envoye s'habituer dans un autre pais, sous la conduite de quelques Chefs. Il v avoit (dit-il) cette différence entre Colonie, & ce que les Grecs appelloient iros ispir, & les Latins Ver facrum , Ver religiosum , c'est-àdire, An ou Printemps facré; Que l'on défignoit par ces derniers noms une jeunesse nombreuse & superfluë, dont un Etat trop peuplé se déchargeoit, & qui, comme un effain, se répandoit dans d'autres païs, & fe choisiffoit une habitation telle que le sort des armes, ou d'autres circonstances la lui offroient; au lieu que ce mot (Colonie) pris dans son vrai sens, doit s'entendre d'une Peuplade, qui se propose pour terme de son voyage & pour la demeure un lieu déterminé, quoi qu'à la rigueur on puisse comprendre toute sorte de Peuplades & de Migrations sous le nom général de Colonie. L'Auteur observe que l'espece de Colonie appellée Ver facrum, dont nous venons de parler, titoit ce nom de cette circonstance; Que le Peuple, dans de pressantes calamitez, faisoit vœu solemnellement de consacrer aux Dieux tout ce qui naîtroit chez lui au printemps prochain; mais que comme il y auroit eu trop de cruauté à facrifier aux Dieux, comme autant de

7 - 12 MA W. W. W.

b

C C

Gelle cette difference entre une & un Municipe, Que les citoy composoient celui-ci, outre les ges qui leur étoient communs Peuple dont ils étoient Municipes

soient encore de leurs droits part au lieu qu'une Colonie n'en avo d'autres que ceux qu'elle empru la Nation à qui elle devoit son & dont elle étoit comme une l qui ne pouvoit se soutenir qu'en rant unie & fortement attachée tronc. L'Auteur a la précaution tir qu'on ne doit point regarder Colonies la dispersion générale tions après la confusion des L non plus que la fortie d'un Per tier, qui abandonne un mauvais p fe jetter dans un meilleur, comn autrefois les Cimbres les Hune

ains avec ce qui restoit de ces mêmes uples dans leur propre païs. On parurt après cela les différentes especes de alonies connues chez les Romains. Une s principales diffinctions qui se présennt sur cela, est celle qui se trouvoit ene les Colonies Romaines & les Colonies Lases. Les premieres jouissoient des droits tachez à la qualité de Citoyen Romain; s autres avoient seulement le droit de ffrage, fous le bon plaisir du Magistrat, l'on y devenoit Citoyen Romain lorsn'on y avoit exercé la Magistrature. Les Colonies Romaines étoient composées de itoyens tirez de la ville de Rome; au ieu que les Colonies Latines s'étoient ormées de citoyens originaires des Proinces conquises, ou tirez de quelquesnes des Colonies Romaines; ce qui ne pit s'entendre que des premiers temps la République: car dans la suite on corda les droits des Colonies Latines. des Villes & à des Provinces entieres, s que le Peuple Romain y eût envoyé une Colonie, mais seulement pour ompense de leur fidelité, ou pour tres considerations. L'Auteur reconencore d'autres différences entre les pnies. Les unes étoient exemptes de ts & de charges, pendant que les auv étoient allujetties en certaines renes. Il y en avoit qui se nommoient ment des divers motifs qui enga les Peuples à former des Colonie

toit (dit-il) pour étendre sa dom pour tenir en bride les Peuples sul pour servir de rempart & défendre tiere contre les courses de l'ennen purger un Etat des fujets ou mat inutiles ; pour prévenir les ses pour tirer les Peuples d'une oisiv judiciable au bien public, & les au travail; pour repeupler des 1 cultes ou desolez par la guerre, ver dans ces nouvelles Colonies un suplément de citoyens. On pe dre à tous ces motifs la necessite commodité. C'est ainsi que les les, chassez de leur païs par les se jetterent en Espagne, qu'ils nerent ensuite aux Goths, pour Afrique. C'est ainsi que les P établirent en divers lieux

ment des Colonies, & touchant les divers endroits que les Romains ont peuplé par ce moyen. Examinons seulement les cérémonies que ceux-ci observoient en pareil cas. D'abord il falloit une Loi émanée de l'autorité du Senat & du Peuple, ou de celui en qui la puissance de ces deux Ordres se trouvoit réunie. Il falloit que ceux qui vouloient être de la Colonie s'enrôllaffent, & lorsque le nombre en étoit trop grand, on les tiroit au fort. Quelquefois ce nombre étoit limité par la Loi, quelquefois il ne l'étoit pas, & dépendoit des circonstanees particulieres. Lorsqu'on étoit arrivé au lieu destiné à la Colonie, on traçoit l'enceinte de la nouvelle ville avec une charruë, attelée d'un taureau & d'une genisse, ce qui s'appelloit en Latin orbare, d'où Varron dérive le mot Urbs , Ville , nom que les anciens Romains donnoient à leurs Colonies. Les conducteurs de la charrue étoient revêtus de la robe appellée toga, qui leur couvroit en partie la tête, & ils conduisoient de maniere le coutre de la charruë, que toutes les mottes de terre fussent poussées au dedans de l'enceinte qu'il décrivoit. On choifissoit pour cette cérémonie un jour où les Auspices fussent favorables, & on la faifoit préceder par des facrifices où l'on immoloit des victimes. On dres-

rius. Ils promenoient trois fois times autour de l'enceinte, burbiales : & l'affemblée qui

Prêtres, des Magistrats, ou Tra & de tout le Peuple. Ensuite le Tr ou celui que le fort avoit appellé fonction, après avoir invoqué les & fur-tout la Divinité sous la pro de laquelle se mettoit la Colonie, loit fur l'Autel les victimes appelle ce sacrifice, chantoit des hymne marquoit après cela sur le terrai pris dans l'enceinte, les ruës, les publiques, les Temples, & les au difices, tant publics que particulie fin pour conserver la memoire de vel établiffement, on frapoit des noves fur lesquelles paroissoit tan bœuf, tantôt une couple de bœufs fages d'homme & de femme, & d queues s'épanouissoient en épics

peut voir (dit l'Auteur) plusier

en vertu des Loix appellées Agraria; & après nous avoir exposé les principales circonstances de ce partage, il vient à ce qui regardoit le Gouvernement des Colonies. Ce détail roule fur les Loix, & fur ceux qui en avoient l'administration. Les Colonies recevoient leurs Loix en partie du Senat Romain, en partie de leurs propres Magistrats. Entre ces Magistrats ceux qu'on nommoit Duumvirs, avoient le premier rang, & ils étoient piécedez de deux Licteurs, portant chacun une baguette, qui dans la suite sut changée en faisseau. Il y avoit outre cela dans les Colonies, des Magistrats appellez Triumvirs, Quatuorvirs, Sevirs. On choisissoit les Triumvirs parmi les Capitaines (Legati) qui avoient le plus contribué à la victoire dont le nouvel établiffement étoit une suite. L'Auteur s'étend fur les fonctions & fur les privile-Res des Decurions dans les Colonies : & après avoir parcouru les autres Magistrats subalternes, tels que les Ediles, les Quefteurs, les Censeurs, &c. il traite des devoirs reciproques entre les Colonies & les Villes ou les Etats dont elles tiroient leur origine.

Ces devoirs se réduisoient pour les Colonies, à garder une fideliré inviolable à leurs fondateurs, à leur être soumis, à leur envoyer des secours dans les besoins

Tom. Li. H pref-

Phocéens, fut Que les prer ne point déroger à la fideli voient aux Troyens leurs n'avoient point fourni de Grecs pour le fiege de Tr autre côté les Fondateurs dev Colonies toute forte de prot que celles-ci leur demeuroiei Il n'y avoit que la perfidie, I le refus des fubfides & des aut qui missent les Fondateurs e les punir, en les traitant con mies, & de les faire rent devoir.

L'Auteur termine cette]
par une revûe des Colonies i
quelques Peuples fameux. Les
fe font distinguez en ce genre.
& Strabon assurent que ce Peu

té De Republica Lacedamoniorum. Les Lacedemoniens eux-mêmes étoient une Colonie des Phéniciens, lesquels (comme l'on scait) se sont répandus, par leurs nombreuses Colonies, dans tous les païs connus de leur temps. C'est (ajoute M. Witter) sur quoi l'on peut consulter le scavant Bochart, qui en a fait une exacte recherche, & qui n'a rien laissé à souhaitter fur cet article.

Traité de la Dysenterie, dans lequel on trouvera le plan d'un nouveau Système de Medecine, qui s'accorde également avec les Observations des Anciens , co les découvertes des Modernes, Par M. MAU-BEC. Medecin de S. A. R. Madame, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier. A Paris, chez François Delaulne, Jean Musier, & Etienne Ganeau. vol. in 12. pp. 383.

TL n'a point encore paru fur la Dyssenterie de Traité plus complet que celuici, foit pour la theorie, soit pour la pratique. L'Auteur y donne une delcription exacte de cette maladie. Il recherche la cause immediate des symptomes effentiels qui en font le caractere, laquelle confifte, selon lui, dans l'épaisfiffement & l'acrimonie de l'humeur qui se separe par le moyen des glandes des H 2

tracte un épailline contre nature; quelle est la tive de la Dyssenterie, & tions cette cause souffre mencement de la mala fin. Il fait voir par des des faits, que l'épaissifi n'est point la cause de que l'humeur des inte dans la Dyssenterie, & la coagulation & la dif ne font pas les principes soutient que le corps du alteré dans la plûpart de les sont causées par des fes qui roulent dans le l'ordinaire ces humeur ne des premieres voy pas conclurre, dit-il,

8- gluant parce qu

ce que l'Auteur fait ici avec beaucoup de soin & de succès. Il faut encorebien confiderer comment les cruditez qui se détachent des premieres voyes, agissent dans le fang , & c'est sur quoi l'Auteur donne de grands éclaircissemens. marque que la plûpart des maladies tirent leur origine des premieres voyes, c'est-à-dire des cruditez qui se forment dans l'estomac ou dans les intestins, puis il rend raison de cette varieté prodigieuse d'effets que les cruditez dont il s'agit, ont coûtume de produire, & en particulier de la maniere dont elles peuvent exciter la Dyssenterie. Le suc glaireux qui se vuide dans les déjections dussenteriques. est, selon lui, la cause immediate de la Dyssenterie : ce suc vient de la masse du fang, & se vuide par les glandes des intestins; mais il tient son épaissifiement du mêlange d'une matiere étrangere, qui après avoir passé des premieres voyes dans le fang, se précipite sur les glandes du conduit intestinal. Il y a ici deux questions à resoudre; la premiere, pourquoi ces cruditez n'agissent point sur le corps du fang en général, mais feulement sur une partie de l'humeur qui se separe dans les intestins; en second lieu. comment l'humeur en question s'épaissit par le mélange de ces cruditez. Quant a la premiere question, M. Maubec

cruditez qui viennent des 1 dans le sang, ne peuvent s tes les humeurs du fang qu'elles font unies avec qu'elles font qu'elles font qu'elles font unies avec qu'elles font les ne peuvent s'unir ave

c'est-à-dire que les crudit principe de la Dyssenterie, fucs qui leur font les plus laissent les autres. Au regard du second p comment elles épaissiffent le elles s'allient, il faut conf peuvent produire cet effet casions. 1. Lorsqu'elles so. tes que l'humeur à laquelle car comme elles ne font pl me tout avec cette humeur ble que ce tout doit être plu n'est la même humeur dans

divisent point en fermentant, & elles entraînent avec elles la partie fibreuse de la lymphe, laquelle dégenere en matiere glaireuse, lorsqu'elle a quitté les voyes du sang. Il s'agit à present de décider à laquelle de ces trois causes il faut attribuer la génération de l'humeur dyssenterique. Pour cela il faut examiner le caractere d'épaississement que chacune de ces causes doit produire, & le comparer avec ce que nous observons dans l'humeur dyssenterique. " Pour ce qui re garde la premiere cause, il est visi-, ble que lorsque l'humeur à laquelle " les cruditez s'allient, ne s'épaissit que parce que les cruditez sont plus gluan-. tes qu'elle , la quantité de cette humeur ne doit point augmenter; qu'elle , doit feulement faire obstruction dans , les glandes où elle se separe : mais que la " filtration ne doit pas être plus abondan-" te que dans l'état naturel; d'où il faut , conclure que la génération de l'humeur " dyssenterique ne dépend pas de cette , cause. La même raison doit nous " faire comprendre que l'épaississement , de l'humeur des intestins ne dépend , pas de l'aigreur des cruditez qui se " mêlent avec elle, étant certain que si ,, une telle cause peut épaissir cette hu-, meur, elle n'en doit point augmenter " la quantité. Il n'en est pas de même ", que si les cruditez qui s'
", meur des intestins, sont
", fermentent vivement,
", doit, r. se reproduire er
", car à mesure qu'une hun
", te, les petites goutes dont
", posée se gonssent, se rare
", traînent dans leurs peti
", les parties de la lymphe
", humeurs qui lui sont anal
", cette humeur se reprodui

, & fe vuide en abondance , humeur doit entraîner que , res, car comme les crude , ne fe divisent point en , elles s'accrochent avec , breuses de la lymphe, & , avec elles; ces mêmes , fes dégenerent en glaires à , confidere que les tranchées dont les . Dyssenteriques sont si tourmentez, ne se font reffentir vivement que dans l'endroit où elles commencent, & qu'elles diminuent à mesure qu'elles s'en éloignent, ce qui prouve que c'est , dans cet endroit précisément que les glaires se filtrent & se ramassent. Sielles se filtrojent indifféremment dans , tout le cours des intestins, tout le ventre seroit douloureux, les tranchées , seroient insupportables, & se feroient reffentir dans tout le cours des intef-,, tins, ce qui n'arrive point; d'ailleurs. l'ouverture des cadavres nous apprend , que si cette maladie dégenere en ulcere ou en inflammation, comme il ar-, rive quelquefois, cet ulcere ou cette , inflammation ne s'étendent pas fort , loin dans la continuité des intestins, , & n'occupent qu'un petit espace: marque infaillible que le siege de la maladie ne s'étend point dans la continuité ,, des intestins, & que les glaires qui en , font le principe, ne se filtrent que dans , une petite partie de ce canal, & par , un certain nombre de glandes. On , voit par là, la cause de l'épanchement " du fang qui est mêlé dans les déjec-, tions. En effet les glaires qui se vui-" dent par les déjections doivent couler " avec peine par les glandes où elles se

HS

", l'entour; en lorte que le
", poussé par la contraction
", trouvant son passage étrang
", reflechir contre les parois
", qui le portent, les entr'ou
", pancher par cette ouvertur
", étant ainsi arrêté, sejourne
", tie, les vaisseaux de les por
", munication des arteres &
", en sont tendus & engorger
", que la partie sur laquelle le
", précipitent souffre une espo

, reuse qui fuinte des glande , l'intestin, déja facile à s'in , phlogose qu'il souffre, 8 , par ce moyen les douleurs , chées que l'on ressent dans , die. Ces tranchées préces ment par les principes que nous venons d'exposer. Il vient ensuite aux prognostics de la Dyssenterie, à la maniere dont agissent les remedes propres à cette maladie, & enfin aux moyens de la guerir. On prendl'Ipecacuanha par la bouche & en lavement; on le prend en pilule, en opiat, ou délayé dans quelques liqueurs appropriées; celles dont on se sert d'ordinaire pour le délayer, sont le vin, & le bouillon; le vin convient parfaitement lorfque le malade est sans fiévre : s'il a la fiévre, le bouillon est à préferer. Pour la dose du remede, celle qu'il faut à un homme fait, est de 18 grains; on peut l'augmenter selon les indications; 36 grains suffisent aux plus robustes, & il ne faut point aller au delà. Le malade doit prendre ce remede le matin à jeun, & un bouillon quatre heures après ; il faut qu'il s'empêche, autant qu'il pourra, de vomir. Si la premiere prise du remede ne suffit pas, il en faut donner une seconde le lendemain, & même une troisiéme & quatriéme quelques autres jours, L'Auteur entre ici dans le détail de plufieurs autres bons remedes, qu'on pourra voir dans son Livre.

Bibliotheca Bultelliana, feu Catalogus Librorum Bibliothecæ V. Cl. D. C A-ROLI BULTEAU, Regi à Confilis H 6

vres de la Bibliotheque les Bulteau, Confeil des Secretaires du Roment & la descriptio Gabriel Martin, Libert Table alphabetiq Paris, chez Gabri Jacques, à l'Etoile pagg. 1035.

L A Bibliotheque of confiderable par l'choix des Livres, & fuite complette de ce dans l'Histoire partice de l'Europe que de ce ties du Monde. Elle foin par un Homme nier moment d'une v

181

Iui scauront bon gré de ce travail.

Il promet d'avertir le Public du temps & du lieu de la vente de cette Bibliotheque.

Les Avantures d'Euphormion, Histoire Satyrique, en trois volumes in 12. A Anvers, chez les heritiers de Plantin. 1711. Il y a deux volumes d'imprimez; on les trouvera à Paris, chez Brunet, au Palais, & chez Louïs Guérin, ruë S. Jacques; & à Lyon, chez Jean Certe, & Leonard Plaignard. Le troifiéme volume est fous la Presse.

Homelies & Sermons prononcez devant le Roi & Leurs Majestez Britanniques, par M. l'Abbé BOILEAU, sur les Evangiles du Carême, &c. A Paris, chez Louïs Guérin, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. 1712. 2. vol. in 12. I. vol. pagg. 461. II. vol. pagg. 448.

IL a paru de nos jours plusieurs Orateurs, qui avec disserens talens pour la Chaire, se sont acquis une reputation presque égale. M. l'Abbé Boileau étoit de ceux qui brilloient le plus dans ce genre. Il avoit l'heureux secret d'attirer la foule par-tout. Une imagination vive & seconde, un style concis & orné, propre aux grandes figures & aux porH 7

Morale touchante, & q
ter au cœur les traits le
l'esprit. Son éloquence
une place dans l'Acadén
a soutenu long temps ave
santé les travaux du Mini
un grand nombre de Ser
chard qui s'est chargé d'en
Public, donne seulement
Homelies sur les Evangile
& promet dans sept ou hu

Homelies fur les Evangile & promet dans sept ou hu egyriques. Il a mis à la volume la Table des Discontenus, & il y a join dessein, la division, &

Le Public feroit peu cor fi en lui parlant des talens teur celebre, nous n'expe de l'amour propre en faveur du monde. , C'est elle qui réveillant en nous ce qu'il , y a de raison & de bon sens, tire le

" grand rideau qui nous cachoit ce mys-" tere de vanité. O que de pernicieuses " subtilitez s'évanouïssent en la regar-, dant ! O que de cas de conscience se , décident en la consultant !" Il y a dans ce Sermon divers portraits de la maniere dont on honore la mort d'un parent, d'un ami, ou celle des Grands de la terre. " Avec quelle circonspection s'ac-" quitte-t-on à la mort de ses proches, " de certains devoirs que la coûtume , veut qu'on observe ? On laisse passer " quelques jours avant que de paroître , en public, soit pour appaiser, soit " pour mieux étudier une douleur qui " n'est souvent que dans les habits de " deuil. Les amis viennent en foule, , les heures font marquées pour donner ,, audience aux consolateurs. Dans l'obs-" curité d'un lieu où l'on n'a plus qu'un , tritle ton de voix à contrefaire, on .. écoute les soupirs forcez de ceux que " l'usage & la bienseance invitent à ces " fortes de scenes. Il est même pour , lors des temps d'interdit pour certains " divertiffemens, dont on fe prive par " une triftesse hypocrite; & souvent le " plus enjoué heritier s'en abstient afin , qu'on le croye plus vivement touché . d'une , tion qu'à celle du He louer. Ces Discours s gent le cœur que pour gination; & leurs pe

plus cheres que les ac , Ils employent plus d'a vices qu'à découvrir fes fur des défauts connus i lence à la voix publique pour la faire parler en le Dans un autre endroit, marque que la plúpart des de belles reflexions sur le r de; mais que par un fecret mour propre, ils ne font flexions l'usage qu'ils en de qu'ils scavent bien que le r de solide, mais qu'ils ne l'aimer. , Jaloux de la

,, fi mal, & il en profite si peu, qu'on , lui fait plaisir de le desabuser quand on lui fait naître de nouvelles esperan-" ces. Il ne pleure pas son peché, il déplore seulement son malheur; & si ce monde, plus constant qu'il n'est, vouloit faire en sa faveur les premie-, res avances, il seroit ravi de lui prêter " ferment d'une éternelle fidelité mauvais succès fait tous ses chagrins, " & fa douleur est fi peu Chrétienne dans " les fâcheux contretems qui lui arrivent, , qu'il appelle penitence le regret de n'a-" voir pû obtenir ce qu'il demandoit.... " Cette Dame qui voit que le temps ef-" face les traits de sa beauté, & que les , années, plus fortes que toutes ses pré-,, cautions, fe montrent fur fon vifage, " commence à reflechir sur le neant du , monde. Il étoit autant neant quand " il la trompoit que lorsqu'elle le découvie; mais elle ne le regarderoit plus comme un neant si elle pouvoit encore lui plaire. Avec tout cela elle se flatte d'avoir des sentimens de pieté, , quand la bizarrerie ou l'infidelité des " creatures excite sa colere, & elle ne , prend pas garde que Dieu en juge tout ,, autrement; elle songe moins à expier " ses pechez qu'à se consoler de ses cha-" grins; & au lieu qu'elle ne devroit plus s'attacher au monde, quand il cesseL'une des matieres les de la Morale Chrétienne, des injures, & l'amour des l'Abbé Boileau traite cette beaucoup de feu & de to gue une haine qui se declare d'avec celle qui se dérobe che, & il fait voir que font également défendues, suire que si les hommes pinjures, c'est le plus souve tiss purement humains, de tient peu de compte. , C, il, son ressentiment à l, Grand, qu'on n'ose desoit

", licitation d'un ami qui s'
", repentir qui touche, à u
", qui repare. Si l'on pard
", pas à cause que Jesus-Ch

raffinement d'amour propre, il facrifie Chrétiennement l'impuissance où il est de se saissaire. Cet autre attend à la mort à se reconcilier avec son ennemi; ce n'est point le Chrétien qui pardonne, c'est le malade; ce n'est point la charité, c'est la fiévre; ce n'est point la force de la Grace, c'est la soiblesse de la nature; ce n'est point la volonté, c'est la necessité; ce n'est point J. C. qui obtient ce pardon, c'est le sacheux moment où est réduit cet hom-

" me qui se meurt."

M. l'Abbé Boileau compare un homme qui pardonne à ses ennemis en cet état, à un criminel qui fait amende honorable la torche en main. " Si l'Exé-" cuteur n'étoit pas à ses côtez, fi on " ne le conduisoit pas avec une triste " pompe au lieu patibulaire, il ne par-, leroit pas comme il parle. Il satisfait , à la Justice, mais c'est en la détestant. , 11 demande pardon d'avoir blasphêmé, " mais il blasphême encore tout bas. Si " on le délioit, il blasphêmeroit tout , haut. On lui lit sa Sentence, il l'é-" coute avec frayeur, & il paroit se ré-, pentir d'un crime qu'il commettroit » peut-être encore s'il étoit rechapé à la " feverité des Loix. Tel est à peu près, " continuë-t-il, fi vous en excepter la staod .. ", prochera a la Rengion la lac ", te lui a fait faire. Subflitua: ", té diabolique à une prétendi ", fité Chrétienne, peu s'en fa ", fe plaigne hautement de l'E ", qu'il ne demande à fa foi ra ", indolence." Ces fortes de t gez étoient familiers à l'Orate

publie les Sermons. Chaque en fournit plusieurs exemples teur jugera du plaisir qu'il do mettre par le goût qu'il aura ceux qu'on vient de rapporter

Q. D. B. V. Differtatio Phytro, quam auxiliante Div fub Præfidio Dn. Johann Med. & Philof. Doct. Ph O. h. t. in alma Argentor, niversitate Rectoris magni Par Jean Gnilius. A Strasbourg, de l'Imprimerie de Spoor. 1711. in 4. pagg. 18.

E n'est ici qu'un abregé très-succince de ce qu'on lit sur cette matiere dans e Traité d'Antoine Neri de Arte Vitraria, ians les Notes de Christophle Merret sur Neri, dans l'Ouvrage de Kunkel, & aileurs. L'Auteur partage cette Dissertaion en cinq Sections, où il traite superficiellement de l'origine, des proprietez, de la composition, & des usages du verte, & où il tâche, aux dépens d'autrui, de rendre raison d'un phénoméne singulier que sournit aux Physiciens ce merveil-

leux composé.

1. M. Gnilius n'oublie pas sur l'origine du verre, un conte rapporté par Pline le Naturaliste (xxxvi. 26.) d'où il paroît que cette invention est dûc au hazard. Des Marchands (dit cet Historien) qui voituroient du Nitre sur le sieuve Belus, és tant descendus sur la rive pour y repaître, con y trouvant aucunes pierres pour soutenir leurs marmites sur le seu, mirent dessous des quartiers de Nitre. Ce Nitre s'étant sondu conjointement avec le sable par la violence du seu, on vit couler pour la première sois des ruisseaux d'une liqueur transparente, qui en se resisidissant devint ce qu'on appelle du verse. Quoi qu'il en soit de la ve-

occasion pour l'ordinaire a din tes de vitriscations. L'Auteu dit rien d'un passage de Job, sage d'Aristophane, où il semb lé du verre, & qui seroient l ciens monumens que nous cet article. Il est vrai que le employé par l'Ecrivain sacré ble de tant d'interprétations, peut rien conclurre pour l'ar verre. A l'égard du passage

verre. A l'égard du passage
ne, quoi qu'il porte le terme
a coûtume de traduire par l'
comme ce terme Grec est éc
prenant quelquesois pour du
quesois pour une espece d' A
cin; on n'en peut inserer qu
en usage dès le siecle d'Ari
Ouant au mot Latin vin

FEVRIER 1712. 191

es Grecs sous le nom d'isaris, &c ous nommons en François. Pastel. c de cette herbe sert à la teinture ines, & les anciens Bretons, au rt de Cesar & d'autres Auteurs. oyoient pour se peindre le corps. rre n'a de commun avec cette here la couleur verdâtre, & cette legeemblance leur a valu le même nom e & à l'autre. Il ne seroit plus on que de découvrir si c'est l'herbe oit son nom au verre, ou si le verimprunté le sien de l'herbe; & c'est e nous ne deciderons point ici. Il ffi affez inutile de discuter avec les alistes, si le verre doit être mis au re des pierres, ou si l'on doit le r parmi les mineraux, ou parmi les oncrets. Le verre étant un Ouvral'Art, n'appartient proprement à de ces genres : quoi qu'à raison proprietez, il sembleroit avoir plus ité avec les pierres qu'avec les auroductions de la Nature.

Ce sont ces proprietez que l'Auteur urt dans la seconde Section, & qu'il d'expliquer en Physicien. Les plus derables sont (comme chacun sçait) cosité, la transparence, la fragilité, silité à être poli, & à se teindre de les couleurs. M. Gnilius, pour cation de toutes ces qualitez, met

occasion pour l'ordinaire a dine tes de vitrifications. L'Auteur ne n dit rien d'un passage de Job, ni d'un fage d'Aristophane, où il semble être p lé du verre, & qui seroient les plus ciens monumens que nous euflions cet article. Il est vrai que le mot Héb employé par l'Ecrivain facré est fusce ble de tant d'interprétations, qu'on n peut rien conclurre pour l'ancienneté verre. A l'égard du passage d'Aristos ne, quoi qu'il porte le terme valor, qu a coûtume de traduire par le mot Ve comme ce terme Grec est équivoque prenant quelquefois pour du crystal, q quefois pour une espece d'Ambre ou

ein; on n'en peut inferer que le ven en usage dès le siecle d'Aristophane. Quant au mot Latin virum, d nuë des Grecs sous le nom d'iraris, & que nous nommons en François. Pastel, Le suc de cette herbe sert à la teinture des laines, & les anciens Bretons, au rapport de Cesar & d'autres Auteurs, l'employoient pour se peindre le corps. Le verre n'a de commun avec cette herbe que la couleur verdâtre, & cette legere ressemblance leur a valu le même nom à l'une & à l'autre. Il ne seroit plus question que de découvrir si c'est l'herbe qui doit son noin au verre, ou si le verre a emprunté le sien de l'herbe : & c'est ce que nous ne deciderons point ici. Il est aussi assez inutile de discuter avec les Naturalistes, si le verre doit être mis au nombre des pierres, ou si l'on doit le ranger parmi les mineraux, ou parmi les fucs concrets. Le verre étant un Ouvrage de l'Art, n'appartient proprement à aucun de ces genres : quoi qu'à raison de ses proprietez, il sembleroit avoir plus d'affinité avec les pierres qu'avec les autres productions de la Nature.

2. Ce sont ces proprietez que l'Auteur parcourt dans la seconde Section, & qu'il tache d'expliquer en Phyficien. Les plus confiderables font (comme chacun scait) la porofité, la transparence, la fragilité, la facilité à être poli, & à se teindre de diverses couleurs. M. Gnilius, pour l'explication de toutes ces qualitez, met

à la roideur de ces mêmes m qui ne le tout l'irregularité de leurs figures tesse des pores qu'elles form union, à la liberté qu'elles dant leur fusion à la matier s'y percer des routes en tou ligne droite, &c. Ce font nues des moindres Phyficie roit superflu de nous y arrê temps. L'Auteur observe foin qu'on prenne de polir reste tosjours des fillons tez, que l'on apperçoit par Microscope, & dont on I moindre soupçon sans ce ce qui concerne les couleu fe communiquer au verre renvoye fur cela aux trois ous avons indiquez.

193

le plus ignoré sur ce sujet, & par conséquent le plus curieux & le plus intereffant pour les Lecteurs, est justement ce qui occupe le moins M. Gnilius, qui à peine y donne une page & demie de cette Differtation. Cela se réduit à nous dire, Que le verre est composé de cailloux pulverisez, de fable, & de quelque sel alkali, tiré de certaines plantes, telles que la soude, la fougere, &c. Que ces ingrediens ne peuvent être trop purifiez, fi l'on veut que le verre soit exempt de couleur, & parfaitement diaphane; Qu'on les doit mêler en certaine proportion. & les vitrifier à un feu moderé, qui ne soit entretenu que par du bois très-sec; Que lorsque la matiere est dans le fourneau, deux hommes pendant deux jours & deux nuits ne cessent d'y jetter alternativement du bois par un trou : Que la matiere étant suffilamment vitrifiée, le Verrier y plonge un chalumeau de fer. & l'y agite jusqu'à ce que ce tuyau soit assez chargé de cette matiere : Ou'enfuite le Verrier ayant retiré son chalumeau, en roule l'extrêmité inferieure sur un marbre, pour donner plus de confiftance & de liaison au verre fondu qui s'est attaché à cette extrêmité; après quoi le Verrier souffle dans son tuvau. fait enfler la matiere vittifiée, l'éleve en l'air avec le ruyau, la fait tourner quel Tom. LI.

feaux de verre nouve ne se refroidissent que moins.

les faifant paffer successi plus chaud dans un 4. C'est au passage tr

lieu chand dans un lieu f attribuer la proprieté surp taines larmes de verre qu faisant tomber dans l'eau tes de verre fondu. & o mille pieces lorfqu'on en r certaine distance de la mass

> de ce Phénoméne fait la m triéme Section, où l'Auteu les différentes hypotheses les Physiciens ont tâché d difficulté. Les Péripatétic ont prétendu que ce ne p

en poussière. Les Cartésiens (ajoute M. Gnilius) ont fait jouer pour cela leur matiere subtile, qui entrant librement par les pores de la queuë rompuë, & ne pouvant continuer son chemin à travers ceux qui sont vers la circonference de la larme, & qui ont été retrecis par la froideur de l'eau, force toutes ces digues à la fois, d'où s'ensuit l'écartement de toutes les particules dont l'assemblage formoit cette même larme. Le celebre M. Homberg, peu content de toutes ces hypotheses, en a imaginé une autre qu'on a publiée dans les Memoires de l'Academie Royale des Sciences. Elle confifte dans une comparaison entre la larme de verre dont il s'agit & une lame d'acier; comparaison d'autant plus juste, que l'une & l'autre ont recû dans l'eau froide une sorte de trempe qu'elles perdent également lorsqu'on les fait recuire. Or comme une lame d'acier bien trempée ne peut se courber que jusqu'à un certain point, au delà duquel cette lame ne scauroit être pliée sans se rompre en plusieurs pieces par le ressort & la collision soudaine de ses parties: de même la larme de verre ne pouvant être rompuë vers sa queuë sans un effort considerable, & sans que toutes ses autres parties en soient violemmentébranlées, il ne faut pas s'étonner si leux resfort agissant trop vivement pour les reavantages que l'on tire du v pour l'utilité, foit pour l'orne effet (dit l'Auteur) la Physiqu mie, & les Mathématiques ne l elles pas les plus considerables o couvertes, & où en seroient ces & ces Arts, sans le secours tes d'approche, des microsco miroirs, des thermométres, de feaux transparens que le verre nit pour leurs experiences? Il d'ajouter que le verre fait la production de la procession de la production de la productio

commodité & la plus grande nos appartemens, par les vitres glaces; & l'un des principaux de nos tables, par les verres à Gnilius, à propos des miroirs La Vie de Sainte Terese, tirée des Auteurs originaux Espagnols, et des Historiens contemporains; avec des Lettres choisies de la même Sainte, pour servir d'éclair cissemne à l'Histoire de sa vie. Par M. de VIL-LEFORE. A Paris, chez Jacques Etienne, Libraire, ruë saint Jacques, à la Vertu. 1712. in 4. pagg. 424.

SAINTE TERESE a écrit elle-même fa vie ; & fon Ouvrage a été traduit en François par M. Arnaud d'Andilly, & par M. l'Abbé Chanut. On a aussi mis en vieux François une vie de la même Sainte écrite en Espagnol par le P. Ribera Jesuite. M. de Villefore a eu raifon de croire que ces deux Historiens ne devoient pas l'empêcher d'en composet une troisième. C'est ce qu'il fait d'abord fentir par des remarques judicieuses qui commencent sa Présace. Dans ce que la Sainte a écrit d'elle-même, elle ne dit rien des quatorze dernieres années de fa vie ; elle suit d'ailleurs une méthode embarrassante, ou plûtôt elle n'en suit aucune. "Souvent elle s'arrête à des reflexions " étrangeres qui mettent trop de distan-" ce entre les évenemens, dont la liai-, fon est fi long-temps interrompue, " qu'on a peine à les raprocher. Les di-" greffions longues & refrerées rendent lefore le confidere comme moire fort instructif , m quelque forte inutile, par de la Traduction. d'en faire son profit pour aussi bien que de l'abregé I de Jesus-Maria, où il a tre d'ordre & d'agrément. res les plus fûrs & les plus ait confultez, font les A

mes Déchaussez, & la vi composée par Yenez Evê

fone. C'est de toutes ce tire les faits qu'il nous de & rangez dans leur ordr Jiaison lui a paru si essenti vrage, qu'il a évité de même par de justes attent de fainte Terese, & qu'

chain, son ardente devotion au saint Sacrement, sa confiance en Dieu, son courage, son humilité, sa patience, ses austeritez, sa pauvreté, son obéissance, sa reconnoissance, sa prudence., Quelle , doit avoir été , dit-il fur ce dernier , article, la prudence d'une personne en-, gagée dans des negotiations si épineuses? , Jamais on ne la vit prendre de fausses mesures dans toute sa conduite, sur-, tout dans le gouvernement de ses Monasteres. Elle ne prescrivoit rien à ses Religieuses avec autorité & avec aigreur; elle les déterminoit sans nulle violence à faire tout ce qu'elle vouloit. Quand il étoit question de les corriger de leurs manquemens, elle sçavoit ménager & proportioner les ri-, gueurs de la penitence sans les accabler. " Elle aimoit autant les coupables qu'el-" le haïssoit les fautes; & de la maniere " dont elle les reprenoit, jamais elle ne s'attira la moindre aversion. Elle examinoit avec discernement la différence " des espriis; pardonnoit volontiers aux , mélancoliques, mais ne leur fouffroit ., rien de mal à-propos. Elle affectionnoit beaucoup les Religieuses ferventes " & les foumises, & conservoit de la fermeté pour les tiedes & les indociles. ,, Quand il faloit admettre une Postulan-,, te, elle s'arrêtoit moins à la pieté qu'au nie peu capables de s'exerc , tu, & très-nuifibles aux au , entêtement. Si parmi ses , il y en avoit quelques-une , fent dans l'Oraifon des grac munes, elle les obligeoit , fur cela d'habiles Theologi

s consultoit aussi elle-même vouloit toûjours être bien

.. ces fortes de choses . no en ce qui la regardoit , n , ce qui regardoit celles qu

a dence Divine avoit fou ofoins."

Quoique sainte Terese ait d'une infinité de graces extr l'Auteur s'est fait une étude de ces merveilles que lorfqu'i

dispenser: son dessein ayant

phetes du Nouveau Testament, à qui Dieu revele encore fesplus fecrets myfteres, comme il les reveloit à ceux de l'Ancien : car prophetiser n'est pas seulement prédire, mais voir, connoître, pénétrer, & approfondir ce qui est inconnu au commun des Chrétiens. Il v aura donc toûjours des Prophetes en Israël; l'esprit de Jesus sera l'esprit de Prophétie; & l'esprit de Prophétie sera le témoignage de Jesus. Mais comme cet Esprit de Prophétie a de tout temps été l'objet de la raillerie du monde corrompu, on fe mocque en nos jours des nouveaux Prophétes, comme on . fe mocquoit des anciens, qui pour ce-. la n'étoient ni moins éclairez de Dieu. ni moins respectables dans leurs visions " Prophétiques." M. de Villefore exa-mine ensuite, & combat les raisons de ceux qui refusent d'ajouter foi aux nouvelles revelations.

La vie de sainte Terese est divisée en cing Livres. Le premier la fait connoître depuis fa naissance jusqu'au temps qu'elle commença de former le projet de la reformation de l'Ordre du Mont Carmel. Elle naquit le 28 de Mars de l'année 1515, à Avila, ville Episcopale de la vieille Castille. Son pere s'appelloit Alphonse de Cepede; c'étoit un Gentilhomme qui soutenoit honorablement l'é-Clas fes actions; mais no empêcher de rapporter ici le po l'Auteur fait de Terefe parve age où d'ordinaire on se decla vice ou pour la vertu. ,, T " l'esprit juste, étendu, susc , plus belles connoissances », propre aux grands desfeins " ble & superieure aux éven " jugement folide, & inc " laisser prévenir , ou de », rairement à ses lumieres ; ", dele, généreux, fenfible " l'amitié, à la justice, au " humeur égale & flexible " en elle: la conversation,

", la politeste, la modestie ", & toutes ces qualitez a ", graces exterieures de la ", cient le plus agreable

l'habit à l'âge de dix-huit ans. Elle y fut en prove à de nouvelles inquietudes tandis que son cœur fut partagé; une entiere feparation d'avec le monde la calma enfin, & cette separation lui fut commandée interieurement par une voix qui lui dit : Je veux desormais que vous n'ayez plus de commerce avec les hommes, mais avec les Anges. Sur la fin de ce Livre on rapporte la celebre apparition du Seraphin, & c'est la Sainte même qui la raconte en cette maniere. ", Il a plû, dit-, elle, à Nôtre Seigneur, de me favo-" rifer de la vûë d'un Ange affez petit de , taille, mais d'une beauté admirable, " & que ses yeux étincelans me firent " prendre pour un Seraphin. Il tenoit à .. la main un large dard qui me paroif-" foit être d'or, & porter à la pointe un " peu de feu. Je sentois comme s'il me " l'eût enfoncé dans le cœur à diverses , reprises, & me perçant jusqu'au fond des " entrailles, il me sembloit qu'en le re-, tirant il me les arrachoit, & les enle-" voit avec lui, & il me laissoit toute " embrasée d'amour pour Dieu."

Le second Livre renferme l'Histoire de l'établissement du premier Monastere de la Resorme. Le troisséme commence par une exposition de la doctrine de sainte Terese sur l'Oraison mentale, à l'occasson du Livre du Chemin de la persecfoins de la Sainte. Il fait aussi du Pere Jean de la Croix, Terese engagea de travaille forme des Carmes. L'étable cette resorme, & les fondati veaux Monasteres de l'un sex font le sujet principal (Livre, qui finit par la convetterine de Sandoval. , A , ze ans , dit l'Auteur , el , né dans un tel excès de

jamais perfonne n'avoi loin les fentimens de naiffance, fa fortune, 8 l'avoient aveuglée; l'écl avoit ébloui fon esprit diffemens continuels de lui avoient persuadé q préature d'un ordre a

pris toutes les propositions d'établisse-" ment que fon pere lui faifoit; & quelque diffinction qu'il y ent dans les personnes, elle les trouvoit indignes d'elle. Tandis qu'elle se livroit à l'égarement de ses pensées, un jour qu'el-., le étoit dans une chambre, elle re-" garda par hazard un Crucifix . .. elle lut l'inscription : ensuite elle jetta , les yeux fur le Christ, & cette vûë fut , accompagnée d'un rayon de grace si vif & fi perçant, qu'auffi-tôt toute fa , vanité s'évanouit" Dans le dernier Livre on voit la continuation des travaux de sainte Terese jusqu'à sa mort. qui arriva le quatriéme Octobre de l'an 1582, à Albe. On y voit aussi les prodiges qui suivirent cette mort, & comment le corps de la Sainte fut déterré neuf mois après, & trouvé aussi entier. auffi flexible, & auffi blanc qu'au moment qu'elle mourut. Le Provincial qui avec fon Compagnon & les Religieuses d'Albe, déterra secrettement ce corps. en coupa la main gauche, & la porta au Monastere d'Avila. Sainte Terese fut canonifée par Gregoire XV. au mois de Mars 1621. Ce volume est terminé par plosieurs Lettres de la même Sainte, où l'on découvre d'une maniere toute parriculiere fon esprit & son caractere. M. de Villefore a heureusement proporquam sub auspiciis Divitti I &c. in celeberrima Argentor Universitate solenni Eruditor mini submittit Baltazard Fr. Saltemann. Argentorai, litte lis Magii. Cest-à-dire I de Droit pour une These publications de Constant de

de Droit pour une These public niversité de Strasbourg, touchar es mesures. Par Baltazard Fr temann. A Strasbourg, de l rie de Daniel Mage.

L Es poids & les mesures soi le, pour fixer la quantité nes choses dont les hommes reciproquement; & comme l dre qui doit être gardé dans fait partie de l'administration d

& chez toutes les Nations, on a pesé & mesuré certaines marchandises, mais que la fixation des poids & des mesures est différente, suivant la différence deslieux, & la volonté du Prince. On peut s'en fervir dans tous les contracts, mais leur usage le plus frequent est dans les ventes. Parmi les effets mobiliers les uns se pesent, les autres se mesurent; mais à l'égard des immeubles, la mesure seule peut avoir lieu. Quand on vend en général un corps certain de marchandises qu'on expose aux yeux du Public, sans en marquer la grandeur, ni en garentir l'étenduë, le vendeur ne peut point être recherché, sous prétexte que la mesure que l'acheteur a cru avoir n'est pas complette; mais s'il a vendu une piece d'étoffe composée de tant d'aulnes, ou une maifon & des heritages contenant tant d'arpens, il faut que la mesure qu'il a promise soit entiere : autrement il peut être poursuivi pour suppléer ce qui y manque, ou pour dédommager l'acheteur de ce qu'il a payé de trop. L'Auteur ajoute, que c'est un veritable larcin de vendre à faux poids & à fausses mesures, & que les Marchands qui pechent par là doivent être punis severement. Il finit en témoignant que le meilleur moyen d'ôter tout prétexte aux fraudes, ce seroit d'établir des poids & des mesures uniformes dans chaque Etat.

tin Delaoine, iuc in 12. pp. 314

CET Ouvrage, dont l'Ar nomme point, a été env braire par un inconnu, qui p donner la fuite, si ce prem déplaît pas au Public. C'est apprend l'Editeur dans une Préface, où il s'efforce de n en faveur de ces Dialogues, fond des choses, soit pour qui en fait la matiere est ce point le plus effentiel de la la Politique; il s'agit de co bonne éducation des Princ pend le bonheur des Peu " negligence (dit l'Editeur n le on éleve les particulie que les membres de l'Et

é a paru d'une si grande importance plus fameux Philosophes, qu'ils semavoir employé toute la force de génie pour laisser à la posterité d'exns préceptes en ce genre, ainsi qu'il isé d'en juger par la Republique de Pla-& par la Cyropédie de Xénophon. On alleguer des exemples plus recens; Editeur n'oublie pas ce qu'ont écrit os jours sur ce sujet deux grands Préqui ont mis en œuvre le facré & le ane pour former l'esprit & le cœur Princes dont l'éducation leur étoit iée, & qui malgré la différence du & de la méthode, se sont réunis dans nêmes principes. On reconnoît fament à ces traits l'Auteur de la Politiirea de l'Ecrisure, & l'Auteur des Aures de Telemaque. L'Anonyme (cone-t-on) ne s'est point proposé d'auvûës dans ces Dialogues. " On y oit un Précepteur vigilant & tout ocpé de son devoir, qui suit avec une plication infatigable fon Disciple pas pas.... & quine perd aucune occaon de l'instruire & de le redresser. est un second Mentor qui l'accomgne par-tout, qui trouve jusques ns les faillies & les extravagances des mmes de quoi le rendre sage.... Ce font point ici de ces Leçons etues, de ces Discours polis & arranpjourssante, c'est un portrait pgrand homme dont on lu ptoire; c'est quelque acciden humeur, quelque faute éch psournit la matiere & le suj ptruction." Toutes les Lec nues dans ces Dialogues n'ont que de persuader au Prince s'adressent, p, Que ce n'est plui que la Providence l'a sepa mun des hommes, mais po

", mun des hommes qu'elle a ", fes foins; qu'il leur doit tout ", & toute son affection, & ", digne de les gouverner qu'a ", s'oublie lui-même pour se sa ", entier pour eux; qu'il doit e ", garder comme un pere com ", tête d'une famille nombreuse gations de son état ; on a soin de lui en découvrir les écueils, tels que l'orgueil & le faste, le desir de faire des conquêtes, la flaterie des Courtisans, le déguifement ou la suppression des faits les plus importans à sçavoir, &c. & on lui infinue ces grandes veritez par l'organe des plus grands hommes dont l'Histoire ancienne o moderne nous ait conservé le souvenir. On observera ici en passant que ces plus grands hommes de l'Histoire moderne se reduisent uniquement à Leger & à Ebroin, qui parlent dans le XLV. & dernier Dialogue, & qui pourtant ne sont guéres modernes, ayant vécu fur la fin de la premiere Race des Rois de France. Apparemment qu'on nous reserve les autres modernes pour un second volume.

La plûpart des titres ou sommaires qui se lisent à la tête des Dialogues, ne dérogent en rien à l'idée avantageuse qu'on vient de nous en donner dans la Présace; ce qui sait croire que ces sommaires sont encore de l'Editeur. En esset lorsqu'un Auteur modesse veut apprendre à ses Lecteurs les sujets qu'il doit traiter, il n'a pas coûtume de les annoncer en des termes qui marquent l'admiration où il est de son propre Ouvrage, tels que ceux-ci, Regles justes pour bien juger du style d'un Auteur; Caractere juste e éloquent, d'an veritable Philambrope; On dévelope in d'une

re, &c. Telle est en général la mat

Dialogues. A l'égard du fly ferons encore le caractere d teur. .. Il feroit inutile (. vouloir instruire plus am Lecteur, la simple lectur , fera lui en apprendra plus " qu'on pourroit lui en dire. , avec eux leur recommand " caracteres si justes & fi b " cette maniere de penfer n » vée qui se fait sentir par-to , enjoué, ces expressions si , licates, & placées fi à pi " affez connoître qu'ils parter de Maître en éloquence. , de voir (continue-t-on) ,, a profité de la lecture de

ici que le titre du Livre a besoin d'explication. Il ne nous promet que des Dialogues entre des Morts, mais ces Morts sont de deux especes. Les uns sont les ombres des grands hommes que l'on fait parler, & que l'on suppose se rencontrer aux Ensers; les autres sont ces grands hommes mêmes qui s'entretiennent comme ils s'entretiendroient s'ils vivoient encore. Tels sont, par exemple, Pompée & Cesar dans le XXXVI. Dialogue; Lucullus & Crassus dans le XXXVIII. le jeune Pompée & l'Affranchi Menas dans le XLII. &c.

Après cette exposition générale du dessein de cet Ouvrage, entrons dans un détail plus particulier fur les principaux fujets de ces Dialogues. L'Auteur se propose de montrer dans le second, où il introduit Achille & Homere . Oue le peu de gout d'un Prince pour les Sciences cause la barbarie dans ses Etats; & que les grands hommes ont plus d'obligation aux bons Ecrivains, que ceux-ci n'en ont aux grands hommes. On a choifi Herodore & Lucien pour faire voir dans le V. Dialogue les maux que produit une trop grande crédulité ou une trop grande Critique en fait de Religion. Il resulte du V. Dialogue, où parlent Socrate & Alcibinde, Que les plus grandes qualitez naturelles ne servent souvent qu'à deshonogrand principe, Qu'un Prince rendre son peuple heureux; que de conquerir & de faire la guerr tacle à cette fin ; qu'il ne scaure

nirque par la paix, la moderation ce. & la culture des Arts. Le que se font Hercule & Thefee dans logue, démasquent leurs vertus & font connoître que les Héro nisme n'étoient souvent que de lerats. Alcibiade paroît encore d Dialogue avec Mercure & Caron ner un exemple remarquable de peut causer à un Etat un Minist de grandes qualitez, mais ambitic lon & corrompu; & la même m tinue à se traiter dans le Dialog

> entre Péricles & Alcibiade, On dans le XXI, les fondemens de

de pures machines. Solon dans le XXV. foutient contre Justinien, Que les Loix doivent être en petit nombre, & que leur multitude est funeste à l'Etat. On trouve dans le XXVII. Dialogue le parallele de Pyrrhus & de Demetrius Poliorcetes: & dans le XXIX. celui de Demosthene & de Ciceron. Les caracteres de Caton le Censeur & de Scipion l'Afriquain ; les vices de Cefar ; la Critique de la Politique & des œuvres Philosophiques de Ciceron ; le parallele de Cefar & d' Alexandre; celui de Virgile & d'Horace; celui de Caligula & de Neron, occupent les Dialogues XXXI. XXXII. XXXIII. XXXIV. XXXV. & XLIII. Enfin dans le quarantequatriéme Dialogue Antonin Pie & Marc-Aurele reconnoissent Ou'un Prince doit donner ses principaux soins à l'éducation de fes enfans, & prendre garde qu'une tendresse aveugle ne le porte jamais à dissimuler leurs défauts.

Nous passons legerement sur tous ces Dialogues, pour nous arrêter plus longtemps fur le douzième, où parlent Mercure & Caron , & dans lequel (s'il en faut croire l'Auteur du petit sommaire qui se lit à la tête) l'on voit de quelle maniere ceux qui sont préposez pour l'éducation des Princes, doivent travailler à corriger leurs vices naissans, & à leur inspirer les vertus de leur état. Comme ce Dialogue est assez court, nous le transcrirons ici d'un bout à l'autre. C'est le seul moyer met ou de ton chapeau? To dérober? Jupiter t'avoitpour ses amours? As-tu
Parle donc si tu veux. Meté pris pour dupe. Carje
dans ta barque aujourd'h
Lesbos: c'eût été une bor
Quoi? si jeune. Menc. savoit la goute remontée
me s'il eut vû la mort de l
Hé bien l'aurons-nous? Mete plus à lui. Il m'a tromp

A peine fut-il dans fon la fon mal & s'endormit. Can toit donc pas un vrai mal toit un petit mal qu'il cra a donné bien des fois de toit un petit mal qu'il cra a donné bien des fois de toit un petit mal qu'il cra a donné bien des fois de toit l'ai vû avec la colique, qu'il lui ôtât fon ventre. Un

it que s'il peut se défaire du badide la moleffe, il fera grand fracas . Il a la colere & les pleurs d'A-Il pourroit bien en avoir le couest affez mutin pour lui ressemn dit qu'il aime les Muses; qu'il iron, un Phénix, CAR, Mais tout fait pas notre compte. Il nous faun jeune Prince brutal, ignorant, , qui méprisat les Lettres, qui que les armes, toûjours prêt à er de sang, qui mît sa gloire dans heurs des hommes. Il rempliroit que une fois par jour. MERC. Ho, en faut donner de ces Princes, ou le ces monstres affamez de carnalui-ci est plus doux. Je croi qu'il la paix, & qu'il scaura faire la On voit en lui un commence-

fun grand Prince, comme on ree dans un bouton de rose naissanqui promet une belle fleur. CAR. est-il pas bouillant & impétueux? Il l'est étrangement. Car. Que u donc dire avec tes Muses? Il ne iamais rien : il mettra le desordre it, & nous envoyera bien des omaintives, Tant mieux. Merc. II petueux, mais il n'est point mé-Il est curieux, docile, plein de our les belles choses. Il aime les es gens, & sçaitbon gré à ceux "Non je ne reve pome. Il en pre "fâcher, & paresseux à faire so "Mais chaque jour il se corrig "Nous ne l'aurons donc poir "Mexc. Non, ses maux sont s

" MERC. Non, les maux lont " impatiences que de vrayes " Jupiter le destine à faire long " bonheur des hommes."

L'Histoire des Juifs reclamée,

par son veritable Auteur, M. I contre l'Edition anonyme & tro s'en est faite à Paris, chez Roullan avec pluseurs additions pour ser Tome à cette Histoire. A Rotterd Fritsch & Bohm. 1612. in 12. p

C E volume est précedé d'une P nous apprenons, ainsi que da du Livre, que M. Basnage n'a p cher de regarder comme son Ouvi que M. Basnage n'a point. Mais ces différences n'ont pas suffi à cet Historien pour le détacher de l'Histoire imprimée en 1710. Il la prend pour une nouvelle Edition de la sienne, & il la compare avec l'Edition de Rotterdam. C'est à cette comparaison que nous devons ce volume. Dans la suite de sa Préface il répond à quelques Critiques qu'on a faites de son Histoire. On lui avoit reproché qu'il s'étoit trompé en donnant à faint Jean Climaque le nom de Jean de Climaques en disant qu'il y avoit des Gentilshommes à Cesarée du temps de Jesus Christ; & en supposant que Tacite accusoit ceux qui abandonnoient le Christianisme, d'apprendre aussitôt à méprifer les Dieux, à hair leurs peres, leurs enfans, leur patrie. Ce sont là, selon M. Basnage, des fautes d'impression. La premiere est une minutie; la seconde s'est faite parce qu'avant balancé à mettre le mot d'homme, ou celui de Gentil, l'un de ces deux mots a été mal effacé dans la copie; ce qui a invité l'Imprimeur à les mettre tous deux. La troifiéme doit encore être mise sur le comptede l'Imprimeur, puisqu'il n'y a qu'à lire ceux qui abandonnoient le Paganisme, pour rendre exacte la citation de Tacite. L'Auteur passe après cela à des reproches d'une autre espece. Ils'attache à sejustifier sur la maniere dont il a parle de faint Cyrille, de faint Ambroise, & des autres Peres. Sans rouloir ternir la gloire que les Peres méritent. o par interêt.

Comme M. Basnage est s'agit de revendiquer un bien à lui, son début est énergique , que je fais, dit-il, est fine

velle. Je suis contraint de Ouvrage qu'on m'a enle fouvent les morts; on criti fute les Auteurs vivans : n

, que inoui, qu'on enleve un " tier à un Auteur qui est ple

, a la liberté de se plaindre & , justice. Cependant on mer , toire des Juifs; on en arrach

on colore cette injustice d , l'utilité publique, & à l'om , texte, on prétend que je n prendre en mauraise part."

fuite le fait, & après avoir ext

fons pour justifier fon action. En les refutant dans le premier article, M. Bainage prétend montrer, 1. Que mutiler & défigurer l'Ouvrage d'un Auteur vivant, c'est pecher contre les loix de l'honneur & de l'équité naturelle. 2. Que son Ouvrage en l'état où il étoit ne pouvoit nuire à personne. 3. Que le Public n'étant pas averti des changemens qu'on a faits, on ne scauroit ni approuver ni desaprouver ces changemens, sans comparer ensemble les deux Editions, & par conféquent sans confulter l'original, ce que Anonyme vouloit pourtant faire éviter. Dans le second article l'Auteur se plaint de la negligence avec laquelle on a imprimé à Paris l'Histoire des Juifs. Les fix articles qui fuivent traitent des Contradictions, & renerment un grand nombre de Remarques. a vue de M. Bafnage ell d'éclaireir les conadictions où il croit qu'on l'a fait tomber. de bien faire sentir que l'Anonyme ne exprime pas comme il s'exprimeroit luiême. Les principales remarques de ces icles concernent l'origine des Tephilims, Schisme des Samaritains, l'origine des raites, & les Juifs d'Espagne. Il est perfuane les Caraites ont succede aux anciens les , Interpretes ordinaires de la Loi , qui ient affis dans la chaire de Moife, & qui ignoient la Religion an Peuple. Les tions de ces Docteurs étoient auffranresque la Loi, ou du moins que l'éva--shill K 3

Prariuens ayant ajoute a let res une loi orale, qui n'étoi traditions; les Legistes ou l jours attachez à la Loi, les re me des Novateurs. Ainsi le rent une Secte particuliere, Scribes, qui étoient les Ec Juits, faisoient le corps de 1 , la ruïne de Jerusalem, . les deux partis subsisteren bes qui n'avoient plus ni tels, ni facrifices, ni ch perdirent beaucoup de le Pharifiens devintent non ditez dans la Nation diff furent engloutis par les

> , fuccesseurs des Scribes , nom, qui fut enseveli sou , Temple & de la ville de J , me les Pharisiens perdire

Il v en a sur les Patriarches Abraham & Noé, fur la dispute de saint Paul contre les Pharifiens, fur les lettres & la conversion d'Abgarus, fur les Empereurs, les Rois, & les Princesses. Selon M. Basnage on ne peut deviner les raisons de ces retranchemens là. Il y en a austi sur les Rabbins, sur les Translations des Juifs, sur différens points de l'Histoire Ecclesiaftique, fur la Religion & le Gouvernement de l'Eglise, sur l'Eglise Romaine en particulier, & les raisons qui les ont fait faire font apparemment plus aifées à deviner. Mais il y a encore d'autres retranchemens, que M. Basnage n'hésite pas d'attribuer à la superstition. Ses reslexions sont toûjours accompagnées de nouvelles remarques historiques ou dogmatiques, que ses lectures ou sesamis lui ont fournies. 11 observe, par exemple, dans l'article xi, qui traite des Rabbins & des Transmigrations. qu'au lieu de faire des retranchemens làdesfus, on auroit pû ajouter l'Histoire du prétendu Prophete Mardochée, & quelques pensées de Manasseh ben Israel. Mardochée, dit-il, commença à faire le Prophete à Eifenstad l'an 1682. Encouragé par la credulité des Peuples qui le suivoient, il publia qu'il étoit le Messie. Les Juis d'Italie, aussi crédules que ceux d'Allemagne, écrivirent à leurs freres de leur envoyer ce nouveau Prophete. Les faux Messies ont presque tous dans la tête qu'il faut avoir un Précur-

K 4

feur

furent reçûs honorablem lieux où ils pafferent; mai qui agiffoit de bonne foi l'impofture, voulut détror Ses remontrances furent l'obligea de fe retirer en A ne lui donna un témoignag que fous la condition de ne faux Prophete. Il le promi parole. Il continua à dire & même à l'écrire. Cela fi

l'accula de divers crimes. Que perdre; mais l'imposseur sur gé de prendre la sinte, & d'al ne retraite en Pologne, où il té. Pour ce qui est des Observanasseh ben straël, les Mexic qu'il rapporte, déchiroient comme les Juis, lorsqu'il les

plus sensibles par le Jubilé de cinquante en cinquante en ans, qu'on observe au Mexique; par le Sabbat qu'on celebre en offrant des sacrifices aux Idoles; & ensin par des palais ou de grands édifices, qu'on peut regarder comme d'anciennes Synagogues,

parce qu'elles en ont la forme.

Les additions faites dans l'Edition de Paris donnent lieu à des reflexions qui commencent au dix-septiéme article. Les Lecteurs y trouveront des éclaircissemens sur le calendrier des Juifs, fur la circoncision des Egyptiens, fur l'établissement des Juiss en France, fur la Religion de Philon, for les Therapeutes, leur Christianisme, & le rapport qu'ils pouvoient avoir avec les Efseniens. Le dernier article de ce Livre a pour titre : Addition du veritable Auteur de l'Histoire des Juifs, sur les Médailles & les Caracteres des Samaritains, & la Monnoye ancienne des Juifs. C'est une Dillertation qui a déja paru dans l'Histoire des Ouvrages des Scavans, Janvier 1709, article IV. L'Auteur. après avoir tâché de montrer que les Rois de Macedoine prédecesseurs d'Alexandre, & Darius Nothus, firent frapper les premiers des Médailles, & battre de la Monnove chez eux, infere de la que les Juifs n'avoient pas encore alors de Monnoye marquée. Il prétend même qu'ils n'en eurent que du temps de Simon frere de Judas Maccabée, à qui Antiochus accorda la liberté de faire

K s dans

pées ni à Samarie, ni à Jerusalem. n'ont pû être frappées à Samarie, elle trop favorables à la ville de Jerusale les ne l'ont pû être à Jerusalem, parce ne s'y servoit point de caracteres S tains. Les Médailles Juives qui sont les mains des Curieux sont par confé l'Ouvrage de quelques imposteurs. , imposteurs, dit M. Basnage, peuv tre anciens. Les uns ont pu vivre fecond fiecle de l'Eglife, où l'ufa Médailles étoit fort grand chez le mains, & où les Juifs qui commen à serelever de leur ruine, fabriquer grand nombre d'Ouvrages suppose de rétablir la gloire de leur Nation antiquité est assez grande pour in

> aux Sçavans accoutumez à man Médailles, parce qu'en effet il y en

FEVRIER 1712. 227

des Juifs a été traduite en Anglois, & qu'on
en a fait un Abregé dans la même Langue.

Lettres pour & contre sur la fameuse question, si les Solitaires appellez Therapeutes, dont a parlé Philon le Juif, étoiens Chrétiens. A Paris, chez Jacques Etienne, sue faint Jacques, à la Vertu. 1712. vol. in 12. pp. 381.

E Recueil renferme trois Pieces. La premier est une Lettre au Pere de Montfaucon, dans laquelle on fait à ce scavant Religieux de fortes objections fur la Religion des Therapeutes. La seconde, une réponse du P. de Montfaucon à cette Lettre; & la troisiéme, une replique de l'Auteur de la premiere Lettre. La réponse du P. de Montfaucon aux objections qu'on lui fait touchant le Christianisme des Therapeutes, ne sert pas peu à illustrer le Livre qu'il donna il y a deux ans sur ce sujet. Les deux Lettres qui attaquent son sentiment sont aussi très-dignes d'être luës : & comme la verité ne paroit jamais mieux que lorsqu'elle est combattue, on est en état, après avoir lû ces trois Lettres, de comparer les raisons de part & d'autre, & de voir quel est le sentiment qui doit prévaloir. Il s'agit de scavoir quelle étoit la Religion des Therapeutes dont Philon nous a décrit la vie. Le P. de Montfaucon, dans le Livre qu'il donna il y a deux ans sur ce sujet, & dont nous avons parlé dans le Mois de Dec. de 1709, p. 454. prétend qu'ils K 6

rons point; nous rappor les principales preuves d Comme Philonnes'est po tement sur ce fait, il est ét du doute, il faut se détern qui a le plus de vrai-semi considerations, dit l'adv Montsaucon, semblent resemblance du côté de ceux les Therapeutes étoient Ju resulte de la personne de P

de, de la situation où étoit. Auteur le Christianisme. A lon, on ne peut nier qu'il n' cu, & qu'il ne soit mort d Juive, dont il etoit un des p sans. Cela suposé, il est dis voir comment il auroit pu faire un Discours exprès à de

gues comme des reprouvez & des impies: car c'est ainsi qu'ils en usoient du temps même de J. C. fuivant le témoignage de S. Jean xr. 22. La feconde confidenation fe tire de l'état ou étoit le Christianisme dans le temps où le P. de Montfaucon supposé que Philon a écrit, sçavoir l'an 68: car le Christianisme ne faisoit , pour ainsi dire , que de naître, & il n'est pas croyable que les Chrétiens fussent alors affez connus dans le monde pour engager un homme d'une autre Religion à dire d'eux, comme fait Philon: Ils font répandus en plusseurs endroits de la terre ; car il étoit juste que les Grecs (2º les Barbares fußent participans d'un si grand bien. L'Auteur donne une grande étendue à sa seconde reflexion, qui le conduit naturellement à examiner ce qui concerne les Monafteres des Therapeutes, leurs anciens Eerivains, leurs Chefs, leurs chants, leurs hymnes, leurs affemblées du septiéme jour, la forme de leurs Eglises, l'Observation des sojours depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, leurs Prêtres, les Diacres, les Vierges qui étoient parmi eux, & plusieurs autres circonflances confiderables, d'où il tire autant de vrai-lemblances pour confirmer fon opinion. Le P. de Montfaucon répond à la premiere reflexion, que c'est sans fondement que son adversaire s'écrie : Peut-on se persuader qu'un Juif, & un Juif parfaitement instruit de sa Religion ; ais parlé de la sorse des Chrétiens.

dont parle Philon, n'euif dez comme Juifs: or ils pa reprend-il, & pours'en coi qu'à lire l'Apocalypse (2. 9

Paul (2. Cor. 11. 22.) on y feulement les Chrétiens ju doient comme Juifs, mai fioient de ce nom. Les Gen de Montfaucon, compto les Juifs non-seulement les daisoient, mais encore tou yoient en J. C. de quelque N fent. Voilà pourquoi on a quand il s'élevoit quelque les confondre les uns avec l me nous vovons dans l'Hift que. Les purs Juifs les re comme Juifs, mais comme ticuliere, contre laquelle

d'entre eux se déchaînoient

e voilà une proposition générale qui est ave : mais elle ne doit pas s'étendre à tous particuliers, ni peut-être même à toutes Synagogues de la terre. La différence s sentimens est inévitable en ces sortes de oses, on en voit des exemples dans l'Engile & dans les Actes des Apôtres. Le suple de Jerusalem étoit si rempli d'admition pour les Apôtres, qu'il les combloit louanges, magnificabat ees Populus. On portoit dans les ruës les malades de la vil-& de la campagne pour être guéris par la ule ombre de S. Pierre. Le concours étoit grand, que ceux qui composojent le Seat n'osoient rien entreprendre contre les disciples de J. C. de peur d'être lapidez. Il ft certain que si quelqu'un avoit alors écrit n faveur des Chrétiens, les Juifs, bien loin es'en formaliser, lui auroient applaudi. Il 'est pas moins indubitable que tout ce rand Peuple n'avoit pas reçû la grace de la onversion; l'on a souvent vu dans les preniers fiecles, des gens qui honoroient & stimoient les Chrétiens, sans pourtant emraffer leur Loi. C'est de quoi on trouve dufieurs exemples: & en voici un tiré de Histoire de Josephe. Cet Auteur étoit pur uif, zelé pour la Religion, Pharisien de profession: cependant après avoir parlé du neurtre de S. Jacques, lapidé avec quelques autres, par ordre du grand Pontife, il dit que ceux de la ville qui étoient les plus gens lieu de s'écrier : Quoi! Joiepa

fien , un Juifzelé , qui nous raco endroits, des crimes commis ; contre des Juis mêmes, n'a jai témoigné improuver la condi compatriotes, que lorfqu'il par tre du Chef des Chrétiens de Jer ces Chrétiens que les autres luifs un mérite devant Dieu d'extern détruire, arbitrantes obseautum Mais laissant à part des exemple gnez de nôtre siecle, le P. de M vient à d'autres qui sont plus re le monde fcair l'aversion qu'on pour les Catholiques, & fur-to

> Moines & les Monasteres. Anglois Protestant imprime as un Monasticon Anglicanum, da duquel il parle avec tant d'é

gens là? dira-t-on. N'agissoient-ils point contre la prudence? Quels motifs les faifoient parler de la forte? Vous & moi, dit le P. de Montfaucon, en s'adressant à son' adversaire, serions fortembarrassez de donner raison de cette conduite, comment donc pourrons-nous dire pourquoi Philon & Josephe ont parlé en ces termes? Tout le monde sçait qu'il y a près de Londres un Monastere de Filles Catholiques, pour lesquelles les Protestans des environs ont une figrande veneration, que quand on veut leur faire quelque insulte, ou les inquieter dans l'exercice de leur Religion, ilss'attroupent pour les défendre. Il est certain que si quelque l'mion venoit à écrire en leur faveur, non-seulement les Protestans du pais ne le trouveroient pas mativais, mais qu'ils fe joindroient même à lui pour les louër. Que scavons-nous, demande le P. de Montfaucon, fi les Juifs d'Alexandrie n'étoient pas dans les mêmes dispositions à l'égard des Therapeutes & des Therapeutides, & si la fainteté & l'austerité de ces Solitaires n'avoient pas attiré leur estime & leur affec-

Quant à la feconde confideration, qui fe tire de l'état du Christianisme en l'an 68 de J.C. on répond que le Christianisme étoit alors fort répandu, témoin ces paroles de J. C. après sa resurrection: Ite per universum mundaim predicare Evangelium onni creau-

vingt ans apres que S. Mar vangile, le Christianisme n fi répandu, & que ses progr pas encore être venus à la Philon? L'Adversaire du P replique fur ce qui regarde de Philon à l'égard des Ch que ce Juif eut connoissanc Evangelique, il la condan comme tendante à introdui des nouveautez pernicieuse une preuve authentique dar fon Discours De migration commence par dire, ,, qu " Juifs de certaines gens qui , leurs Loix ne sont que d " choses spirituelles, en mé " pour en fuivre uniqueme , plaint que leur doctrine te

, servation du Sabbat, de la

FEVRIER 1712.

235

font les dogmes exposez par Philon, & ce font précisément ceux du Christianisme. Que prononce là-dessusce Juis: Il accuse les partisans de tels dogmes, d'inconstance & de legereté, il les traite de Novateurs, qui aneantissent tout le culte exterieur de la Religion, & il soutient que les Juis doivent bien segarder de suivre ces principes, & de toucher à ce qui a été si sagement établi par leurs peres. Est-il vrai-semblable que Philon avec de tels sentimens eut beaucoup de disposition à souër les Chrétiens, étoit-ce un bon moyer pour détourner ses constreres d'embrassercette Secte, que de leur en proposer pour modele les plus zelez partisans?

Pour ce qui est de l'état de l'Eglise en l'an 68 de J. C. on replique au P. de Montfaucon, qu'à la verité les Apôtres avoient reçu un ordre exprès de J. C. d'aller porter la Foi dans toute la terre, mais qu'il faut prouver qu'en l'an 68 les fruits de leur moisson étoient déja aussi grands partoute la terre, & fur-tout aux environs d'Alexandrie, que le P. de Montfaucon prétend l'infinuer, & c'est de quoi on tâche de montrer, par plusieurs raisonnemens très-forts, une veritable impoffibilité. Nous ne sçaurions suivre plus loin ces deux adverfaires; nous passons un grand nombre de reflexions qu'ils font chacun de leur côté, pour la défense de leur opinion. Tout ce que nous dirons, c'est qu'ils combattent l'un contre l'autre d'une maniere

T A B L DES LIVRE

FEVRIER 171

JACOBI PERIZONII Origines :

BOURDALOUE, Sermoni pour les

MERE, Problèmes de Planfante

DE LESTOCQ, Differtation fur l
corps de S. Firmin.

Jo. JAC. WITTER! Differtatio d
MAUBEC, Traité de la Dyffentere

GAB. MARTIN, Bibliotheca Br

Les Avantures d'Euphormien.

CATALOGUE UNIVERSEL DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on trouve à Amsterdam chez les Wasserge.

d'avoir toujours les Livres de ce Catalogue.)

Suite du Catalogue de Fevrier 1711.

A Bhandlung dreyer Instrumenten , Baro , Thermo & Notiometri. 4. Maynts.

Aulfius (Joan.) en P. Steenwinckel tegen de Betoverde Werelt van B. Becker. 8. Dori. 1693. ziet

meer van desen Autheur. No. 1.

Advysen rakende het vergoeden van de schaden die de Binnelandsche schepen maskander aandoen, 4. Hoge, 1670.

Amsterdamsche vermakelyke Tuinvrugten. 12.

Amsterd. 1699.

Azaleiding tot de Nederduitsche Taal. \$. Leeuwaard. 1707.

Aanmerkinge op het voorstel, van het soet water teleiden in de Huisen van Amsterdam, 4. 1687.

M A R S 1711.

A Cta Synodi Nationalis Dordrechti habitæ. fol. Leydæ. 1620. 4. Hanev. 1620.

Et Scripta Synodalia Dordracena, Ministrorum Remonstrantium in Foederato Belgio. 4. Harderv.

Collequii Aldeburgenfis, ex originali defcripta, fol. Lipfie, 1570.

Adam Pramonstratensis Opera omnia. fol. Antwerp.

Advictormii (Chrift.) Theatrum Terræ Sanckæ &c Biblicarum Hiftonarum cum tabulis Geographicis fol. Colon. 1682.

Aelredi Abbatis Opera omnia. 4. Duaci, 1631.

2 Ebillois ne 4. Roftoch. 1706. Alteferra (Anton, Dadin.) Comments Clementinarum, 4. Paris, 1680, Vic Auctoris N. 2. Althusis (Joh.) Dicxologica. 4. France Altimarus (Blafius) De nullitatibus fente & actuum Judicialium fol. Colonia.

Altogradi (Lalii) Confilia five Respos per iis judicata. fol. Luca. 1643. dicina. 4. Lugd. Bat. 1702. bus Hiftoria, fol. Bononia 1681.

Aldrevandi (Ulyffis) Ornithologia, ho Almelovenii (Theod. Fanff.) Inventa Medica, id est enarratio ortus & pro Medica. 8. Amftelod. 1684.

Amato (Anton, de) Varix Resolution renses & practicabiles, fol. Lund. 10 Albini (Bernard.) Oratio de Ortu & pi Alpinus (Prosp.) De plantis Egypti cu Vellingii, accedit Alpinus de Baltamo. 4 De præfagienda vita & morte ægro præfat. Herm. Boerhave. Levd. 1710 Actiani de Animalium uatura Gr. Lat.

DE LIVRES.

Aeschines & aliorum Gracorum Rhetorum Orationes, Grace. fol. apud Aldum Venet, 1513.

Aeschinus, Comœdia, continens Phrases VI. Co-

mædiarum Terentil 12. Lubec. 1669.

Aefchyli Tragordix VII. Grace, cum scholiis per Petr. Victorium, exedit. Henv. Stephani, 4. 1657. — Idem Gr. cum Scholiis Gracis, versione &c

Commentario Th. Stanleji fol. Londin. 1663.

A Cres du Clergé de France, concernant la Reli-

gion. 12. Paris, 1688.

Ecclesiaftiques & civils, de tous les Synodes
Nationaux des Eglises Reformées de France auxquels on a joint plusieurs Lettres Politiques par
Aymon, 4. Haye 1710.

Alphabet virginal de l'ordre de Cisteaux par J.

Harel, 8. Grinoble 1667.

Art de guerir les Maladies Veneriennes par Nicol. de Blegny, 12. Amsterd. 1696.

Abregé de l'Arithmetique avec la table de depense

par le Gendre. 8. Bruxeller, 1688.

De l'Histoire de Normandie. 3. Romen. 1665.

Des Sciences en général parle Sieur du Brueil.

8. Arnhem. 1669.

Du parallelle des Langues Françoife & Latine, par Moner. 4. Rouen. 1616. 8. Genev 1628.

Des Observations & des Reslexions sur la Comete 1680, par Mr. Cassini. 4. Paris, 1681.

De Politique par le St. de Rehecque, 12.

Cologn. 1686.

De l'Histoire de l'Empire d'Allemagne par Rocoles. 12. (ologne. 1679.

PAlmerinda di Luc. Affarino. 12. Venet. 1633.

Ammirato (Scip) discorsi sopra Cornelio Tacito. 4

Padoa. 1642.

Aplauzos Academ. Oracao Panegyrica nacellebridade do Certamen. 4.

Abrenethy (Joan) Medicyne der Ziele. S. Amster-

Aconcius (7acob) Argliftigheden des Satans. 12.

12. Legumard. 1007. Aardige Caracterenvan 100 verscheyd door R. V. en vacrsjes op yder C D. Schelte. 8. A Lberti Magni Opera omnia, fol. La voll.

- de conditione Creatura ra

Amberg. vide plura No. 2. - (Pauli Martin.) Porta linguz Lexicon novum Hebrao-Latino-Bib

(Valent.) Intereffe præcipuaru Se. 1704. Christianarum, 12. Lipfie. 1681.

Cartelianismus & Gocceianis die molesti, nobis suspecti. 4. W Albertinus (Edmund.) de Eucharisti

fol. Daventria. 1654. Alcoranus Arabice ex Muleo Abrah. 4. Hamburg. 1694.

Ejusdem textus universus, c futatione Ludovici Maraccii, fol, norum, 12. Dat

JOURNAL

DES

CAVANS,

Pour le Mois de

MARS

I 7 I 2.



A AMSTERDAM,
Chez les Janssons à Waesberges
MDCCXII,

CONRADI SAMUELIS SCH CHII Epistolæ arcanæ. litici inprimis Historici. A Literarii Argumenti Auctoris accurate diligent tæ, atque fine ullis lacur mum formis expressæ & factæ, cura H. L. Schurz cesserunt quædam Orthogr menta. 8. Hala Magdeburg Godofredum Rengerum. 1711. Les Delices de Leide, une des plu. de l'Europe qui contiennent exacte de son Antiquité, de ses dissemens, de son Académie, factures, de ses curiositez ment de tout ce qu'il y a d voir. 8. A Leide chez Pier

TTT? aver fie.

JOURNAL

DES

S C A V A N S,

Pour le Mois de Mars MDCCXII.

nor ten ninviru storo it, miles, use nat de

JACOBI PERIZONII Ægyptiarum Originum & temporum antiquisimorum investigatio, in qua Marshami Chronologia funditus evertitur, tum illæ Ufferii, Cappelli, Pezronii, aliorumque examinantur & confutantur. Lugduni Batavorum , apud Johannem Vander Linden juniorem. 1711. C'est-à-dire : Recherche des Origines Egyptiennes & des temps les plus anciens, où l'on renverse entierement la Chronologie de Marsham, & ou l'on examine er l'on refute celles d'Ufferius, de Cappel , du P. Pezron , & de quelques autres. Par Jacques Perizonius. A Leyde, chez Jean Vander Linden le jeune. 1711. in 8. pp. 510. Se trouve à Amfterdam chez les Waesberge.

OUEL

des anciennes Dynasties de ce Roy là. Le principal but qu'il se propos cet Ouvrage, c'est de montrer l'imp lité où l'on est de former sur cela un me complet qui ait quelque vrai sen ce; & combien se sont mécomptez Sçavans, qui ont prétendu y avoir En son particulier, il croit n'avoir En son particulier, il croit n'avoir à lité des Lecteurs se en resusant les estats des Lecteurs se en resusant les estats des lecteurs.

lité des Lecteurs, si en resutant les e d'autrui, il a eu le bonheur d'établir ques points fixes dans une Chronolo obscure, & de démêler quelques v historiques à travers de si épaisses ten C'est à quoi il s'occupe dans cette L tation, partagée en 24 Chapitres.

Il nous entretient d'abord de l'ancité des Egyptiens, attestée par les vains sacrez & prosanes, & que ce P étoient la posterité de Cham par son fils Mizraim, d'où vient que l'Egypte est appellée dans l'Ecriture Terre de Cham, Mizraim, & par quelques Auteurs profanes Chemia, Mefré. M. Perizonius est persuadé que Cham se joignit à son fils Mizraim par preférence à ses autres enfans, & le fuivit dans le païs que ce fils choisit pour fa demeure: mais il ne croit pas necessaire de supposer qu'ils avent habité l'Egypte l'un & l'autre : il suffit (selon lui) que leur posterité s'y soit répandue, & qu'elle y ait porté les noms du pere & du fils. A l'égard du nom Aijuntes, Egypte, par lequel les Grecs ont ordinairement désigné. ce pais , l'Auteur ne le dérive ni d'albuv, brûler. ni d'aiyas mairen, engraisser les chévres, ni du Roi Ægyptus, ni d'aia Kontos, Terre des Coptes : & quelque vrai-semblable que paroisse cette derniere étymologie, à cause qu'il y avoit effectivement dans la haute Egypte une ville nommée Coptos, il ne pense pas que les premiers Grecs en avent emprunté le nom d'Egypte, qu'ils ont donné à ce Royaume, puisqu'ils n'en connoissoient guéres alors que la partie Septentrionale & maritime, n'ayant point encore penétré jusqu'aux confins de l'Ethiopie, où étoit située cette ville de Coptos. Il aime donc mieux tirer ce mot d'une circonstance qui caracterisoit ce païs-là qui étoit la noirceur du terroir, à

en Ethiopien Siris, & en Grec à-dire Noir. Or comme 200 Grecs fignifie un Vautour, oil couleur brune, ils auront expr mot Afondes la noirceur ou l brune du païs dont il s'agit; ail Latins ont marqué cette même c les mots subvulturius, & subaquil L'Auteur examine ensuite ce doit penser des trois especes de les Egyptiens se donnoient dans toire, les Rois-Dieux, les Rois-De & les Rois-Hommes. Il est fort croire que par les Rois-Dieux or entendre autre chose que les an ce Peuple qui vivoient avant le par les Rois-Demi-Dieux , fes and ont fuivi immédiatement le Dél par les Rois-Hommes, ceux qui o

en Egypte dennis Mente Con

Classes, des Aurites, des Mestriens, & des Egyptiens. Les Aurites (selon M. Perizonius) font les Dieux, ainst nommez de l'Hébreu Or, lumiere : car le premier de ces Rois-Dieux étoit Vulcain, qui avoit eu pour fils & pour successeur le Soleil : les Mestriens sont les Demi-Dieux, ou les premiers descendans de Mizraim; & les Egyptiens sont les Hommes, c'est-à-dire Ménès & se successeurs.

C'est de ces derniers Rois hommes dont il s'agiroit uniquement ici de déterminer l'ordre & la succession ; & c'est ce que l'Auteur juge absolument impossible. La principale raison qu'il en donne est tirée de l'incertitude inseparable d'une Chronologie telle que l'Egyptienne, qui ne resulte que de l'addition des années de regne attribuées à chaque Roi; ce qui est sujet à d'énormes variations, par l'infidelité des Copistes, si peu circonspects, sur-tout en ce qui regarde les nombres. Cela paroît manifestement en comparant la suite des Dynafties déduite dans l'ancienne Chronique Egyptienne dont nous venons de parler. avec cette même suite telle que nous l'ont conservée Afriquain & Eusebe d'après Manéthon. Ces différens Catalogues, ainsi qu'on le voit aisément par les Tables qu'en a dreffées ici M. Perizonius, ne conviennent entre eux ni dans les années du regne de chaque Roi, ni dans les sommes for-L 3

Dynastie & ceux de la XVIII. v Eujebe & le Syncelle n'ont pas eu dre foupçon, mais dont l'existenc ve par Josephe & par Afriquair d'un autre côté n'est pas toûjou ligence avec Manéthon; & le fouvent peu d'accord avec luibregeant & tronquant de prop la suite de ses Rois, pour l'acc fon hypothese. Ajoutez à c Catalogues des Rois d'Egypt viennent des Grecs & des A encore plus différens des troi venons d'alleguer, que ces tr entre eux. Cela étant, quel on tirer de semblables Liftes cissement de l'Histoire d'Egy fond peut-on faire fur des ariables & fi incertains?

tosthène. Marsham regarde ce Catalogue comme un autre filet d'Ariane , qui doit le guider dans un labyrinthe historique de plus d'un millier d'années. Pour commencer à en faire usage, il suppose que Menès, le premier de ces Rois Thebains, n'est autre que Cham fils de Noé. Il prouve cette fuppolition par cette autre, Que Sesoftris est le même que Sésac contemporain de Roboam, parce que Diodore met entre Ménes & Sefostris , un intervalle d'autant d'années que l'Ecriture en met entre Cham & Sésac. Nôtre Auteur ne lui passe ni l'une ni l'autre de ces suppositions. En premier lieu, il n'a garde de lui accorder que Ménes & Cham ayent rien de commun enfemble, puisqu'il n'est pas même de l'avis de ceux qui ont prétendu confondre Mizraim avec ce premier Roi d'Egypte. Les raisons qui l'empêchent de souscrire à ce fentiment, font entre autres, Que Menes n'a regné qu'après les Rois Mestréens, qui font les premiers descendans de Mizraim: Que Ménès avoit étendu sa domination par toute l'Egypte, au lieu qu'il n'est pas vraisemblable que Cham ni Mizraim avent penétré jusques dans la haute Egypte & dans la Thebaïde, où certainement a regné Menes, mais qu'ainsi qu'ont coûtume d'en user ceux qui commencent à peupler un païs, ils se sont arrêtez d'abord dans la partie de l'Egypte la plus fertile & la plus

& frugale, au luxe & à la m n'est guéres croyable de Chi raim, & ce qui marque c étoit peuplée & policée en niere avant le regne de Mén M. Perizonius n'oublie r droit le nouveau Système be Sevin fur ce Roi d'Egyp dont il ne paroît avoir eu que par l'Extrait que nous e né dans le Mois de Juin de Ce que nous en avons expo capable de perfuader M. Pe peut-être en auroit jugé plus ! s'il avoit lû la Differtation e qu'il en foit, nôtre Auteur e

de son cinquiéme Chapitre qu'il a pû démêler du sent Sevin touchant Ménès.

moignage de Josephe même, que plusieurs Ecrivains, trompez par Marsham, employent comme une preuve de l'opinion contraire, faute d'être entrez dans le vrai fens de l'Historien Juif, que M. Perizonius met ici dans tout fon jour, en faifant voir que Josephe n'a point confondu Sesac avec Sefostris, qu'il regarde comme beaucoup plus ancien. La seconde preuve de nôtre Auteur pour l'ancienneté de Sesostris est tirée du consentement unanime de tous les Ecrivains Grecs qui le font vivre avant la guerre de Troye; en quoi Marsham a tort (felon lui) de les accufer d'erreur. En effet (ajoute t-il) fi Sefostris eut été posterieur à cette guerre, Homere en est fait quelque mention; les Grecs Afiatiques n'eussent pas ignoré ses victoires; & Lycurgue en auroit trouvé en Alie des veftiges encore tout recens, qu'il n'eut pas manqué de communiquer aux Grecs de l'Europe. L'Egyptien Manethon place austi ce Prince long-temps avant le fiege de Troye; ce que font pareillement Herodore & Diodore, qui avoient appris des Prêtres d'Egypte tout ce qu'ils nous racontent de ce païs-là. D'ailleurs l'histoire de Sésac. telle que nous la lisons dans l'Ecriture, ne convient en nulle façon avec celle de Sefostres ; & la succession des Rois d'Assyrie dont la puissance n'a point été interrompuë, ne permet pas qu'on retarde si fort 1 6

logique qu'a imaginé ce Pere sur nasties Egyptiennes. Il y trouve un grand inconvenient, en ce qu Pezron trouble l'ordre de ces Dy dont il suppose que plusieurs ont

en même temps, quoi qu'en dif Provinces de l'Egypte. Un autre de ce Système (selon nôtre Auter qu'après avoir paru déferer beau l'autorité du Syncelle , on l'abando autre raison que celle du caprice.

cela on y change à son gré les an tribuées au regne de chaque Ro l'arrangement des Rois de la XIX. tie, on s'écarte des fentimens de Chronologistes; on rapporte à un Dynastie douze Rois, tirez des Ca du Syncelle, & qui appartiennent vis à différentes Dynasties, &c.

tre eux sur le fait des Rois d'Egypte, quoi qu'ils paroissent avoir puisé dans la même source, c'est-à-dire, dans le commerce qu'ils ont eu avec les Prêtres Egyptiens; ce qui montre l'incertitude de toutes ces traditions Sacerdotales. Qui ne s'étonne-roit après cela que de sçavans hommes osent dans leurs Tables Chronologiques fixer les années des Rois d'Egypte, comme ont fait entre autres Cappel & Userius, après Eusebe, dont on resute ici la Chronolo-

gie Egyptienne.

M. Perizonius, après s'être occupé dans les douze premiers Chapitres de ce volume, à combattre les hypotheses des divers Chronologistes, commence dans le treiziéme à indiquer la route qu'il croit la plus fûre pour arriver à quelque forte de certitude dans l'Histoire d'Egypte. Cela confifte (felon lui) à comparer les évenemens de cette Histoire avec d'autres faits du même temps, & dont la date soit moins douteuse; & pour courir moins de risque dans cette comparaison, il estime qu'on doit la commencer par les Rois d'Egypte des dernieres Dynasties, dont l'histoire est plus certaine. L'Auteur prend donc pour point fixe le regne de Pharaon Nechao qui vainquit Josias Roi de Juda, & qui fut enfuite vaincu à fon tour par Nabuchodonosor. Ce Nechao est certainement le Necos qu'Herodote donne pour fils à Plam

d'Ifraël demanda du secours contr nassar Roi d'Affyrie. Or l'on fo dont nous venons de parler

Sennacherib fils & fuccesseur de Saln fit la guerre à Ezechias & à un R gypte, que l'Ecriture nomme Pha que nôtre Auteur croit être le mê mieux qu'entre la guerre de Sals contre Ozée, & celle de Sennacher tre Ezechias, à peine se trouve-t-il nées d'intervalle. Maintenant fi l'e comparer ce Sous avec les Rois s dans les Dynasties de Manéthon, ceux dont parle Herodote, on ne c pas que ce Prince ne soit le Sethon lui-ci, à qui Sennacherib fit la guerre Senechus de la XXV. Dynastie de Ma La différence des noms n'arrête po

Perizonius, qui observe que cette

& les Septante, Segor, aussi par contraction, pour Seuechthor. Cela est confirmé par ce qui est dit dans l'Ecriture, que ce Roi d'Egypte implora contre Sennacherib le secours de Tiraka ou Taracus Roi d'Ethiopie, & que ce Taracus dans Manethon fuit immediatement Seuechus, foit qu'il lui ait succedé après sa mort, soit qu'il l'ait dépouilié de ses Etats. Malgré toutes ces raisons de convenance, M. Perizonius à quelques pages de la semble abandonner ce fentiment en faveur de l'opinion de ceux qui confondent Sous avec Bocchoris, & facrifier ensuite l'une & l'autre à une troifiéme, qui trouve le Sous de l'Ecriture & le Sethon d'Herodote dans le Zethus de la III. Dynastie, & qui renvoye Seuechus à celle des Ethiopiens, dans laquelle se trouvent Sabacon & Taracon, que l'Auteur affure être uu même Roi.

Après Sous, l'Auteur continuant à retrograder, s'arrête à Sélac, qu'il foupconne pouvoir être ou le Sesonchis de la XXII. Dynastie, ou le Smedès de la XXI. ou l'Afychis d'Herodote. Il conjecture de plus que Venephès, qui précede immediatement Smedes , n'est autre que Vaphres beau-pere de Salomon. De là il remonte à trois Rois mentionnez par Herodote & par Diodore, qui ont regné depuis la guerre de Troye; ce sont Chéops, Chéphrénes, & Mycérine, dont il tâche de fixer le vrai temps, Cela te; Protée, dont les Grecs on Dieu marin; & que les Egyptiens pellé Cétès, Sethos, & Certos; Tit peut-être n'est pas différent de cou Sethos; Memnon, sils de Tith paroît être l'Amenophis, dernier FXVIII. Dynastie, ou l'Aménemn trième Roi de la XIX. L'Auteur

XVIII. Dynastie, ou l'Aménemn triéme Roi de la XIX. L'Auteur tout cela des recherches & des des des curieuses, qu'il a soin d'assaise beaucoup d'érudition, & ausque renvoyons le Lecteur. Le Chapi roule sur le regne & sur les exploi meux sesoirus; point historique qu M. Perizonius dans une longue d'Il ne trouve point de temps où c puisse être placé plus vrai-semble que sous les luges d'Ilraël. On puisse des luges d'Ilraël.

les raisons sur quoi il appuve ce se

nt du regne des Pasteurs en Egypte; me, dont Manethon seul entre tous les storiens, nous a conservé la memoire. ephe avoit déja cru découvrir dans le ne de ces Palleurs, le sejour des Israës en Egypte; & cela malgré les circonsices fabuleuses par lesquelles Manethon toit efforcé de déguiser la verité d'un t qui alloit en quelque sorte à ternir la pire de sa Nation. Quoi que Josephe it eu personne de son avis sur ce point, est pourtant l'opinion qu'embrasse nôtre ateur, & qu'il s'applique à prouver dans dix-neuviéme Chapitre, en exposant les ports qui se trouvent entre les Pasteurs l'Historien Egyptien & les Israëlites haans de l'Egypte. Ces Pasteurs (suivant anéthon) vinrent en Egypte des païs de Drient; & c'est justement d'où partit Ja. & sa famille, dont toute l'occupation pit de nourrir des troupeaux. Ces Pafers étoient d'une origine obscure & peu nnuë; les ancêtres des Israëlites, Abram, Isaac, & Jacob ne possedoient pas poulce de terre dans le païs qu'ils haoient. Les Pasteurs se rendirent maîs de l'Egypte sans opposition & sans mbat; les Israëlites, loin de trouver en ypte aucun obstacle à leur établissement, vécurent sous la protection de Foseph, nt la puissance égaloit celle du Prince. premier Roi des Pasteurs (continue Ma-

Roi à perpetuite le chiquient qu'ils recueilleroient. Ce qu'ajo nethon, Que les Passeurs traitere ment les Egyptiens, peut fort b pliquer non-seulement à ce que t l'Ecriture, Que Joseph transporta ples de la campagne dans les vi cela d'une extrêmité de l'Egypte mais encore aux plaies cruelles de frappa cette Nation. Enfin les après avoir renversé les Temple gyptiens, & avoir exercé leurs contre les Dieux & les hommes, d'Egypte, & traversant le desert rent en Syrie où ils bâtirent Qui ne reconnoîtroit à ces traits

fites chargez des dépouilles des E & retournant dans le païs de (d'où ils étoient sortis? Le Chi me. L'opinion de ceux qui font bâtir ces prodigieux édifices par les Rois des premieres Dynasties, lui paroît absurde, & il ne trouve pas plus de vrai-semblance à retarder avec quelques autres cette conftruction jusqu'après la prise de Troye. n'est pas probable (selon lui) qu'aucun Roi d'Egypte ait ofé contraindre plufieurs centaines de milliers de ses sujets à travailler fans relâche pendant vingt années à un Ouvrage aush inutile : au lieu que toutes les circonstances de ce travail engagent à l'attribuer aux Israëlites, comme le fait voir l'Auteur dans le Chapitre XXI. est persuadé qu'on ne doit point chercher dans la Langue Greque l'étymologie du mot Pyramide, mais qu'elle se trouve dans la Langue des anciens Egyptiens, chez qui (felon Herodote) Piromis fignificit beau & bon, mande nayados.

Du reste, il ne pousse pas l'examen des Dynasties d'Egypte plus loin que le siecle de Joseph & des Israëlites habituez en Egypte, prétendant que les quinze premieres Dynasties rapportées par méthon, sont faites à plaisir, pour donner une plus grande idée de l'ancienneté des Egyptiens, ce qui est d'autant plus probable, que l'on rencontre dans ces Dynasties des suites de Rois toutes semblables pour les années de regne, à d'autres suites qui remplissent quelques-unes des Dynasties posterieures.

pries ou Hophra, & Amagis.
fixer les Epoques de ces Rois
mêle avec beaucoup d'exactiv
vrai-semblance les principaux
de leurs regnes, & les guerre
faites, soit contre les Juiss,
les Babyloniens. L'Auteur,
de ces derniers, nous entreti
long des conquêtes de deux de
Nabopolassar & Nabuchodonosor
ramasse ici diverses circonstance

les Babyloniens. L'Auteur de ces derniers, nous entreti long des conquêtes de deux de Nabopolassar & Nabuchodonosor ramasse ici diverses circonstance nues. C'est un détail dans leq pouvons le suivre; & nous sir Extrait en avertissant que M. nous fait esperer les Origines travaillées sur le même plan byloniennes & les Egyptienne tainement doivent exciter la

, & lui donner

Public

Rois de la troisième Race jusqu'à celle de Louis le Grand; avec une suite des Grands Aumôniers, premiers Aumôniers, Confesseurs, Co principaux Officiers de la Chapelle, où l'on rapporte aussi les Bulles des Papes, co les privilèges accordez par nos Rois à leurs Ecclesiastiques. A Paris, chez Pierre Augustin Le Mercier, ruë saint Jacques, près saint Yves, à saint Ambroise. 1711. vol. in 4. pagg. 794.

N a parlé du premier Tome de cette Histoire dans le XV. Journal de l'an-Dée 1704. p. 373. Dans la Préface de celui-ci M. l'Abbé Archon, après quelques reflexions fur les difficultez qu'il a rencontrées dans son travail, nous indi-Que les sources d'où il a tiré ce qu'il nous donne de plus particulier, fur-tout par rap-Port aux regnes posterieurs à celui de saint Louis. Ces sources sont, 1. Les Etats des Officiers Domestiques des Rois de France depuis faint Louis. " Je ne crains , point, dit-il, en parlant de ces Pieces, , que la Critique de nos jours, qui a , poussé son Pyrrhonisme jusqu'à vouloir - rendre suspects des titres dont l'authen-, ticité avoit passé jusqu'à present pour , incontestable, ofe attaquer l'autorité de ces Etars, puisqu'ils ont été extraits a-" ec un très-grand soin, de la Chambre , des Comptes & de la Cour des Aicoup d'occasions, particuliereme Louis XIII. & qui ne sont pas c dans le Céremonial de France pi Messieurs Godesroi. 3. Un Train crit de M. Frison sur les grands niers. 4. Un Manuscrit du Pere linet Chanoine Regulier de faint viéve, sur quelques-uns des Co des Rois depuis S. Louis jusque

XIII. 5. Des Notes manuscrites Sirmond Jesuite, touchant quelq fesseurs: & quelques autres Note, celebre Ecrivain de la Societé voir par la diversité de ses C qu'il sçait écrire l'Histoire av de force & de netteté, que de d'une maniere solide & précise tions de Theologie les plus & les plus agitées parmi les les premiers Rois de la troisiéme Race. La Chapelle de ces Princes fut conforme à leur Etat. On n'y trouve plus les grands noms d'Archi-Chapellain, & d'Archi-Chancelliers. On ne peut pas douter cependant qu'il n'y eut dans leur Chapelle un Chef qui prenoit ordinairement le nom de premier Chapellain; & que les autres Ecclesiastiques de la Cour ne fussent soumis à ce Chef. On les appelloits ordinairement Clercs & Chapellains. L'Auteur remarque que les Rois prenoient parmi eux des Chanceliers, & des Secretaires. Il v en avoit qui étant non-seulement habiles dans la Doctrine de l'Eglife, mais encore dans toutes les Sciences, leur servoient de Medecins : quelques-uns d'entre eux étoient chargez de distribuer les aumônes : & presque toûjours c'étoit à un de ces Ecclefiastiques que le Prince confioit le fecret de fa conscience. Les Rois recevoient également les Religieux & les Seculiers dans leur Chapelle; & ce Clergé composé de personnes choisies leur donpoit souvent des Historiens qui s'occupoient à transmettre à la posterité les évenemens les plus confiderables de leurs regnes. Ces Chapelains & ces Clercs étoient en si grande veneration à la Cour, que dans les souscriptions des Actes qui sont restez de ces temps-là, on voit leur nom préceder ceux des plus grands Seigneurs & des premiers Officiers.

marques, luivant la Princes avoient au bon ordre gnificence du Service Diviniarièterons ici à ce qu'il rap Robert fils de Hugues Capet. Gerbert, qui fut depuis Print dans les belles Lettres. Chancelier Rogerius, qui avemploi fous Hugues Capet. repudié Berthe, & époufé C de Guillaume Comte d'Arle vence, il donna à Rogerius Beauvais, & il fit fon Chance l'un de fes Clercs, qui fut dans l'un de fes clercs qui fut de fes clercs qui fu

que de Paris. Toutes les v cipalement la Religion, bril conduite du Roi Robert., ,, crû, dit l'Auteur, que ,, fanques de sa Chapelle parique à la scipter de ,, quisition severe du voleur. Le Clerc " effrayé, & repentant, racheta le flacon " de ceux à qui il l'avoit déja vendu, & " le remit le plus adroitement qu'il pût à "l'endroit où il l'avoit pris. Il n'y eut " que le Roi qui s'en appercut, & ce , bon Roi dit secrettement & en riant au " Clerc, qu'il avoit oui dire qu'il valoit , mieux apporter dans sa maison, que , d'en emporter, melius est in domum pro-" priam apportare, quam exportare; & bien-" loin de scavoir mauvais gré à cet Eccle-" fiastique, & de le congedier, il le prit " en amitié, & le jugea digne de sa con-" fiance." Un autre Clerc nommé Oggerius, vola un des chandeliers de l'Autel, & Robert se contenta de lui dire avecdouceur: " Mon ami, Oggerius, il vous " suffiroit de l'argent que vous avez retiré " du chandelier, pour vous en retourner ", chez vous (en Lorraine) je veux bien " vous en donner encore davantage, par-,, tez promtement, & ne revenez plus." M. l'Abbé Archon fait ensuite mention de deux autres Clercs; l'un, nommé Theudo, que le Roi Robert aimoit beaucoup, & qui étoit son parent ; & l'autre, Hervé, qui étoit d'une extraction très-noble, & qui fut fait Tresorier de saint Martin de Tours. Avant que de nommer un Ecclefiastique à un Evêché, ou à un autre Benefice, Robert l'éprouvoit à sa Co

plir sa place un autre Thierri qu'il eut une dignité dans l'Eg tres, étoit pourtant à son serv le de ce Monarque égaloit Une femme venuë d'Italie dogmes infames, & gagna er autres deux Clercs fort estimes L'un de ces Cleres, dit M. chon, s'appelloit Etienne Lisoius. Etienne étoit mê " feur de la Reine Constance très-cheri. On affembla pi " un Concile à Orleans, où , beaucoup d'Evêques & d' , tâcha d'y convaincre ces .. Dieu fit la grace à quelque

> ", convertir; les opiniâtres fure ", nez à être brûlez; parmi ce ", Lifoius & Etienne. La R

elui qui commence par ces mots O antia Martyrum; & de celui qu'on te le jour de Noël, dont le commenent est Judaa er Jerusalem. Quand voit chanté dans fa_Chapelle avec ses lesiastiques ces Motets & ces Répons, faisoit part aux Eglises de son Royauqui s'en servoient dans leur Office. e grand nombre de personnes dont teur est obligé de parler en parcourant neuf regnes, lui donne lieu de faire nostre les actions & le caractere de qui se sont le plus distinguez dans les niers emplois de la Chapelle. Il s'ate principalement aux grands Aumô-& aux Confesseurs. Henri III. a été remier des Rois de France qui ait eu r Confesseur un Jesuite. Ce Prince fit confession générale au Pere Claudethieu; mais ce Jesuite Lorrain s'étant du indigne de sa confiance par trop de ouëment aux Chefs de la Ligue, le prit le Pere Edmond Auger, dont le eux Arnaud de Sorbin parle en ces nes : Maître Edmond Auger de la Sode Jesus, prêche heureusement à Lyon, grand besoin , & avec antant de fruit tutre de nôtre temps ; aussi est-il docte, o tablement Chrétien, & fur-tout grand zeur de la Foi. Henri IV. choisit le P. rre Coton, qui, selon M, de Thou, ervit très-utilement. Le même Pere M 2

peu-a-peu a le confesser à u retira au Noviciat de Lyon. Arnoux lui fucceda. dit l'Auteur , intrepide , , pour la Religion. Il exc lierement dans la Prédica éloquence mâle & nature tation le fit bien tôt conn & au Favori: & fans fe voyes basses de la plûpart fans, il s'infinua dans leurs ces, & s'acquit si fort leur , devint en même temps C " l'un & de l'autre." S'éta attiré dans la suite la haine d de Luynes, pour des raisons voir dans l'Auteur, il reprit a premiers emplois, & le Pe prit sa place auprès du Roi. La

avoit pour Confesseur L

Roi, la Reine Mere hors du Royaume. Après son éloignement, le Pere Alexandre Jari confessa le Roipendant quelques mois: ce ne fut pourtant pas lui qui succeda au Pere Suffren, ce fut le Pere Charles Maillant, dont on louë ici la douceur, la pieté & la prudence, & qui mourut très-regretté de toute la Cour. Le Pere Jacques Gourdon âgé de 82 ans, remplit son poste. mais il ne le garda que deux années; au bout de ce temps il le quitta de son plein gré. Le Pere Gourdon eut pour succesfeur, le Pere Nicolas Caussin, qui se faifoit admirer par son éloquence, par sa douceur, & par une si grande égalité d'ame, qu'on l'appelloit l'homme de toutes les heures & de tous les temps. Nonobstant ces excellentes qualitez, il fut disgracié, & on lui substitua le Pere Jacques Sirmond. Son âge de 80 ans, la fimplicité de ses mœurs, & son infatigable application à la lecture, lui avoient donné un caractere fort opposé aux manieres des gens de Cour, & c'est principalement ce qui engagea le Cardinal de Richelieu à jetter les yeux sur lui. Mais une surdité à laquelle il avoit déja de la disposition, ayant augmenté par un accident imprévû au Siege de Perpignan, Louis XIII. trouva bon au bout de quatre ans qu'il cedat sa place au Pere Jacques Dinet, qui assista ce Prince à la mort. La Reine Anne

M 3

ler 1. De la Dignité du Chef de pelle, sous les Rois de la troisié & de l'exemption de la Chapelle la convocation des Conciles, & mination aux Evêchez & aux 3. De la maniere dont le Service été celebré dans la Chapelle, & c gemens survenus depuis Hugues 6 a cru qu'il faloit auparavant trai Chapelle de Louis le Grand, les cérémonies qui s'y observent connoître le nombre, les fonct les privileges des Ecclesiastiques que posent.

Observations sur l'Agriculture & le ge, pour servir d'instruction à desireront s'y rendre habiles. Par GRAN DE RUENEUVE, Co

rend utile à toutes fortes de Lecteurs. Il paroît être le fruit d'une longue experience, accompagnée de la lecture des meilleurs Auteurs. Auffi M. de Rueneuve avoue qu'il a extrêmement .. profité des ,, Actes Philosophiques de l'Académie " Royale des Sciences, & des Societez ,, Royales d'Angleterre & de Montpellier; , & qu'il a fait usage des belles découver-,, tes que les Scavans & illustres personna-,, ges qui les composent ont faites sur les plantes , & fur la maniere de les culti-" ver." Son Ouvrage est partagé en texte & en remarques : le texte contient l'essentiel; on trouve dans les remarques l'explication des termes de l'art , la defcription & les vertus des principales plantes, & diverses reflexions.

Le premier volume renferme neuf Chapitres. Dans le premier, l'Auteur fait l'éloge de l'Agriculture & du Jardinage. Il parle dans le second, des expositions & des aspects du Soleil par rapport aux arbres fruitiers, des moyens de prévenir les maladies de ces arbres, & de les guérir. Le troisième Chapitre apprend ce que c'est qu'une pepiniere, & la maniere d'en preparer la terre. On voit aussi à quelle exposition elle doit être, & quels sont les labours qu'il convient donner aux jeunes arbres. Le quatrième traite des gresses, & donne la méthode d'en saire de vources

maniere de planter dans les regi fortes d'arbres fruitiers, tant po duire en espalier & en buisson, les élever à haute tige, ou

ge. Le septiéme Chapitre monti tance qu'il faut donner aux arbre & aux autres, eu égard à la qua terre où on veut les mettre. marque les conditions necessaires bres pour meriter d'être choisis da pinieres ou ailleurs. Le neuv prend à tailler, pincer, palissade bourgeonner les arbres fruitiers à bien accoler leurs branches aux On y inftruit aussi des raisons quelles il faut quelquefois taille bres à haute tige, & les arbres tige. . Il y a dans le premier Chapit

be ne croisse point, & qui se maintiennent toûjours propres. Dans le second, M. de Rueneuve prescrit la méthode qu'il faut suivre pour avoir des fruits d'une belle couleur, pour les cueillir, & pour les conserver. Dans le troisiéme, il expose un grand nombre de stratagêmes pour faire perir les animaux ennemis des arbres. des legumes, des bleds, & des fleurs. Les différentes especes de couches, & la maniere de les dresser, font le sujet du quatriéme Chapitre. Le cinquiéme traite des labours des terres propres à produire le froment, le segle, le sarrazin, le maïs, l'orge, l'avoine, le millet, les pois, les féves. & les autres grains. L'Auteur joint à cela une nouvelle découverte pour empêcher que le froment ne bruine & ne rouille. Le fixième explique comment il faut planter, tailler, lier, amender, cultiver, multiplier, ébourgeonner, & accoller la vigne; & comment on peut empêcher non-seulement qu'elle ne gele, mais auffi qu'elle ne déperisse par le voisinage des mauvaises herbes qui croîtroient autour. A la fin de ce Chapitre l'Auteur enseigne à façonner les vins & les autres boissons, & à faire plusieurs sortes de rapez. Le septiéme & dernier Chapitre de ce volume regarde les orangers, les citronniers, les grenadiers, & les autres arbres qui servent d'ornement ; les Curieux

vrage, que de faire part à n quelques endroits curieux,

Pour avoir des allées de propres.

Il n'y a qu'à "ôter tou 5, ces allées à la profondeu 3, à quinze poulces au plus 3, à la place de cette terre ô 3, démolitions de bâtimens, 4, de neuf à dix poulces feu 5, lesquelles démolitions or 6, qui ne soit poi 7, ni trop fin."

Pour se défaire des animaux

puis onze heures du matin jusqu'à deux , heures après midi , les branches d'arbres " fur lefquelles ces infectes font comme , affoupis; quand ils feront tombez, on , les écrasera... A l'égard des fourmis. " on prendra de la scieure de bois qu'on , mettra au pied des arbres. Quand el-, les y voudront monter, elles sentiront " que la terre est comme mouvante, ce ., qui les fera retirer bien vîte Pour , ce qui est des arbres en espalier, on v , mettra des bouteilles à moitie pleines ., d'eau & de miel bien mêlez l'un avec ", l'autre, & on frottera un peu les gou-, lots, pour y attirer les fourmis." On ne se défait des taons, qu'en les cherchant, & en les tuant. Ce font de gros vers que le fumier engendre, & qui rongent les racines des arbres. On prend les mulots avec une petite huche ouverte, qu'on couvre de paille, & qu'on pose sur une terrine pleine d'eau. Pour exterminer les tifettes, petits infectes noirs qui broutent les boutons de la vigne & les jeunes jets des poiriers, des pêchers, & de quelques autres arbres . l'Auteur conseille de prendre à la journée des femmes qui les tuent. Il est austi d'avis qu'on arrache les vieilles vignes lorsque les gribouris s'attachent à leurs racines ; perfuadé qu'on se serviroit inutilement de suye de cheminée pour faire perir ces petits animaux, quoi qu'on

M 6

fur les fruitiers à haute tige, en de faindoux le bas du tronc de de deux bons poulces. Pour élo arbres les dez ou virolles, especnille dont les œus paroissent chagrin gris, il n'y a qu'à lier chagrin gris, il n'y a qu'à lier ches, de la paille verte de seg attacher des branches de sureau ble. L'Auteur met bien des nous nous rons de celle-ci., On prend qui pot de terre, plombé

% plus étroit par le bas que on mettra ce pot en terre poulces plus bas que sa super lequel on mettra une tai Comme cette petite bête n' d'issue pour en sortir, elle price : au bruit qu'elle sa

, meur qui nourrit les arbres , il faut , prendre une baguette, qu'on fichera en , terre à la profondeur de fix ou sept " poulces, au bout de laquelle on mettra , un pot le goulot en bas. Ces insectes, , pour être à l'abri de la chaleur, vien-,, dront se mettre au fond de ce pot. " Quand il y en aura quantité, fera perir. Comme ils aiment beaucoup " l'humidité & la fraîcheur, on posera , fur ce pot un linge mouillé. . . . , gard des cantarides, j'estime, dit l'Au-" teur, qu'il faut prendre de la fauge & " de la rhue, qu'on fera bouillir ensem-" ble, & laisser refroidir l'eau, avec la-" quelle on arrofera les branches & les , feuilles des arbres." Ceux qui voudront fcavoir quelles ruses on peut employer contre les geais & contre les lapins, n'auront qu'à consulter le Livre.

Secret presque infaillible pour garantir la vigne de la gelée.

"Lorsqu'on verra que le temps sera "disposé à la gelée, ce qui se connost "quand il atombé le jour précedent quel-"ques grêlons, & que le temps est clair "le soir & pendant la nuit, & que mê-"me les étoilles sont fort brillantes, il "faudra prendre de l'étouble ou chaume, "avec de long fumier, qu'on portera en M 7 " ce de gros nuage. Le Solei " lors bien de la peine à pén " fumée épaisse, ne pourra " maniere brûler les raisins & " qui seront sortis du bois de ce " & la rosée qui aura été gel

", froid du matin, se converti " Il faut faire en sorte que ce ", dure deux heures au moins. ", ont pratiqué ce que je viens ", au mois d'Avril 1710, se sont

", trouvez de ce fecret, puifqu'il ", fi été les feuls qui ont fait une ", vendange."

Histoire de l'Eglise en abregé, par par réponses, depuis le comm du Monde jusqu'à present. A Pa Jacques Vincent, rue saint teintures, & des connoissances superficielles. C'est une méthode qui a été employée plus d'une fois , pour fixer de bonne heure les principaux points de l'Histoire dans la memoire des enfans, & leur faciliter par là dans la fuite une étude plus fuivie & plus profonde. L'Auteur de cet Abregé, en se servant de la même voye, a eu un objet moins borné. Il s'est proposé de soulager le Lecteur, & en même temps de l'inftruire à fond. Il veut le conduire à une science solide par un chemin court & aifé. C'est pour cela qu'au lien de la secheresse & de l'extrême brieveté des demandes & des réponfes qui composent ordinairement de pareils recueils, il a mis sur chaque question toutes les circonstances qui pouvoient contribuer à l'éclaircir & à la resoudre. Ce détail a étendu insensiblement l'Ouvrage jusqu'à quatre volumes , lesquels ne sont néanmoins que le précis des grandes matieres qui entrent naturellement dans l'Histoire de l'Eglise.

Il y a à la tête du Livre un Avertissement où l'Auteur prend soin de justisser sa methode, en représentant que c'a été celle de Platon, de Ciceron, de Lucien, & d'une infinité de grands hommes, qui ont traité par demandes & par réponses les sujets les plus importants. Il estyrai que cette maniere à été.

té de ménager de jeunes esp bles d'une longue attention, mer en leur faveur dans des feches, suivies de courtes re tains évenemens remarquable des liaisons necessaires pour telligence de l'Histoire; de se tes les sois, qu'à l'exemple de foibles & imparsaires, on a des Ouvrages sous le titre d' demandes & par réponses, on

de croire qu'ils étoient plus muser des ensans qu'à instruire nes raisonnables. Mais l'Au que l'abus qu'on a fait d'un méthode ne lui a rien fait pere te qu'elle a en soi. Il croit s'en servir avec succès pour la de ceux qui ont besoin d'être i

du peu de foin qu'on a d'apprendre cette Histoire à la Jeunesse. " Les gens du " monde, dit il, lisent les Histoires an-" ciennes & modernes des Peuples & des " païs, & ils ne jettent pas les yeux fur , l'Evangile, sur les Actes des Apôtres, " ni fur les Historiens qui ont écrit ce qui , s'est passé touchant la Religion. Cette " Histoire nous représente les definitions , des Conciles sur la Foi ; les persécu-, tions, la constance des Martyrs; les , vies des grands Evêques qui ont gou-, verné l'Eglise de Dieu ; celles d'un , nombre infini de personnages éminens , en sainteté & en science, & les Ouvra-, ges excellens qu'ils ont composez pour " l'instruction & pour l'édification des " Fideles. Cependant il n'y a presque , que les Theologiens, & encore les Sça-, vans, qui avent quelque connoissance , de ces choses."

cause. ,, Est-ce que l'Histoire Ecclesiasti-, que, dit-il, est moins agréable, ou , plus difficile à apprendre que l'Hif-, toire profane ? Cela ne peut être, ré-" pond-il , cette Histoire est remplie de , quantité d'évenemens qui ne font pas , moins de plaifir à lire que les recits de " batailles. Les mœurs des Chrétiens doi-, vent donner plus d'admiration que cel-

Après avoir deploré une ignorance si peu Chrétienne, l'Auteur en recherche la ,, quelque chose de plus
,, celles des Heros & d

, D'ailleurs l'Histoire de
, suivie, plus detaillée,
, qu'une autre Histoire,
, de la retenir. La succe
, ques des grandes Eglises,
, des siecles marquez par
, signalez, les noms des
, mes, qui sont déja famili
, qu'ont les faits avec ce que
, & ce que nous pratiquons
, d'adminicules qui soulage
, moire, & qui impriment p
, la narration dans nôtre e

joute à ces avantages la fac d'apprendre l'Hiftoire de l'E grand nombre d'Auteurs qu entre lesquels il nomme M e Grecque, foit dans l'Eglife Latine, la ie & les Ouvrages des Auteurs Ecclefiastiues; en un mot, l'état, la Doctrine, la discipline, & la Morale de l'Eglise dans pus les temps. Il a mis à la fin une l'able Chronologique, où il a rassemblé pus leur veritable Epoque les principaux aits de l'Histoire de l'Eglise. Le Public st bien redevable aux Sçavans qui, par es routes faciles & abregées, lui éparnent une partie du temps qu'ils ont mis ux-mêmes à acquerir les Sciences dont ils ai font part.

Disputatio Theologica Inauguralis de Spiritu prophetico Ecclesiæ Novi Testain. promisso, Joël 11. 28. 20. quam adspirante divini Spiritus Gratia, pro confequendo fupremo in Theologia gradu ex privilegiis Doctoralibus folenni ventilationi exponet præses Johannes REINATUS BRECHTIUS . SS. Theol. Professor Publ. ord. & Ecclesiastes Liber. Respondente M. JOHANNE PHILIP-PO MARHEINICKEN, Collegii Wilhelmitani Pædagogo , & Ecclefiaste Palæopetrino. Ad diem 25 Mart. 1711, horis ante & pomeridianis, in Auditorio Æstivo. Argentorati . Typis vidua Joannis Friderici Spoor. C'est-à-dire : Difsertation Theologique sur l'Esprit de prophétie, promis à l'Eglise du Nouveau Testa-

DE tous les dons que D aux hommes de l'ancie il n'en est point de plus gr teur, que celui de Propheti lu par là confirmer la verité en ne permettant pas qu'il a n'eût été prédit. Ces préd doient le Messie; & comme venu, on demande fi l'espri promis par ces paroles de Jo ont été rapportées ensuite pa par S. Luc: Dans les dernie pandrai mon Esprit sur toute o vos filles prophetiseront; vos ront des songes , vos jeunes gen. Je répandrai mon Esprit sur v vos fervantes, &c. fi ces paroles peuvent

mps de l'ancien Testament; en sorte que ns les derniers jours, est la même chose e s'il y avoit dans les jours qui vienont après ceux de l'ancien Testament. ft-à-dire, qui s'écouleront depuis le emier avenement du Messie jusqu'à son cond avenement; ce qu'il prouve par utorité de S. Pierre, qui applique ces roles au temps même de fon Apostolat. 'Auteur passe de cette reflexion à l'examen u mot effundam, je répandrai, & fait oir les différens sens dans lesquels ce mot ft employé dans l'Ecriture, soit au prore, soit au figuré. Il recherche ensuite l'effusion dont il s'agit consiste dans une manation locale de l'Esprit saint, ou dans ne extension de ce même esprit, sans nouvement local.

Les paroles du Prophete Joël portent ue Dieu répandra son Esprit sur toute hair. Ces mots, toute chair, donnent ccassion à l'Auteur de remarquer 1. Que esprit prophetique dont il est ici parlé, la point été promis aux Anges, soit bons un mauvais, & qu'encore que les Demons emblent avoir eu connoissance des Mystees, puisqu'ils ont même rendu témoignace à la Divinité de Jesus-Christ, comme n le voit dans saint Marc, dans saint Luc, c dans les Actes des Apôtres, cette conoissance étoit plûtôt en eux un esset de cur conjecture, qu'une émanation de

tagez fur le sens dans lequel on dre ici le mot de toute, mais part soutiennent qu'il se doit] generibus singulorum, & non de

nerum. Nôtre Auteur, après diverses fur ce sujet, explique ce qu'il fi

dre par les propheties, par les

les visions dont il est ici parlé, la fin que Dieu s'est proposée promesse, &c. La Differtation finit par l'ex trois points suivans. 1. Si la Pro Toël a été absolument accompl de la Pentecôte, en forte qu' plus rien pour son entier accomp 2: Si en vertu de l'oracle de lo vent bien encore accorder le don de prophetie, fur quoi eurs Catholiques, & entre autres Sanc-Jesuite, & Cornelius à Lapide.

D. Differtatio Medica Inauguralis de porbis infantum recens natorum, quam ammo Archiatro Deo adjuvante, ex idultu Ampliffimæ & Gratiofiffimæ acultatis Medicæ, in Alma Universita-Patria, pro fummis in arte Afclepiaea privilegiis & juribus Doctoralibus tè consequendis, solenni examini hois locoque solitis subjicit D. 30. Maii, nno 1711. GASPAR DANIEL BAR-ENSTEIN, Argentinensis. Argentoati , litteris Danielis Maagii. C'est-àire: Disertation sur les maladies des nfans, proposée dans l'Université de Strasourg , par Gaspar Daniel Bartenstein , re. A Strasbourg, de l'Imprimerie de Daniel Maag. 1711. in 4. pagg. 38.

ARMI le grand nombre des maladies aufquelles est exposé le corps humain. en a qui attaquent indifféremment toufortes de personnes; il y en a d'autres font particulieres à l'âge, au fexe, au nat, & à la profession. Ces différennous ont valu plusieurs Traitez singutouchant les maladies familieres à ains Peuples, celles des grands Seiurs, des Gens de Lettres, des Arti-; celles des femmes, des vieillards, grands corps d'Ouvrages lur composez par Rhazes, Me.

tus, Ronseus, Hucher, Mon Ranchin, Kraut, Sylvius Di ler, de Sorbait, erc, nous e tité d'autres imprimez à pa Auteurs femblent avoir cho près, pour le traiter plus à l'enrichir de leurs propres L'un des plus anciens de c les maladies des enfans, eff gellard, qui parut à Venise Il fut fuivi de ceux que n Rhodion à Paris, en 1535, in à Anvers, en 1538, in 8. 7 la même année, & de la mi Blondus, à Venise, en 15: vit paroître l'année suivante de Cornelius , in 8. & en I ples, in 4. Cascales de Guadalajara en donna un en 1611, qui fut imprimé à Madrid, in 4. & Zuihl, en 1618, publia le fien à Bafle, aussi in 4. Les derniers Traitez qui avent paru fur ce sujet sont celui de strobelberger. imprimé à Leipsie en 1629, in 8. celui de Primerose, publié à Rotterdam en 1659. in 12, & celui de Harris, dont la premiere Edition est de Londres, en 1689, & dont nous avons rendu compte dans le Journal du 21. Novembre de 1707.p. 271. Nous avons fuivi l'ordre des temps dans l'énumeration de tous ces Traitez, n'ayant égard qu'aux dattes des premieres Editions, & sans nous arrêter aux Editions posterieures, qui n'ont pas laissé de se multiplier, par rapport à ceux de ces Ouvrages qui ont le plus mérité l'estime du Public. Du reste. nous ne prétendons pas les avoir tous raffemblez ici, & nous ne doutons pas qu'il ne nous en ait échapé plusieurs, faute d'être venus à nôtre connoissance.

Il paroît par ce dénombrement, que si M. Bartenstein dans la Dissertation qu'il nous donne, n'a pas eu l'avantage de la nouveauté, du moins il a eu celui de pouvoir consulter ce grand nombre d'Ecrivains, & d'emprunter d'eux les secours necessaires pour traiter son sujet avec plus d'exactitude. Aussi sommes nous persuadez qu'il n'a pas manqué d'en user ainsi, quoi que dans tout le cours de cette Disserte de la manuel de la cours de cette Disserte de la cours de la course

fitions les plus triviales testées, sans les appuy rité citée en marge, ne ici dans l'extrêmit pourroit induire en e instruits sur les matiere leur faisant croire que roit le premier Ecrivauroient l'obligation d & du bon traitemen Ouoi qu'il en soit, an

fources où il a pû & voyons de quelle man cette Differtation à re expose d'abord les cau ladies dont il est que entre dans le détail dies, il en assigne le il en établit les signes

ou se trouvent dans la constitution des enfans mêmes. A l'égard des premieres, on voit bien qu'elles tirent leur origine ou de la mere, ou de la sage-femme, ou de la nourrice. Et pour commencer par la mere, il n'est pas merveilleux que ses maladies se communiquent à son fruit, & que le corps tendre d'un enfant soit blessé des irregularitez d'un regime où elle se croit tout permis, & dont peut-être elle ne reffent point d'incommodité bien marquée. Un accouchement long & laborieux, foit par la difficulté du passage, soit par la mauvaise situation de l'enfant, est encore une cause très-capable de déranger l'œconomie de cette machine délicate. Les fautes dans lesquelles on tombe en l'allaitant, & qui regardent aussi la mere, si elle fait office de nourrice, sont de plus d'une espece. Les principales se commettent dans l'administration des alimens, qui sont le lait & la bouillie. Si la disette de lait est préjudiciable aux enfans, il n'y a pas moins d'inconvenient à les gorger de cette liqueur, en leur presentant le tetton au premier cri, comme font certaines nourrices. Il fuffit (selon l'Auteur) de les faire tetter de deux en deux heures pendant les deux ou trois premiers mois; & le reste du temps, deux ou trois fois par jour. Les mauvaises qualitez du lait sont la cause la plus ordinaire des maladies des enfans, & de la proferire avec qui la croyent (ditir de colle aux Refervir de nourriture melle, il trouve cet bli, & justifié par l'il y auroit (felon à vouloir l'abolin iver la mauvaise hat des nourrices, de leur bouche avant s celle de leur nouraniere ne la reçoit

ve étrangere, capaliment une fermendifférente de celle ive & les autres le-

M. Bar-

Bartenstein n'oublie pas, à l'occas nourrices, de crier contre la nee & le peu de naturel des meres mmettent la nourriture de leurs endes femmes inconnues, fouvent es d'une telle confiance par les vices ps ou de l'esprit, & dont les soins ent mercenaires, remplacent mal 'une mere tendre & affectionnée. de raisonnables que paroissent ces s réduites à leur juste valeur, qui ne certainement à faire une obligation elle d'un devoir le plus fouvent imlable, il y a grande apparence que res laisseront crier sur cela M. Barn & ses confreres zelez, sans beau-'en mettre en peine, & qu'elles suileur train ordinaire fur ce point, e fur beaucoup d'autres.

uteur observe que c'est encore une imprudence aux nourrices d'exposs ensans à un trop grand air, ce at donner occasion à de dangereu-adies; & qu'il n'y a pas moins de à les serrer trop dans leur maillot, sy laisser trop au large; le premier t la toux & retardant la circulation g; l'autre pouvant causer de fâcheu-tentes, ou rendre l'ensant contrell remarque outre cela que le méses narcotiques dans le lait ou dans llie, cause la stupidité aux ensans.

& pour les enfans; & nous r tons pas non plus fur les moye pose pour hâter la sortie du qui ne scauroit être retenu fani enfans une longue fuite d'in Venons att fecond Chapitre, un détail des maladies dont c parcourir les causes générales, partagé en trois articles, dont indiquer en peu de mots les mi II. On prescrit dans le pres le traitement des maladies qui a enfans immédiatement après le ce, & qui ont pour cause ot tion bleffée de la mere, ou les qualitez de l'aliment qu'elle fætus, ou quelque vice de con Telle est la difformité appellée

vre, les marques ou taches qu

chement laborieux, ou de la negligence des Sages-femmes & des Gardes, font le sujet du second article. Ces maladies sont l'Hydrocephale, ou l'hydropisse de la tête; l'instammation & l'enstore du nombril; la hernie umbilicale; les écorchures causées entre les cuisses par l'àcreté des urines.

Enfin l'on employe le dernier article à l'examen des maladies qui arrivent aux enfans par le vice du lair, ou par la retention de cette matiere appellée Meconium, dont les intestins doivent se décharger peu de temps après la naissance. De ce nombre sont les insomnies, les frayeurs pendant le sommeil; les convusions, l'épilepse, la suppuration des oreilles; les ulceres de la bouche, appellez aphthes; la toux ou coqueluche; le vomissement; le hocquet, le dévoyement; les tranchées; la paresse du ventre; le gonssement de cette partie & des hypochondres; & l'atrophie, ou chartre.

Nous n'entrons sur-tout cela dans aucune discussion, & nous nous en dispensions d'autant plus volontiers, que M. Bartenstein, comme nouveau Docteur en Medecine, n'ayant pû jusqu'ici se mettre en état d'enrichir cette Dissertation de ses propres découvertes, il seroit superslu de nous amuser à copier d'après lui, ce qui se trouve dans les Auteurs les plus communs.

NA

jusqu'à l'an 1100, ruë sain toine Dezallier, ruë sain Couronne d'Or. 1712. ii

COMME ce volume a to temps à paroître, l'A voir rendre raison de " Plus on avance, dit-il, » peine à démêler le vrai , naissent sous nos pas, , multiplient, il faut les » concilier : ils ne font " même avis, ilr fe troi » engagez dans des part », par interêt, ou par inc » défendent opiniatréme » coup de scrupule d'alt " Auteurs contemporai , les plus croyables , fe trouvent les

d'un style vif, où rien ne languit. La varieté des sujets pouvoit donner lieu à une
objection, que M. l'Abbé de Choisy a
foin de prévenir. ", Une guerre de Reli", gion, remarque-t-il, n'est-elle pas de
", mon sujet, aussi-bien qu'un Concile gé", néral? Les disputes contre les Hereti", ques sont-elles beaucoup plus importan", tes à sçavoir, que les batailles gagnées
", contre les Insideles; & le Héros Chré", tien ne doit-il pas être presque aussi con", siderable à nos veux, que le Docteur

, de l'Eglise?"

On trouve ici le 17. le 18. & le dixneuvieme Livres de cette Histoire Ecclefiaftique. L'Auteur v donne d'abord une idée de l'état de l'Eglise & de l'Empire immédiatement après la mort de Louis le Debonaire. Il décrit les guerres que se firent les enfans de cet Empereur, & les évenemens de leurs regnes, & des regnes qui suivirent. Les Conciles, les Missions. les grandes actions des Saints, les perfecutions font miles à leurs places. Les Nations barbares qui ravagerent le monde, ne sont pas oubliées. L'Auteur les peint. & en fait l'Histoire. Il fait connoître avec une pareille exactitude tous les changemens arrivez dans l'Empire d'Orient, fur-tout par rapport à la Religion. La fuite des Papes, des Patriarches de Conftantinople, des autres Evêques des Sie-

Le dernier Chapitre du dix i vre est un des plus travaillez un abregé de la premiere (l'Abbé de Choify fait un bea Godefroi de Bouillon. , Ja 2, l'Antiquité fabuleuse ne » un Héros aussi parfait en t , que la verité de l'Histoire no , Godefroi de Bouillon. , toit illustre, mais ce fut for l'éleva au dessus des autres; », dire de lui, que sa grande », vrage de sa vertu.... Il » presque en naissant, des 1

venoient en fa fa

, taines de ce qu'il devoit ê .. Une force bien au-dessus de , fous un visage aimable , 8 » les traits étoient fort délicat , majestueux, des manieres i

(ce n'étoit pas la mode en ce temps-là) ,, il fut vaillant, liberal, magnifique, & , fur-tout homme de bien, d'une pieté , folide, fans hypocrifie & fans foiblesse. " Il oublia, ou n'apprit que superficielle-, ment la plûpart des Sciences humaines. , & ne retint que le plus necessaire, la " Science du falut, & les sentimens de , pieté qu'il préfera todjours à sa vie." Dans le précis des actions de Godefroi. qui avoient précedé son voyage dans la Terre fainte, l'Auteur remarque encore que " la valeur étoit la moindre de ses , qualitez. Sage, prudent, il prenoit , toutes les précautions qui pouvoient lui affurer un bon fuccès; il ne se commet-, toit pas legerement, mais quand l'affai-», re étoit hazardée, il ne se ménageoit .. plus, & dans le fort de l'action il fe ,, laissoit aller , comme le moindre Sol-, dat, à tout l'emportement de son cou-, rage." Les actions de ce Héros répondent au portrait qu'on en vient de lire. Il mourut Roi de Jerusalem la quarantiéme année de son âge, & la premiere de son regne. .. Prince aussi parfait qu'on peut " l'être en cette vie , & à qui personne. " même après sa mort, n'a jamais pu reprocher un feul défaut." M. l'Abbé de Choifi nous avertit qu'ayant presentement beaucoup de materiaux assemblez, il espere pouvoir donner dans quelque temps le N 6

mano demonstrari potest, ce Divino Numine, sub Johannis Salthmanni, Me natom. Prof. ord. & Capit nici, in Alma Argentorat versitate, solenni Philiatro fubjiciet JEREMIAS AD TERSPERGER Argentor 30. Junii 1711. hor. & lo Argentorati, Typis vidua S rici Spoor. C'est-à-dire : natomique, où l'on propose moyen de démontrer dans le le canal Thorachique, O chyle, ec. A Strasbourg merie de la veuve de Spoor. 1711. vol. in 4. pa

TE canal Thorachique

trois rameaux à la veine fouclaviere gauche, dans laquelle il verse le chyle. Il y a au côté gauche de l'ouverture par laquelle ce canal entre dans la veine fouclaviere, une valvule qui empêche que le chyle ne prenne son chemin vers les bras, & qui le détermine à prendre celui de la veine cave, où il va avec le fang, & où il est versé dans le ventricule droit du cœur. Ce canal n'est point aisé à trouver, c'est pour quoi il a été long-temps inconnu. Pour le découvrir on fait une incilion à la plevre, au côté droit des vertebres du dos, & on separe la graisse qui est sous la plevre; mais pour le bien voir on ouvre un chien quatre heures après l'avoir bien fait manger, on lie la partie superieure du canal, pour arrêter le cours du chyle, &c alors ce conduit fe montre sensiblement. Un autre moyen dont on se sert quelquefois, est de faire bien manger un criminel quelque temps avant son exécution, & de l'ouvrir peu après sa mort, on voit fort aifément alors les vaisseaux lactez, le refervoir du chyle, & le canal thorachique. L'Auteur de cette Differtation propose ici une autre méthode, dont il dit que personne ne s'est avisé avant lui, chercher au-desfous du reservoir du chyle, auprès des reins, quelques vaisseaux lymphatiques, de percer celui qui paroîtra le plus gros, & d'y introduire le bout d'un NT Dens

ce même air ira jusques dar claviere gauche, de là dans & enfin dans le ventricule La chose deviendra plus se lieu d'air on introduit du la feau, ce qui se fait par le feringue. Voilà ce que l'A l'on fasse pour découvrir fac nal thorachique & le reserv Il ajoute ici quelques rema faites en se servant de cette rapporte entre autres, ouvert au mois de Mars de le cadavre d'un homme , canal thorachique qui s'introd fouclaviere droite, ce qui rare, que Diemerbroech affi

Nous passons plusieurs au

quelques Pieces de Poësse qui y ont été suis en dissérentes occasions. A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur ordinaire du Roi, & de l'Académie Françoise, rue S. Jacques, à la Bible d'Or-1711. in 12. pagg. 431.

L E sujet que l'Académie Françoise avoit donné pour le Prix d'Eloquence de l'année 1711, étoit, Que Dieu eft la protection de ceux qui mettent leur confiance en lui. Il y a eu, suivant la coûtume, un grand nombre de combattans, qui ne fervent aujourd'hui qu'à augmenter le triomphe de M. Roi, par l'avantage qu'il a remporté sur eux. Mais comme cette presérence excite toûjours la jalousie, & quelquefois les plaintes des Auteurs, l'Académie . après avoir rendu fon jugement, semble le soumettre au goût du Public, en mettant à la suite du Discours qui lui a paru mériter le prix, les meilleurs d'entre ceux qui font entrez en concurrence. Et par là elle offre genereusement aux Auteurs le moyen de se vanger d'elle, si les suffrages du Public ne se trouvent pas conformes aux fiens . ou elle les met dans la necessité de lui rendre justice, fi le Public, en comparant les Ouvrages les uns avec les autres, donne la superiorité à celui qu'elle en a declaré digne. M.Roi

également dangereux a il, de connoître sa foibl rer. S'il fent toute for se décourage, il deme ment & fans action. état d'agir, ce n'est qu ptitude qui s'oppose deffeins, & qui fouver l'esperance d'y reussir. la presomption l'aveug , dans les dangers , il n entreprises temeraires " heur fur malheur; fes ressource, & son élev même plus fatale que tre ces deux extremite de le conduire; mais " plaindre que de l'aid ,, qu'augmenter fon trou cre. C'est dans ces deux situations qu'il place l'homme, pour lui faire découvrir

les sources de la veritable felicité.

Pour faire voir qu'on ne peut vaincre sans la protection de Dieu, & qu'avec ce fecours on est sûr de la victoire, M. Roi peint élegamment le nombre & la force des ennemis qui nous environnent. ,, Il , en est, dit-il, au dehors de nous, & , au dedans de nous. Les moyens qu'on . choisit, la maniere dont on les appli-, que, les instrumens dont on se sert, la , main qui les employe, tout nous peut , être également funeste. Ce Conquerant , part pour renverser des ennemis redou-,, tables; la terre se tait devant lui, on ,, ne parle que de lui; ses armées couvrent ,, les campagnes, & tariffent les fleuves; toute la face du monde va changer à fon gré.... Non, il se trompe, & ., ceux qui le lui promettent se trompent ., austi. Il a uni une multitude innombra-" ble d'hommes pour un interêt passager; , mais a-t-il éteint le principe de desunion ", né avec eux? Dans ce grand corps de , troupes marchent toutes les Passions hu-" maines, monstres qu'il faut apprivoiser, " pousser, retenir, animer, réduire, & " dont on n'est jamais le maître. Sçait-il " fi fes amis ne sont pas des inconstans " qui l'abandonneront; des imprudens qui ", eventeront ses projets; des jaloux qui

, incertaine. Heureux 1 ,, ve fes regards vers la .. lui viendra le secours. . de mesurer ses forces . , Legions. Que Gede , troupes formidables , , sufficient à peine contr , il ne menera que trois , à la victoire, ou plûtô , témoins que Dieu appe , les. Ainsi le vouliez-, de peur qu'Israël ne m s, dans le nombre de ses d vouliez-vous que vôtre , pure. Vous êtes jalor " nôtre délivrance; foyor

", la pas devoir à d'autres, ", à nôtre propre force... ", litique, ressorts d'habile Voila quelques traits du Discours qui a remporté le prix de l'Académie, & qui est le premier Discours de ce Recueil. Il faut

maintenant parler du fecond.

Ce qui caracterise le second Discours est une suite de pensées naturelles qui naissent les unes des autres, & forment un tout bien lié. M. l'Abbé Colin ne s'écarte point de son but, & employe les preuves les plus concluantes pour y arriver. une éloquence qui sçait tourner les raisons en sentimens. Dans la premiere Partie il expose les motifs de la confiance que nous devons avoir en la protection de Dieu; & dans la seconde, il fait connoître les conditions fous lesquelles Dieu accorde sa protection. Il commence par renverser les fondemens de la confiance humaine, qui pour se soutenir, s'appuye tantôt sur fes propres forces, & tantôt fur celles des creatures. L'insuffisance de ces appuis terrestres est mise ici dans tout son jour. L'Auteur, après l'avoir démontrée, presente la protection de Dieu pour ressource. ,, A-" vec Dieu on n'a point, dit-il, les in-" conveniens des protections profanes. Sa , toute-puissance nous répond du pouvoir qu'il a de nous délivrer de nos miseres; sa justice nous garantit de la certitude " de ses promesses; sa bonté nous assure , de l'infaillibilité de sa protection, lors-

,, que nous n'espererons qu'en lui....

, travers les eaux de la , distribue pendant quara " riture celeste; ensuite or par de nouveaux prodig , re delicieuse & abonc , dain retourne vers fa fo ,, les d'une ville tomber , au fon des trompettes " arrêté par l'ordre d'un , mot les Ifraëlites quoi plusieurs siecles à la 1 , ques de leurs voifins, , vivent contens, tranc », phent de tous leurs , les voit tomber dans la " qu'ils cessent de met " appui.... Il peut bie " fois l'exécution de ses " que les Amorrhéens

M A R S 1712. 300

ne cause." L'Orateur rapporte ailleurs d'autres exemples que l'Ecriture fournit, pour justifier les soins cachez de la Providence envers les Justes. Nos Journaux ne sont pas faits pour copier les Livres dont on y parle, il suffit d'en offrir une idée, & nous ne pouvons en donner une des Discours oratoires, qu'en presentant quelques traits de ces Discours.

Disputatio Medica sistens Millepedas in illustri Argentoratensium Universitate. Præside viro nobilissimo D. Joh. Sigismundo Henningero, Med. Doctore. ejusdemque & Botanic. Professore Publ. ordinar. &c. folenni Eruditorum examini fubmittit JOHANNES PHILIP-PUS ELVE'RT Spirenfis Auctor. Ad diem 12. mensis Februarii 1711. hor. loc. folitis. Argentorati , litteris Fosia Ædelii , Acad. Typogr. C'est-à-dire ; Dissertation sur les Cloportes, soumise à l'examen des Scavans, dans l'Université de Strasbourg , par Jean-Philippe Elvert. Esc. A Strasbourg, de l'Imprimerie de Tof. Ædelius 1711. Brochure in 4. pp. 30.

CETTE Differtation est un Recueil de ce que divers Auteurs ont écrit sur la proprieté des cloportes contre plusieurs maladies. Les cloportes renserment un sel volatil, âcre, nitreux, qui les rend

roient trop pouller par le pare avec les cloportes u très-bonne pour garantir met une certaine quantit dans la biere, avant & on laiffe enfuite ferm Lorfque l'on a perdu l'a ce défaut vient d'un estor meurs muculagineuses, d'un grand secours. Ils core dans la jaunisse. mide, dans l'esquinancie de tête inveterez; exterieurement contre hemorroïdes, en cette m une once de graisse de p beurre frais, & de graiff y mêle trois gros de clo fait secher au Soleil, ou puis on fait cuire le tout

fervations que nous passons, & il finit en remarquant que lorsqu'on distille les cloportes au seu de sable, on en tire d'abord du phlegme, puis un esprit urineux, ensuite un sel volatil, & ensin une huile qui tient de l'empyreume.

Experiences des differentes operations manuelles que le Sieur de WOOLHOUSE, Gentilhomme & Oculifle du Roi d'Angleterre, a faites aux yeux. A Paris, chez Guillaume Valleyre, ruë S. Jacques, à la ville de Riom. 1711. Brochure in 12. pagg. 24.

COMME ce ne sont point ici des operations communes & ordinaires; qu'elles sont particulieres à M. de Woolhouse, qui en est l'inventeur, & que le Public n'en peut retirer que de l'avantage, il est

important de les faire connoître.

La fistule lacrymale se guérit ordinairement par le cautere actuel, dont on touche l'os pour le faire exfolier; mais cette operation est si délicate & si dangereuse, qu'on ne peut sçavoir trop de gré à M. de Woolhouse d'en avoir cherché une plus sure & plus facile. Elle consiste dans une simple ouverture ou incision qu'il fait, sans employer le feu.

Le découpement ou abaissement de la cataracte remontée est encore une opera-

2701

verra par le grand nom qu'il rapporte dans fon 1 ne sçaurions faire ici le tes les operations que le pert Oculiste a inventées aux maladies des yeux av té, & faire en même tem les malades; on les pourr Memoire.

Traduction en vers François a d'HORACE, des Satyre fon premier Livre, de la Livre II. &c. A Paris, Nicolas Aubert, Quai des côté du Pont S. Michel. 1711. vol. in 12.

CE Livre est composé de

querir le bel Art dans lequel ils se sont distinguez. On remarque beaucoup de netteté & d'élegance dans les Poësses de l'Auteur, & une grande exactitude à rendre intelligibles les excellens Originaux qu'il traduit. Les Notes qu'on voit à la fin de chaque Partie sont bien choisses, elles ont la plûpart les graces de la nouveauté. La seconde Partie contient une Dissertation fort instructive sur les Auteurs anciens & modernes. Et la troisséme, un Traité de la Versisication Françoise, très-exact & très-complet.

C'est à M. de Prépetit de Grammont, ancien Recteur de l'Université de Paris, & Professeur Emerite en Eloquence, que

l'on est redevable de ce Livre.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Amée 1709. avec les Memoires de Mathématique & de Physique, pour la même année. Tirez des Registres de cette Académie. A Paris, chez Jean Boudot. 1711. in 4. pp. 128. pour l'Histoire; pp. 461. pour les Memoires. Et à Amsterdam chez Pierre de Coup, in 12. pagg. 160 pour l'Histoire; pp. 597. pour les Memoires.

L E Public aura lieu fans doute d'être furpris, que nous ayons tant differé à lui rendre compte de cet Ouvrage, dont nous devions, suivant nôtre diligence ox.

munoution des Livres nal; oubli dont on ne depuis fort peu de temp nous croyons devoir fair d'excuses, qu'il n'est p d'un de ces Ecrits frivole tiennent qu'à l'aide d'une

nouveauté, & dont par Extraits ne sçauroient pa Ce Livre est d'un genre il est du nombre de ceux dance, le choix, & l'utilit

méritent long-tems la curi tion des Lecteurs. Nous commencerons pa générale, qui fournit ici hu y comprendre celui des di zions. Les trois premiers, mention dans la partie hist fur les pluyes & les vents observez à Pontbriand; 6. ce que le même Académicien a communiqué sur les pluyes & les vents observez à Lyon; 7. ce que M. Maraldi a donné sur les Observations du Baromètre saites à Zuric; 8. la Piece de M. Saurin sur la Pesanteur. Comme les bornes ordinaires du Journal ne nous permettent pas de nous étendre sur tous ces articles, nous nous renfermerons dans le détail du troi-

siéme & du dernier.

3. Le Memoire de M. Lémery le fils fur la matiere du feu, contient diverses reflexions, qui tendent à prouver, Que les particules ignées peuvent se fixer & devenir comme immobiles dans les pores d'un corps, en augmenter confiderablement le poids, & n'en sortir que par le secours de quelque agent exterieur, capable de forcer les prisons où ces particules sont retenues, & de les mettre en liberté. C'eft par le moyen de cette hypothese, que plufieurs Physiciens avoient tenté d'expliquer la chaleur brûlante excitée dans l'eau par l'extinction de la chaux; & l'augmentation de poids qui arrive au regule d'antimoine & à d'autres mineraux, par la calcination. Mais l'idée que l'on s'étoit formée jusqu'ici. de la matiere ignée, dont on faisoit confifter uniquement l'effence dans une grande subtilité jointe à une extrême agitation, sembloit fort ébranler une pareille hypooccupe principalement i pose pour cela dans le une figure particuliere, & la subtilité, constitué & fans laquelle ces part tiles & quelque agitées seroient plus des partici ne convient pas qu'elle mouvement, & (felc infiniment plus fubtile remplit tous les vuides qui ne trouve point d leur conserve affez de mettre en état d'uni les qui leur viennent tirer de captivité. Il Que la matiere de fe cination d'un corps n les pores, devroit s'e

Il suit du Systême de M. Lémery, Que c'est cette matiere du feu embarrassée dans le tiffu de la plupart des corps, qui les rend inflammables, & qui en fort sous la forme de flamme, lorsqu'elle s'est dégagée de ses envelopes, pourvû d'ailleurs qu'elle soit abondante : Que de tous les corps les Phosphores sont les plus inflammables. étant comme des éponges de feu ou de lumiere, qu'ils rendent avec la même facilité qu'ils l'ont prise : Que l'air est un grand Phosphore, tout impregné de cette matiere, qui n'attend que l'action du Soleil. d'où elle coule comme de sa source : Que c'est uniquement à l'action de cette matiere de feu ou de lumiere qui penétre tous les corps, qu'on doit attribuer leur fluidité, sans en excepter celle de l'eau. qui originairement (felon lul) est un corps solide : Que c'est du mélange de cette même matiere avec des parties de sel, de terre, & d'eau, que resultent les huiles & les graiffes; ce qui paroît affez par l'analyse chymique de ces mixtes, que l'on réduit entierement en sel, en terre, en eau. & en une substance fine & déliée , qui passe au travers des vaisseaux les mieux bouchez, & qui n'est autre que la matiere même du feu ou de la lumiere, &c.

8. M. Saurin examine dans fon Memoire une difficulté confiderable proposée par M. Huygens contre le Système Cartesien

Journal de 1703: p.36. Il tisfaire pleinement ici à se contente-t-il de dont le titre modeste d'Exam - Il expose d'abord l'ob git, & il en fait fentir to produire le degré de pesam vons dans les corps terri Hwygens) la vêtesse de la fe meut circulairement . plus grande que la vitesse d nalier de la terre autour de conclut que si la matiere même sens avec une telle pas possible que par le conti vement si rapide, elle n tous les corps qui sont sur l re; ce qui n'arrive pas.

mouvement est telle.

obligé d'attribuer à la matiere celeste; impression, qui, selon les experiences faites par M. Mariotte sur la force du choc des fluides tels que l'eau & l'air, & alleguées ici , seroit capable de pousser d'Occident en Orient un corps du poids d'une once, qui opposeroit au cours de cette matiere une surface de demi-pied en quarré; & cela dans la supposition que la force du choe de cette même matiere seroit près de deux millions cing cens mille fois plus foible que celle de l'air; ce qui paroit déja difficile à croire. Que sera-ce donc, si l'on est contraint de connoître que l'effort de la matiere celefte doit être beaucoup plus foible, pour devenir infensible; c'est-à-dire qu'il doit l'être du moins trois ou quatre millions de fois plus que l'air ? Peut-on le supposer sans absurdité ? C'est à cette supposition que M. Saurin dans le reste de fon Memoire, s'applique à donner toute la vrai-semblance possible.

Il observe en premier lieu, que les sluides, suivant les divers degrez de leur densité, sont plus ou moins d'essort contre
les corps en repos; d'où il arrive, par exemple, que l'air mû avec la même vîtesse que l'eau, doit faire 900 fois moins
d'essort que l'eau, s'il est vrai que celle ci
foit 900 sois plus dense que l'air. Mais
outre cette varieté d'impression, qui resulte des dissérens degrez de densité, c'est-à-

0 4

dire

ou moins de relutance à la qui est la même chose, e particules ont plus ou moi se déplacer; ce qui peut causes. La premiere qui se différent degré de la denfité rapport à la situation des ou moins serrées les unes co Le plus ou le moins d'ines furfaces des particules, & l ou moins embarrassantes, se causes qui méritent quelque M. Saurin en ajoute une c voir, le différent degré de mêmes particules, qui leur moins de facilité à passer pa corps folides, & par confe te ou diminue la force de corps en font choquez.

L'ingenieux Anteur

bois de chêne contient de sa matiere propre, ne fait pas la vingtiéme partie du volume fous lequel il paroît ? Peut-être, ajoute M. Saurin, s'en faut-il beaucoup qu'il n'en fasse la millième, ou la centmillième: mais au moins est-il aisé de démontrer qu'il n'en fait pas la vingtiéme; & c'est en effet ce que l'Auteur démontre. Mais il avance un paradoxe bien plus étrange. C'est que si l'on vouloit soutenir que dans un morceau d'or il n'y a pas de matiere propre la cent-millionième partie du volume, on le soutiendroit à la verité fans preuve positive, mais on pourroit défier hardiment les Phyficiens de démontrer le contraire. Il s'ensuit de tout cela. Que le témoignage des Sens & de l'Imagination sur la solidité absoluë des corps n'étant d'aucune autorité, & la raison ne nous fixant fur ce point aucunes bornes, il est permis de donner à la tissure des corps toute la rareté, comme à la matiere celeste toute la subtilité dont on a besoin; bien entendu, que de telles suppositions ne se trouveront pas combattuës par des phénoménes différens de ceux qu'on voudroit expliquer par là. On ne sçauroit encore, selon l'Auteur, trop infister sur cette circonstance, Que les particules de la matiere celefte n'ayant ni figure ni grofseur déterminée, & chaque particule pouwant se diviser à l'infini, suivant les be-Soins.

en ajoute une derniere : c'est absurde & quelque incroyabl cette rapidité prodigieuse qu' matiere celeste proche de la qu'elle ne s'y fasse pas sentir dité soit vraye, soit prétendi tant une suite necessaire des Aftronomiques les plus cert qu'il s'attache à le démont monstration est fondée sur la pler, pour déterminer les tesses des Planettes qui tour Soleil à diverses distances . revient au même . les diff de la matiere celeste qui le l'Auteur trouve par son ca vîtesse qui convient à la proche de la Terre, doit a Terre à peu près comm

Les différentes Observations de Physique générale sont au nombre de trois. nous apprend dans la premiere la fabrique du chagrin qui nous vient de Turquie, & qui n'est autre chose que la peau de la roupe des chevaux & des mulets, bien passée, renduë la plus mince qu'il est possiole, & tenuë fous la presse pendant un certain temps, après y avoir semé de la graine de moutarde la plus fine. On tâthe dans le second, de rendre raison pourquoi le froid excessif de 1709, se fit sentir Paris pendant plusieurs jours par un vent le Sud; ce que l'on attribuë aux monagnes d'Auvergne alors toutes couvertes le neige, & au reflux du même air que e Nord avoit poussé, & qui ne s'étoit chauffé en aucun païs. On explique dans a troisiéme un autre phénoméne singulier e ce même hiver, qui est Que la Seine e se gela point entierement à Paris, & onserva toûjours libre le milieu de son ourant, excepté qu'il y flottoit de gros laçons. On doit ces Observations à MM. augeon, De la Hire, & Homberg.

Les Articles concernant l'Anatomie iennent ensuite. Il y en a quatre, ont M. de Fontenelle nous donne les Exaits dans son Histoire, & dont les deux remiers ne paroissent qu'en cet endroit. s contiennent 1. le Système de M. Vieufns le fils sur le Délire mélancolique; 2. les

particularitez de ces a cherches curieuses fur quilles, par M. de Re. autres articles renvoy Memoires, scavoir, tre sur un fœtus humai Iui de M. Mery , sur trueux; 7. les Observ sur les mouvemens de la I. M. Vieussens le le Délire mélancolique fon Pere, Que la p pellée centre ovale, e tions de l'esprit; Oue l'origine des nerfs, vaisseaux très-déliez fubtilise au point de de d'où il coule sous cett petits vaiffeaux infini

produisent tous les pe

Suivant ces hypotheses, il paroît Que la fanté de l'esprit considerée materiellement, est une suite du cours facile & regulier des esprits dans ces petits tuyaux; Que l'assemblage bizarre & quelquefois extravagant des idées pendant le sommeil, dépend du mouvement de ces mêmes efprits dans quelques uns de ces petits canaux qui restent ouverts par hazard, qui n'ont point alors de communication avec ceux dont l'ouverture serviroit à rectifier cette vicieuse combinaison d'idées: Que le cours trop rapide de ces esprits à travers tous ces petits vaisseaux également ouverts, excitant à même temps une foule d'idées très-vives, que l'ame ne peut ni distinguer ni comparer, cause la phrenesie : Qu'enfin l'obstruction de quelques-uns de ces tuvaux, où les esprits ne peuvent plus couler, dérobant absolument à l'ame les idées qui y étoient attachées, la perte de ces idées lui fera porter un jugement insensé dans toutes les occasions où elle ne peut en former un raifonnable sans ce secours qui lui manque; au lieu qu'elle jugera sainement dans toutes les autres; & c'est la justement le Délire mélancolique.

Cette supposition de M. Vieussens eft d'autant plus vrai-semblable, que toutes les circonstances qui favorisent cette maladie, sont très-propres à faire naître des

flexion, Qu'il n'y a
où il n'y ait quelque
ovale bien bouché.

2. Feu M. Gandolp
rine à Dunkerque,
l'Académie, s'est co
velle experience, q
tain cas faire avec
la cornée. Il a fait

l'Academie, s'en ce velle experience, q tain cas faire avec la cornée. Il a fait que cette operation qui un coup donné si tel épanchement d aqueuse, qu'elle obscurcie, avec exti cet œil, sans nul au dolphe desesperant de promptement par d

grande quantité de à la cornée de cet d

n'v resta aucune cicatrice des incisions? mais feulement une dilatation confiderable de la prunelle, dont l'iris avoit sans doute perdu fon reffort par la feule violence du coup, puisque conservant exactement fa rondeur, on ne pouvoit foupconner qu'elle eût été endommagée par la lancette. Nous passons, pour abreger, par defins quelques reflexions, dont M. Littre accompagne l'experience de M. Gandolphe.

3. Le Memoire de M. Geoffroi le jeune fur les écrevisses de riviere, nous prouve la necessité qu'il y a de faire subir un nouvel examen aux anciennes Observations qui concernent l'Histoire naturelle, & qui demeurent fouvent obscures, & comme ignorées, faute d'une semblable revision. La plûpart des Naturalistes, par exemple, avoient cru que ces pierres, qui à raison de leur figure, s'appellent vulgairement veux d'écrevisses, se trouvoient dans le cerveau de ces animaux. Vanhelmont est le premier qui ait avancé, Que ces pierres se forment, non dans le cerveau des écrevisses, mais autour de leur estomac. A qui doit-on s'en rapporter?

C'est sur quoi les nouvelles Observations de M. Geoffroi nous délivrent de toute incertitude, en nous apprenant; 1. Que les pierres qui se tirent de la tête des écrevisses, ne sont point dans leur cerveau, mais qu'elles tiennent à l'estomac l'écaille eft formee : en quittant leurs écail d'estomac, sans qu'il lement dans les autres tion de l'intestin : 4 se trouvent dans les é de leur muë, après enveloppées dans le elles diminuent inser leur entiere destructio res, ainsi que la me mac, servent de n pendant la maladie o Sur quoi l'Historien gieuse diversité de d vrages de la Nature, Qui eut cru (dit-il) se nourrit de son propre s'il y a quelque chose

il faut que ce fo

pierres; sur ce qu'elles sont disposées par couches comme le bézoard, ce que l'Art auroit peine à imiter ; fur ce que par la, calcination elles se noircissent, s'exfolient, & rendent une odeur urineuse, ce qui marque qu'elles viennent originairement du regne animal. Outre la vertu absorbante . qu'on leur attribue d'ordinaire. l'Auteur ne doute pas qu'elles n'avent d'autres proprietez, & il nous cite à ce propos une malade, attaquée d'une érefipele au visage après une prise d'yeux d'écrevisses, & qui déclara depuis à son Medecin surpris de cet accident, que pareille chose lui étoit arrivée toutes les fois qu'elle avoit mangé des écrevisses; en quoi elle avoit un fils qui lui ressembloit. Cette espece d'antipathie contre les écrevisses fait ressouvenir l'Auteur de celle que ces animaux ont contre les porcs, dont la feule approche (dit-on) les tuë infaillible. ment.

4. Les Observations de M. de Reaumur fur les limaçons & fur d'autres especes de coquillages, l'ont conduit à une découyerte d'autant plus curieuse sur la formation des coquilles en général, qu'elle a toute la grace de la nouveauté, & qu'il ne paroit pas jusqu'à present qu'aucun Auteur puisse lui en disputer la gloire. Il a reconnu par des experiences résterées & qui ne laissent aucun doute, Que la coquille germe contenu dans l'œi mal; mais à une mar pierreuse, qui transpire d fe durcit ensuite à l'air. que quoi que cette coq d'os par rapport à l'anim elle ne croît pourtant pas par un suc qui circule at même; mais par une ac re de parties qui se colle autres, comme on le suppe dans les pierres & les mine On peut aisement se con te verité, en cassant que la coquille déja formée. ra la partie du limaçon qu portée laisse à nud, se c queur gluante qui transpire pores de la peau, & qui

coquille d'un jeune limaçon, qui, par exemple, n'a encore que deux de ces circonvolutions, ne sont pas plus grands, ou ce qui revient au même, n'ont pas plus de diamétre que les deux premiers tours de la coquille d'un limaçon plus âgé, qui en aura quatre, si l'on veut. Ce qui montre évidemment que ce qu'il y a une fois de formé dans la coquille nes'augmente plus, mais seulement reçoit un nouvel allongement, par l'addition d'une nouvelle matiere, que transpire la partie du limaçon, qui par fon accroissement se trouve à découvert, & dénuée de coquille. Cela se confirme encore par cette observation, Que les premiers tours de spirale qui dans la coquille d'un jeune limaçon n'ont ni moins de longueur ni moins de largeur que dans celle d'un plus agé, ont cependant moins d'épaisseur : ce qui fait voir Que la partie de l'animal qui seroit demeurée nuë par son accroissement, est celle qui a travaillé à se couvrir, & que celle qui étoit déja couverte, ne laissant pas pour cela de transpirer toujours, a augmenté l'épaisseur de sa couverture.

M. de Reaumur explique ensuite d'une maniere très-ingenieuse & très-vrai-semblable l'origine des diverses couleurs qui teignent ordinairement ces coquilles, & qui y tracent des rayes spirales. Pour cela il a recours à ce qu'on appelle le colou des rayes de différentes détail plus particulier de ce que nous meneroit trop lois ne pouvons mieux faire qu fur cela au Memoire mên

ne pouvons mieux faire qua fur cela au Memoire mêm Reaumur.

Dans les diverses Observat mie qui sont en grand nomb lé 1. De la semme d'un Bo accouchée de quatre filles qu'à différens termes; ensuite, informe; puis de deux en de cinq nouveaux ensans, tant filles, tous bien formez, to qui surent tous baptisez ou Des deux yeux d'un homme prétendues cataractes, ouve ce de l'Académie, & dans trouvé les crystallins qui ce

irregulieres, dont quelques-unes étoient suspendues par de petits ligamens; trouvé dans un abscès situé sur la surface du grand trochanter du femur droit ; dont il sortit une poilette & demie de sang très-fluide, mais d'un rouge obscur. (On est redevable de ces 3 dernieres Observations à M. Méry.) 5. D'une loupe placée sur l'épaule d'un homme depuis 4 à 5 ans, groffe comme un pain d'un fol , laquelle n'étoit qu'un kifte ou fac membraneux, mince, & d'un tiffu fort lâche, rempli d'une graifse molle, & qui avoit toutes les qualitez des graisses ordinaires. 6. D'une semme qui portoit ses enfans du côté droit, & qui étoit incommodée d'une oppression de poitrine, d'une difficulté de respirer, & de palpitations de cœur; dans laquelle on trouva par l'ouverture qui s'en fit après sa mort, les ligamens large & rond de la matrice du côté droit, plus courts, plus compactes, & plus gros que ceux du côté opposé; le grand lobe du foye de figure conique, long de neuf poulces, large de quatre à sa base qui étoit sa partie inferieure, & de deux à sa pointe, entrant jusques dans la partie moyenne de la cavité de la poitrine: & tous les autres visceres du même côté dérangez dans leur fituation, pour avoir été violemment pouffez par la matrice de bas en haut. 7. De deux poulets qui avoient chacun deux

leurs vaiffeaux fanguins ; & n'a tre fingularité, finon qu'ils é chez tous deux par leur veine rieure à un des lobes du foye. tre a fournices trois Observation ne playe large de deux doigts la pointe d'une palissade, au la matrice d'une femme groffe mois, & par laquelle après dive sortirent au bout de 27 mois, d'un petit squelette de fix à fer qui montre que les playes de ne font pas toujours mortelle Observation a été communique Jaugeon.) 9. De l'erreur dans été les Naturalistes touchant ausquels ils ont cru que les épi font herissez, servoient de

lieu qu'ils en ont de veritables

appellez vers cucurbitaires, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec la graine de courge, en Latin cucurbita; & dont le pere étoit mort d'une pleurefie, pendant laquelle il avoit jetté un ver plat & fort long. (C'est M. Gandolphe qui a fait part à l'Académie de ces deux Observations. & qui fait fur la derniere diverses reflexions curieuses & sensées.)

Nous fammes obligez, pour ne point donner trop d'étendue à cet Extrait, de renvoyer à un autre Journal, non-seulement la Chymie & la Botanique, mais encore tous les articles qui appartiennent aux

Mathématiques.

VIBIUS SEQUESTER de Fluminibus. Fontibus, Lacubus, Nemoribus, Paludibus, Montibus, Gentibus; quorum apud Poëtas mentio fit. Ex recensione FRANCISC. HESSELII. cum eiufdem annotationibus. C'est-à-dire : L'Ouvrage de Vibius Sequester touchant les Fleuves les Fontaines , les Lacs , les Bois . les Marais, les Montagnes, & les Nations dont il est parlé dans les Poètes ; revis par M. Heffelius, qui y a joint des Notes. A Rotterdam, chez Arnould Willis, Libraire. 1711. in 12. pagg. 295. Se trouve à Amsterdam chez les Waesberge.

de la que visita se que le temps de Lucain, ni peu de l'ui. Sa diction n'est pas assez le se siecle-là. Son Opuscule en autant de titres qu'on voit de matieres, dans celui qui su mencement. Il l'adresse à Vin appelle son sils, en l'assurant qu'è de lui-être utile dans sa C'est un petit Recueil sec de repar ordre alphabetique. Le fleuves est Achelous, & le deri qui coule dans la Licie. La pi taine est celle d'Aganippe, qu' la Beotie, & la derniere ce

nus, que Sequester place d toire de Lacedemone; & aini Dans ce volume la Préfac

Dans ce volume la Prerad d'une Lettre de M. Reland, quelques remarques de ce f avoit aussi en Cilicie une ville appellée Thebes. Il cite ensuite Pausanias, Stace, Lutatius. & Hygin, pour prouver l'exiftence du fleuve dont il s'agit; mais comme ces Auteurs ne font mention que de l'Amymonius, il se croit en droit de dire que le texte de Vibius doit être corrigé, puisqu'on y lit Aminone. C'est quelque chose, que de rétablir ce nom-là, ajoutet-il, mais je ne voi pas comment on peut le faire cadrer avec le reste de l'article. Le fleuve Amymonius n'arrose que le païs d'Argos, & il n'est voisin ni de Thebes de Beotie, ni de Thebes de Cilicie, ni de Thebes d'Egypte. Voila où en est demeuré l'Auteur. M. Pauw pousse plus loin ses conjectures. Il remarque, après Ouinte-Curse, Pline, & Vibius même dans la liste des lacs, qu'il y avoit près du Temple de Jupiter Ammon dans la Libye, une fontaine celebre, qui formoit un étang, & dont l'eau fans doute s'écouloit. Cet écoulement devoit, selon lui, faire un petit fleuve, qui pouvoit être appellé Ammone. Ainsi il n'y a qu'à lire dans Vibius . Ammone Libya non longe à Thebis: puisque Thebes d'Egypte n'étoit pas éloignée de la contrée de Libye, où étoit le bois, le Temple, & la fontaine de Jupiter Ammon.

Après ces Lettres on voit quantité d'additions que l'Auteur a faites à ses Notes

de, en 1514. On en n Edition à Lyon. Simlerus 1 fur deux Mff. le remit fous Basle en 1575. Maussac se cette Edition, en faisant ré Toulouse Vibius Sequester, p dreau Traité que Plutarque a fi les fleuves & les montagnes. teur a profité du travail de to teurs. & d'un amas de corre Nicolas Heinfius avoit faites à re de Maussac, après l'avoir c un Manuscrit de Jacques Revius A la suite du texte M. Hessel dans ce volume, 1. Des Extrai Commentateurs, qui peuve donner du jour à Vibius Seque endroits des Poëtes, d'où semblablement tiré ce qu'il ava petite Compilation. 3. Un gi d'articles transcrits d'un Ouvra

à Rheggio en 1481, sous le

Jean Jacques Claude, & quelques Extraits de Lettres de Sçavans qui tâchent d'expliquer ce que c'est que l'Oaxes, terminent le volume. Oaxes est marqué par Vibius au nombre des sleuves de l'Isse de Crete; Oaxes Creta à quo civitas Oaxia. Varro hoc docet:

Quos magno Anchiale partus adducta dolore Es geminis capiens sellurem Oaxida palmis.

Ces vers sont du Poite Terentius Varron, selon Ange Politien. Ils sembleroient d'abord, avec l'article qui les précede, propres à expliquer ce vers de Virgile:

Pars Scythiam, & rapidum Creta veniemus Oaxem,

mais la plûpart des Commentateurs ont peine à s'imaginer que Virgile ait été capable de joindre eusemble deux païs aussi éloignez l'un de l'autre que le sont la Scythie & l'Isle de Crete. Ils lisent donc creta sans en faire un nom propre, & par Oaxes, ils entendent le sleuve Oxas, qui, à ce qu'ils racontent, entraîne de la craya avec ses eaux. Et comme seur opinion soussirioit encore quelques difficultez, s'ils laissoient en Crete une riviere nommée Oaxes, ils nient qu'il y en ait jamais eu une de ce nom-là dans cette sile, & sont P 2

çant que cette ville avoit d'un fleuve nommé Oaxes.

Les Divertißemens de Seaux.

& se vendent à Paris, chea LE Livre qui porte ce ti cueil de petites Pieces 1 fie & de Profe, qu'on doi tôt comme des amusemens compositions meditées. C vrai dire , que des especes propres feulement pour le les ont fait naître. Ce qui teur qui les a ramassez, leroit pas à ceux qui ne Seaux, ni les personnes qu dinaire, de s'arrêter à cet ce qu'ils y pourroient tro d'endroits qui leur paroîtr gibles. Toutes les perso extrémement touché, & que c'étoit en quelque forte les rendre toujours presentes, ce dessein fut fort bien reçu, sans que l'on s'engageat pourtant à l'exécuter. Ceux qui devoient v prendre le plus de part, nous dit-on, dans la Préface, opposoient beaucoup de difficultez ; entre autres, que ces Pieces échapées au hazard & fans preparation, n'auroient point les graces ni la justesse qu'on auroit pû leur donner, fi l'on avoit cru les exposer au grand jour, & leur faire effuyer une critique ferieuse & reflechie; que les Lecteurs de sens froid n'entrent point en consideration ni des sujets, ni des lieux, ni des ordres reçûs, ni de la précipitation où l'on est quelquefois entraîné. Cette juste défiance n'a point prévalu, les aimables affemblées de Seaux ont toujours rappellé la fatisfaction que ces Pieces avoient donnée. On en a fait diverses fois des lectures. qui ont été aussi applandies en corps qu'elles l'avoient été en détail; on ne s'est pas contenté d'entendre lire, on a dit qu'il falloit du moins que toutes les personnes qui y étoient nommées ou interessées en euffent chacune une copie, fur-tout celles qui composent cette Cour choisse, que Madame la Duchelle du Maine s'est attachée fous le nom de l'Ordre de la Mouche à miel. Toutes en firent de grandes inftances, & l'on a conclu enfin, à la plura-P 3

jet, on a trouvé des suje les mêmes choses qui a de plaisir; la mort de ces, & d'autres personne fouvent nommez dans plûtôt obligé à donner perte, qu'à retracer des ils avoient partagé & L'Editeur fait fur ce fu également curieuses & sc croyons devoir copier ici , toutefois , dit-il , fe , perdre de ce qui nous r , personnages; c'est une , ne dans les fiecles éclai , lir tout ce qui regarde

lustres. L'Histoire con rité leurs actions éclatan hautes vertus; mais on tenir des circonstances o ticuliere. Montagne t il fait de ces sortes de Romains. Il va chercher jusques dans ,, la vie du vieux Caton, & dans les fe-., crets les plus retirez de son domestique, ,, des paroles plaisantes , pour montrer , qu'un si grave Censeur se dépouilloit , quelquefois de son austere severité. Nos " Historiens , poursuit l'Auteur , parle-, ront des Sieges & des Batailles où s'est , trouvé feu M. le Duc; de la Bataille , de Nerwinde, dont il termina le fuccès , par son intrepide valeur; ils décriront a-, vec quels applaudissemens nos Soldats " le voyoient mêlé avec eux à la tête de " la tranchée, & dans le fort des plus , dangereuses attaques. Ils n'oublieront ,, pas les guerres de Hongrie, où feu M. " le Prince de Conti s'est signalé à la vue " de tant de fieres Nations. Ils diront ,, comme fon courage & fes confeils ont " éclaté dans toutes les grandes actions , qui se sont passées en Flandres. On fcait combien l'un & l'autre de ces Prin-, ces avoient l'esprit orné, & l'on verra ,, qu'ils sçavoient l'emploier en des diver-, tissemens ingenieux. Feu M. le Duc ,, de Nevers étoit bien digne de les fe-" conder, lui qui avoit joint la force & " la beauté de l'ancienne Poësie de Ro-" me avec toute la pureté & toute la dé-" licatesse du langage François. Après avoir " fait admirer fi justement l'élevation de son ,, genie dans ces beaux vers qu'il s'est obstiné P 4 ,, de

fion en avertinant ici des chansons & des transpor qui ne font que des agrémens & de simples inspirations des M ajoute que la Princesse qui s'y fouvent chantée, vouloit ains douce liberté, & par une che meur, animer la gayeté de se " On me permettra en finifia », de remarquer en général », baisser la magnificence & la " qui se trouvent dans les sêt » ce n'est pas ce qu'il y faut ,, c'est la maniere dont Mad " chesse du Maine prépare ce " au Prince à qui elle est si étro " c'est le soin dont ce Prince " même à l'envi à tout ce c " de lui plaire. Tous ces ag ,, ces charmes, dont on verra , re, leur sont également dûs " l'impression commune de lu Maine. Elles ont été élevées ensemble

Letirée en ces lieux, où par mille détours L'Oise vient embellir l'agréable retraise

Qui vit couler vos premiers jours,
Dans une paix la plus parfaite,
Fose avec vous m'entretenir.
ce qui vous doit encor surprendre davantage,

our vous en rappeller le tendre souvenir . Fose des dostes Sœurs emprunter le langage . Juel orage sur moi va bientôt éclater!

thei orage fur mot va bientot ectater!

Et de quel air me vont traiter Les Docteurs fameux du Permesse; Qui sont près de vous chaque jour, Et qui, pour plaire à Vôtre Altesse;

n langage des Dieux vous vont faire la cour? lu nom de Malezieu, d'une frayeur extrême

. Je sens mon esprit pénétré;

n pecheur endurci, sur la fin du Carême Craint moins l'approche du Curé.

h quoi! dira d'abord l'Auteur de Penelope,

Croit on que Pegafe galope

n faveur du premier qui veut le faire aller? e n'est point Apollon qui m'a servi de Maître; Que mes vers soient bons ou méchans;

u défant de l'esprit le cœur les a fait naître, Amour, qui les dictoit, vous les rendratouchant.

Je vis dans une solitude, mon cœur a formé la flateuse habitude

De vous aimer & de vous voir;

J'y ressons un pencha Sans cesse vers la Cour pelle; Mais si vous en croyez u delle, Ce charme est d'être

Réponse de Madan Maine; elle est de M. de M. Malezieu.

Quelle touchante voix vi Quel Orphée a dicté vôt L'Ame du grand Mall Corneille, Religieuse à Maub A-t-elle fait cette

A-t-elle fait cette

Est-ce qu'Apollon

De l'Hippocrene &

Sur les bords d'Oil

Où de tout temps regna la perfaite Raison, Et qu'aujourd'hui gouverne une sage Heroïne, Qui par des miracles nouveaux,

Loin du Peuple profane, a fait fourdre les

D'une source argentine.

Ce n'est plus Castalie, & ses foibles ruisseaux; C'est la Fontaine Palatine,

Qui met dans les Esprits une verve divine, Et produit les vers les plus beaux.

Mœurs & Coûtumes des François dans les différens temps de la Monarchie. Par M. Louis Le Gendre, Chanoine de l'Eglise de Paris. A Paris, chez Jacques Colombat, Imprimeur ordinaire de Madame la Dauphine, & des Bâtimens, Arts, & Manusactures du Roi, ruë S. Jacques, au Pelican. 1712. in 12. pagg. 353.

CHAQUE temps, comme chaque païs, a fes mœurs & fes coûtumes. Les mœurs des François ont plus changé que celles des autres Nations. L'Histoire de la Monarchie en fournit la preuve. Mais comme les époques de ces changemens, si elles demeuroient confondues dans un amas d'autres faits dont l'Histoire se trouve chargée, échaperoient peut-être à l'attention ou à la memoire du Lecteur, M. Le Gendre, qui acheve, à ce qu'il nous P6

du Livie rler. oins l'opinion & les ars fur cette origine. que pendant la preançoise commençoit qui étoit le jour es ans la revue des regne de Pepin, ce . Sous le regne des commença à Noël; à Pâques. Ce fut

d'abord l'origine des 64, fixa l'année Cir. A l'occasion des même endroit une tion; le Roi & fes t. Ces Officiers e-Palais , l'Apocrile Chambrier, le ndaire: " Le Maire Le Gendre, étoit d'hui le Grand Vile Chambrier dona Chambre de Rois la Chapelle : le Ecurie; le Bouteil

", ler étoit chargé de tout ce qui regarde ", la bouche; & le Referendaire, de l'ex-

, pedition des Lettres."

Les Evêques & les Abbez les plus puiffans étoient mandez à ces Assemblées. qu'on appelloit les Assemblées du Champ de Mars, ou de Mai, parce qu'elles se tenoient en pleine campagne le premier jour de l'un ou de l'autre de ces deux mois. Les Evêchez étoient riches : ils donnoient un grand pouvoir; on les préferoit aux plus beaux emplois. Vaimire. quoi que Duc de Champagne & Général d'Armée sous le regne de Thierri I. eut peine à obtenir l'Evêché de Troves pour recompense de ses services. C'étoit dans ces Assemblées qu'on déliberoit de tout ce qui concernoit la Nation. Chacun opinoit, & la pluralité des voix faisoit la décision. On v donnoit des Tuteurs aux enfans du Roi, & des Regens à l'Etat. C'étoit là que les Commissaires qu'on avoit envoyez dans les Provinces pour informer des mœurs & de la conduite des Juges, venoient en faire leur rapport au Roi, qui fe faisoit un honneur de rendre la Justice en personne. On apportoit des précautions infinies pour la conviction des accufez; l'artifice en abusoit pour l'impunité du crime. Il falloit 72 témoins contre un Evêque, 40 contre un Prêtre, plus ou moins contre les Laïques, felon l'importance par un cri public, les u Peuple de favorifer es Combattans. L'acrvel'Auteur, par force oient les Champions, ant sonné, ils en veand ilss'étoient donné qui étoient marquez sjettoient en l'air une les Champions que le uroit jusqu'à la nuitacufé étoit reputé vainincu étoit celle qu'eut on l'accusoit. de justifier l'innocenun fer qu'on faisoit ou un gantelet, dans main, ou une barre On envelopoit enfulc fermé exactement, la Partie apposoient 3. jours après on ne ire fur la main de l'acé absous. Si, au confloit, on le déclaroit oit ausii la main dans avec les mêmes céréoit les mêmes confemoins de mystere dans roide, dont on usoit uple. Après quelques fur le Patient, on lui

lioit les pieds & les mains, & on le jettoit à l'eau. S'il surnageoit, on le traitoit en criminel; s'il enfonçoit, il étoit cenfé innocent. Ces cruelles épreuves étoient appellées les Jugemens de Dieu; celles qui se faisoient par le combat étoient alors si autorisées, que François I. permit trois Duels, & qu'on voit même qu'en 1386, une femme s'étant plainte à son mariqu'un Gentilhomme avoit attaqué par force sa pudeur, & le Gentilhomme l'ayant nié, il y eut un Arrêt du Parlement, qui ordonna que le mari se battroit contre l'accusé, qui eut le malheur de succomber, quoi qu'innocent.

L'Auteur parle de la Medecine qui a été en usage dans les premiers temps. Elle confistoit, dit-il, à prévenir le mal, à le souffrir avec patience, à faire diette le plus qu'on pouvoit, & à joindre à ce regime quelques remedes du pais. Les Pauvres de la Campagne pratiquent encore avec succès cette Medecine naturelle. L'Auteur observe que jusqu'au temps de François I. la diffection du corps humain a pafsé pour un sacrilege, & que l'Empereur Charles-Quint fit confulter les Theologiens de Salamanque, pour sçavoir si en conscience on pouvoit disseguer un corps. Il touche ensuite quelque chose de l'ancien état du Droit Ecclesiastique & du Droit Civil. Il parcourt de même toutes les Sciences & tous les Arts; il nomme ceux le goût d'aujouid flet té. Cet Ouvrage est un Rect curieux, écrits avec grace, & précis, qui soutient l'attentiteur, & excite de plus en plus

T A B L DES LIVR

MARSIT

JAC. PER'IZONII, Ægyptiatus vestigatio. ARCHON, Histoire Ecclesiastique

Rois de France.

ANGRAN DE RUENEUVE,

P. Agriculture & le Jardinage.

Histoire de l'Eglise par Demandes &

Jo. Phil. MARHEINICKEN,
ritu prophetico Ecclesia N. T.

TABLE DES LIVRES.

cesseil de plusieurs Pieces d'Eloquence presentées à l'Academie Fr. pout le Prize de l'année 1711. 302 days.

Jo. Phil. Elvert, Disputatio sistems Millepedas.

WOOLHOUSE, Experiences de ses Operations manuelles sur l'Oeil.

PRÉVETIT DE GRAMMONT, Traibélian en Vers François de l'Art Foètique d'Horace, &cc, 312

FONIENELLE, Histoire de l'Acad. R. des Sciences. Ann. 1709.

VISIUS SEQUESTER de Fluminibus, &c. ex recensione F. HESSELLI. 335

Les Divertissement de Seans. 340

(4)

Louis LE GENDRE, Maurs & Contumes des

François.

CATALOGUE UNIVERSEL DES LIVRES

Tant reliez qu'en blanc, qu'on trouve à Amsterdam chez les WAESBERGE.

(On continuera ce Catalogue tous les Mois & on tâcherd d'avoir toujours les Livres de ce Catalogue.)

Suite du Catalogue D'AVRIL 1711.

A Ndreoli (70. Franc.) Controversia forenses. fol.

Alfarii (Vincent.) Vesuvius Ardens. 4. Rome. 1632. Ambrosini (Hyacinthi) Phytologia, hoc est de plantis. fol. Bonon, 1666.

Ammanni (Pauli) Medicina critica five deciforia. 44

Supellex Botanica. 8. ibid. 1675.

Irenicum Numz Pompilii cum Hippocrate. 8,

Espi sabula Gr. Lat. 8, Amstel, 1659. Vilraj.

Jaconi Scheda regia pr. boni principis Gr. Lat. cum nis, 8. Lipfie. 1669. Azuilani (Francisci) Optica fol. Aicher (Ottonis) Hortus Variarus & Nov. 8. Salisburg 1676 - Epitome Chronologica Sacra & Profana, 4. Colan. 1 - Infantia, Adolescentia, tas Imperii Romani, 12. Nori - Tacitus Enucleatus. 12. - De Comitiis veterum B lisburg. 1678. Amyraut (Moife) Apologie por gion. 12. Saumur. 1647. Du Gouvernement de l'Es Morale Chretienne, 8. Le Ravissement de S. Pa tre Sermons. 8. ibid. 1660. Abregé de la Jurisprudence Rome port à ce qui est de nôtre usag lombet. 4. Paris. 1671. Anatomie du Corps Humain ave Saint Hilaire. 8. Paris. 1698. Academie des Sciences & des Ar Vies & les Eloges des Hommes Bullart, fol. Bruffel. 1695.

DE LIVRES.

tomia Chirurgica cioè Istoria Anatom. del Corpo sum. di Bernard, Genga. 8. Rom. 1673. i-Gastorello overo Astrolog. Judiciaria di Giuppe Frambotto, 12. Padova. 1659.

phthegmas en Romanze, dichos de Sanctos pa-

res por L. L'Amazares, 8. Leon. 1673.
ronins (Joan.) Van de Beroepinge der Predicante. 8.
intphen.

a of Handelinge des Synodi tot Dordrecht. 4.

pendix op 't manuaal tot het reglement der Wif-

elbancken. 4. Hage. 1630. k (Joh.) Klaat bewys van 't Ademhalen der kinlegen in s'moeders Lichaam. 4. Leenwaarde, 1693. ofta (Joseph) Kiltorie naturaal en Moraal van de

Westersche Indien. 4. Amsterdam. 1624.

(5

M A 1 1711.

Dami (Cornel.) Observationes Theologico-Philologica, quibus S. Codicis Loca Illustrantur. 4. Groninga. 1710

lensis (Alexan.) Summa Universa Theologia. fol.

lethinus (Christ.) De peccatis Ignorantia. 2. Colon.

1681.

(Constant) Theologicujuspiam paradoxi filiusdenuo tetusus. 12. Utraje 7. 1652.

lexandri (Natalis) Expositio Literalis & Moralis Evangelii J. Chr. secundum 4. Evangelistas, fol. Paris. 1703.

.- Theologia dogmatica & Moralis. fol. Colon.

1698. 2 voll.

Hiftoria Ecclefiaftica, fol. Paris, 1699. 8 voll.
Infliturio concionatorum tripartita, 8, Delbiis

1701. Paris 1703.

Paralipomena Theologiz Moralis, 8, Delphis 1701. vide plura hujus Auctoris Gallice. No. 1. nfaldis (Anfaldi de) de Commercio & Mercatura. fol. Geneva, 1698.

Ante-

in feudorum libros III. fol Argelus (Cafar) De Legitin Geneva. 1661. De acquirenda poffessi Ammanni (Pauli) Praxis vu Francofurt. 1701. Character Plantarum - Confilium de Institu mendatione suscipienda, 12. ra hujus Auctoris, No. 4. Ampfingius. (Foan. A.J.) De 1 8. Roftoch. 1623. Differtatio-latro Math & Aftronomiæ præftantia. 8 Aitfingeri (Michael) Pentaplu Antverp. 1579. cum figur. Aitsema (Leonis ab) Historia p tractata. 4. Lugd. Bat. 1654 Alani ab Infulis Parabola, cun bii. 8. Wratiflan 1663 Alberti (Claud) Organon i. e trinarum omnium. 4. Meren Alberti (Andre.) De Perspe

eam pertinente libri duo. fo

DE LIVRES.

A Myraut (Moise) Traité des Religions contre les Indifferens. S. Saumur 1631. I voyez plusieurs autres Ouvrages de cet Auteur. No. 4.

- (Balth.) Introduction à l'Exposition de l'Apo-

calyple, 4. Haye 1658.

Anatomie du-Chretien par Sam. Durant. 8. Geneve

Ancienne coûtume de prier & d'adorer debout, ou Abregé des Ceremonies anciennes & modernes, 12. Delft. 1700, 2 voll.

Actions notables & plaidoiez de Mr. Servin avec les

· Arrets fur iceux, 8. Paris 1620.

Anatomie de l'Homme par Mr. Dionis. 8. Paris 1696; Ablancourt vengé, contre Amelot de la Houssaye. 12. Amsterdam 1686.

Abregé de la Geographie par des Demandes & des Reponfes. 12. Magdebourg, 1709.

Du Manifelte de Madame la Comtesse de Bentheim concernans les différens de cette famille, 12. Haye 1679.

De la vie de Matie Therese Reine de France & fon Oraison sunebre par J. B. Bossuet. 12. Paris 1685.

Curieux & familier de toute la Philosophie par.

Marande. Lyon. 1648.

A Pologia delle Chiefe Reform, delle Valle di Piemonte in diffesa del Sig. Gio Legero contra le imposture di Valle nova. 4. Harlem. 1662.

Del Pad. Poalo per l'Oppolizioni del Card.
Bellarmino alli trattati di Gerfone fopra la validità
delle fommuniche. 12. Venetia. 1675.

Catechismo que se Ensena en las Yglesias reforma-

das, 8. 1628

Adriaense (Adriaen) Oorspronck des Clooster levens. 8. Loven. 1570.

Articulen van Vrede tuffchen Carel de 2 ende Staten General. 4. Hage 1667

Barbette (Paulus) Alle Medicinale Werken. 8. Amfterdam 1700.

Advys van de Admiraliteit tot versekeringe van de Oostindische Retourschepen 4, 1664. ABichtii (Joan, Georg.) Ars annuce interpretandi S. Scripturam, 8. Liphe, 10. Instabanchi (Ifaaci) Praco faluris ex vertion e Joseph Librabanchi (Ifaaci) Praco faluris e Joseph Librabanchi (Ifaaci) Praco falur A Bichtii (Joan. George) Ars diffined Henr. Mayi, cum vita Auctoris, adjiciumut Ence dationes rextus Rabbinici. 4. Francef. 3711. 118 Alegre (Marci Anton.) Paradifus decoris Carmella ci, cum Jo. Trithemii de Laudibus Ordinis Ci "Aifordi (Michael.) Annales Ecclefiaffici & Civiles tannorum Saxonum Anglorum, fol. Leodii, U 'Allarii (Leonis) de Ecclesia Occidentalis & O talis perpetua confensione. 4. Colonia. 1648. De Symeonum icriptis, &c. 4. Paris, 1 — De putgatorio. 8. Francaf. 1656. De processione spiritus Sancti Grace. 12 Allings (Petr.) Vis Veritati illata repulfa. A Mantifia ad Duodecim erotematum d lodami 1682. Argentre (Bertgand.) Commentarii in Co nes Ducatus Britanniz, fol. Paris, 1660 'Arias de Mesa (Ferdinand.) vatiz resolu 1672. Lilie pandectarum



